

Avec l'aide financière de :

**Commission
des partenaires
du marché du travail**
Québec 

*Une initiative soutenue financièrement par Montérégie Économique
dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement pour
l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie.*

Avec la participation financière de

Québec 

Diagnostic sectoriel de la production agricole au Québec – Volet main-d'œuvre

RAPPORT FINAL

Le 25 octobre 2024

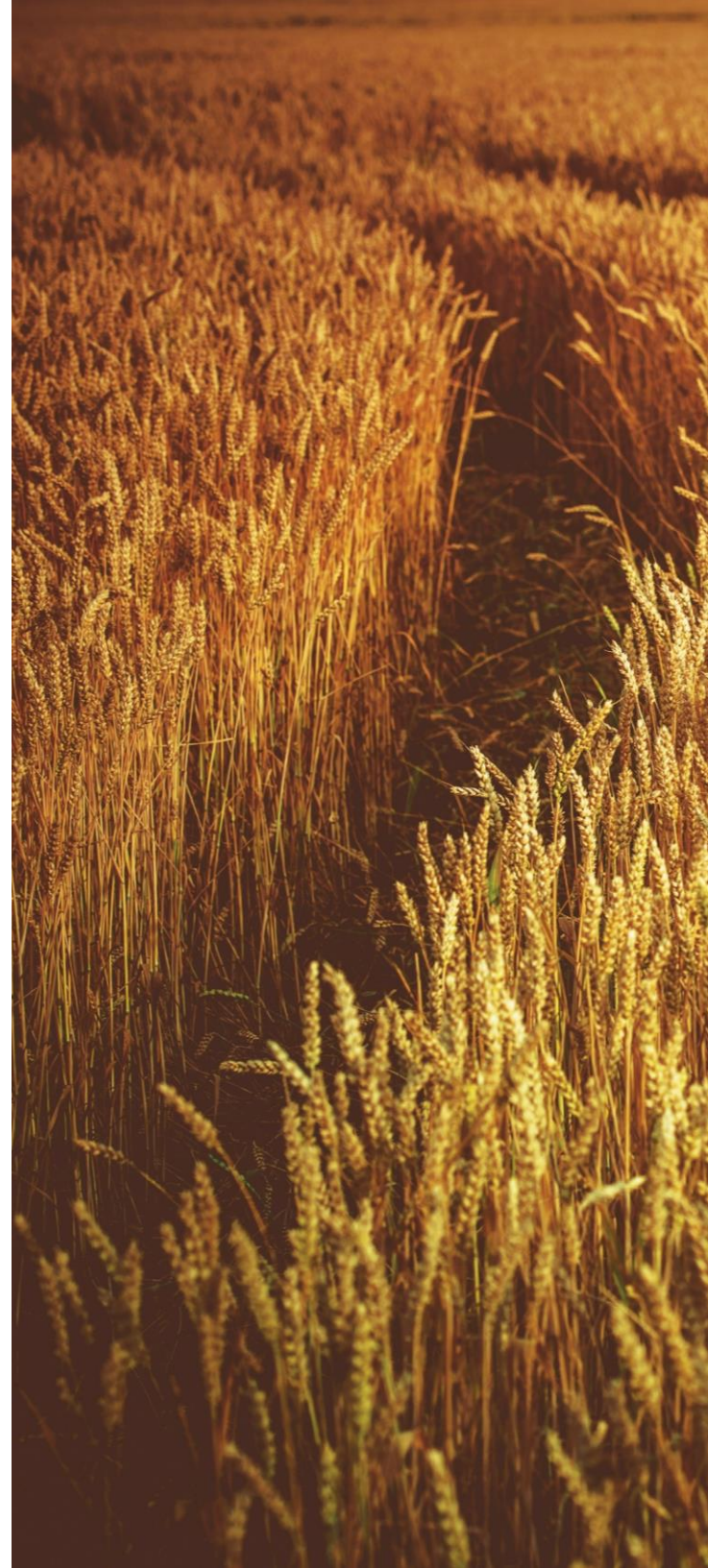


Table des matières

Contexte et mandat	3
Portrait de l'industrie agricole	9
Portrait de la main-d'œuvre agricole	27
Gestion des ressources humaines	45
Formation des travailleurs en agriculture	67
Maturité numérique et environnementale	87
Enjeux du secteur agricole	95
Notoriété d'AGRIcarrières	100
Constats et recommandations	101
Annexes	111



Contexte, mandat et méthodologie



AGRlcarrières désire une mise à jour de son diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre

Contexte et mandat

Contexte

AGRlcarrières, comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) de la production agricole, a comme principale mission de soutenir et de valoriser l'emploi, la main-d'œuvre et le développement des ressources humaines afin de contribuer à la prospérité du secteur agricole au Québec.

Environ aux quatre ans, AGRlcarrières se donne comme objectif de présenter à ses partenaires l'état du marché de l'emploi et ses enjeux actuels et futurs de main-d'œuvre afin d'enrichir sa connaissance de l'information sur le marché du travail dans son secteur d'activité.

En plus d'apporter une intelligence économique au secteur agricole, le diagnostic sert d'intrant au processus de planification stratégique d'AGRlcarrières. Les analyses contenues dans le diagnostic servent également à soutenir les partenaires provinciaux et régionaux tels que ceux de la Montérégie par leur Conférence administrative régionale en Économie-Main-d'œuvre. Effectivement, cette dernière envisageait de mettre en œuvre des initiatives visant à apporter un soutien au secteur agricole confronté à la pénurie de main-d'œuvre, en se basant sur leur domaine de compétence et leur zone géographique respective.

Mandat et objectifs

C'est dans ce contexte que AGRlcarrières a mandaté Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) afin d'effectuer un diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en production agricole.

Les objectifs spécifiques dans le cadre du mandat sont les suivants :

- Présenter le portrait et le contexte actuel du secteur agricole :
 - Aspects socioéconomiques, politiques et environnementaux;
 - Portrait économique du secteur agricole;
- Élaborer le portrait du marché du travail et de la main-d'œuvre;
- Documenter les pratiques, les outils et les problématiques associés à la gestion des ressources humaines;
- Établir l'inventaire de l'offre actuelle de formation par région, tout en identifiant les besoins et les défis associés à la formation;
- Proposer des recommandations visant à répondre aux défis rencontrés par les producteurs et les travailleurs.

L'industrie agricole telle que présentée dans les pages suivantes regroupe 13 sous-secteurs d'activités

Sous-secteurs de l'industrie agricole

Secteurs	Codes SCIAN	Sous-secteurs
Cultures agricoles	1111	Culture de plantes oléagineuses et de céréales
	1112	Culture de légumes et de melons
	1113	Culture de fruits et de noix
	1114	Culture en serre et en pépinière, et floriculture
	1119	Autres cultures agricoles
Élevage et aquaculture	1121	Élevage de bovins
	1122	Élevage de porcs
	1123	Élevage de volailles et production d'œufs
	1124	Élevage de moutons et de chèvres
	1125	Aquaculture
	1129	Autres types d'élevage
Activités de soutien	1151	Activités de soutien aux cultures agricoles
	1152	Activités de soutien à l'élevage

Note : Dans les pages suivantes, lorsque disponibles, les données sont présentées pour chacun des sous-secteurs. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir le détail des sous-secteurs, les données sont présentées plutôt pour chacun des grands secteurs (culture agricole, élevage et activités de soutien). De plus, les cultures incluent dans le sous-secteur « Autres cultures » font référence aux types de cultures dont l'activité principale est la culture d'autres produits agricoles ne figurant dans aucun autre groupe, tels que les cultures agricoles mixtes et la récolte d'eau d'érable.

Source : Statistique Canada

Des données primaires ont été collectées dans le cadre de la démarche

Méthodologie et sources des données

Les sources de données primaires suivantes ont été utilisées dans le cadre du présent mandat :

- Sondage mené auprès des entreprises, des travailleurs et des étudiants de l'industrie agricole;
- Groupes de discussion avec les acteurs clés de l'industrie agricole, dont un spécifique à la Montérégie.

 Entreprises	 Travailleurs	 Étudiants
1 197 répondants au total	278 répondants au total	154 répondants au total

Un éventail de données secondaires a aussi été utile pour la réalisation du présent rapport

Méthodologie et sources des données

En plus des données primaires, des données secondaires ont servi d'intrants à la présentation de l'industrie agricole et de son évolution ainsi qu'au portrait de la main-d'œuvre. À cet effet, voici ci-contre les données qui ont été collectées ainsi que leurs sources.

Variables	Sources
Répartition des entreprises	Statistique Canada (Tableau 32-10-0231-01) Statistique Canada (Tableau 33-10-0806-01)
Activités agricoles par région	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Portraits régionaux de l'agriculture)
Industrie de la transformation d'aliments	Rapport de recherche de l'Université Laval Gouvernement du Canada (Aperçu de l'industrie de la transformation des aliments et des boissons)
Produit intérieur brut (PIB)	Statistique Canada (Tableau 36-10-0434-03) Institut de la statistique du Québec (PIB par industrie au Québec)
Productivité du travail	
Coût unitaire de la main-d'œuvre	Statistique Canada (Tableau 36-10-0480-01)
Valeur ajoutée réelle	
Industrie de fabrication d'aliments	Statistique Canada (Tableau 18-10-0258-01) Statistique Canada (Tableau 16-10-0117-01)
Valeur manufacturière ajoutée	Statistique Canada (Tableau 16-10-0117-01)
Exportations	Innovation, Sciences et Développement économique Canada (Données sur le commerce en direct)
Importations	Innovation, Sciences et Développement économique Canada (Données sur le commerce en direct)
Balance commerciale	Gouvernement du Canada (Données sur le commerce en direct)
Commerce agroalimentaire	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Importations internationales)

Le document se décline en plusieurs sections distinctes

Plan détaillé du document

Section	Thématiques abordées
Portrait de l'industrie agricole	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des exploitants agricoles• Performance financière• Commerce international
Portrait de la main-d'œuvre agricole	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des emplois• Formation et expérience des employés• Portrait des travailleurs étrangers temporaires• Attentes et satisfaction des employés• Profil des étudiants dans le domaine agricole
Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none">• Recrutement et rétention de la main-d'œuvre• Solutions pour pallier les difficultés relatives à la gestion des ressources humaines• Compétences requises pour le domaine agricole• Attentes des futurs employés• Pratiques de gestion
Formation des travailleurs en agriculture	<ul style="list-style-type: none">• Portrait de la formation• Scolarité des exploitants agricoles• Besoins de formation
Maturité numérique et environnementale	<ul style="list-style-type: none">• Maturité numérique• Maturité environnementale
Enjeux du secteur agricole	<ul style="list-style-type: none">• Enjeux industriels• Enjeux spécifiques à la main-d'œuvre
Notoriété d'AGRIcarrières	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance d'AGRIcarrières
Constats et recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Constats de l'étude• Recommandations

Portrait de l'industrie agricole



La présente section se décline en trois thématiques

Introduction à la section

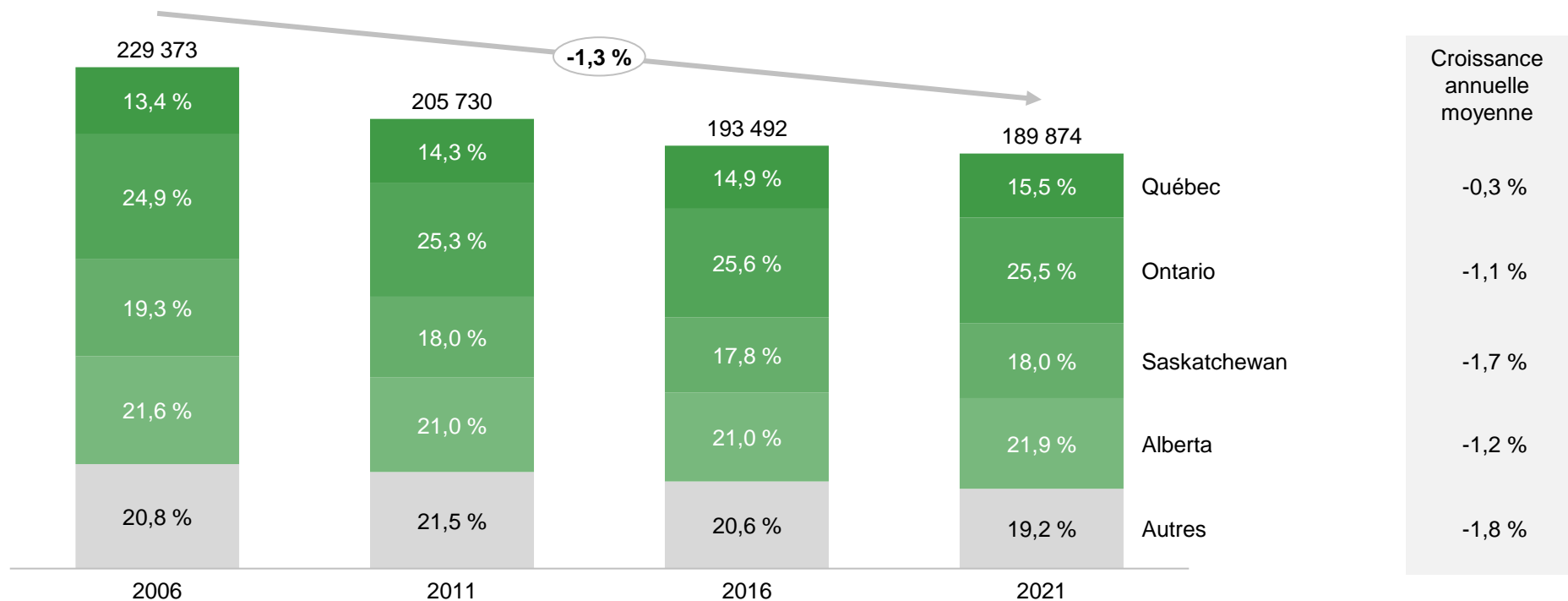
Thématiques	Éléments abordés
Répartition des exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none">• Évolution du nombre d'exploitations agricoles par province• Évolution du nombre d'exploitations agricoles dans les différents secteurs• Répartition des exploitations agricoles selon la région• Répartition des exploitations agricoles selon la taille
Performance financière	<ul style="list-style-type: none">• Recettes monétaires agricoles• Évolution du PIB selon l'industrie• Évolution de la valeur ajoutée réelle• Productivité du travail dans le secteur des cultures agricoles et de l'élevage• Indice des prix dans le domaine agricole• Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires• Rentabilité et chiffre d'affaires
Commerce international	<ul style="list-style-type: none">• Évolution des exportations• Évolution des importations• Évolution de la balance commerciale

La part du Québec dans le nombre d'exploitants agricoles a connu une hausse depuis 2006

Évolution du nombre d'exploitants agricoles selon la province canadienne

Évolution des exploitations agricoles selon la province

Québec, 2006-2021, en nombre, en %



Sources : Statistique Canada (Tableau 32-10-0166-01), analyse RCGT.

Le nombre d'exploitations agricoles s'élève à près de 30 000 au Québec selon le dernier recensement

Évolution du nombre d'exploitations agricoles dans les différents secteurs

Le nombre d'exploitations agricoles a légèrement diminué pour la période de 2006 à 2021, avec une baisse annuelle moyenne de 0,3 %. L'élevage de bovins et l'élevage de porcs sont les sous-secteurs ayant connu la plus forte baisse du nombre d'exploitations, avec une diminution annuelle moyenne respective de 3,5 % et 2,7 % entre 2006 et 2021. D'un autre côté, certains sous-secteurs ont plutôt connu une hausse du nombre d'exploitations. La culture de plantes oléagineuses et de céréales est le sous-secteur ayant connu la plus forte croissance en pourcentage pour la période de 2006 à 2021, avec une hausse annuelle moyenne de 2,8 % tandis que la catégorie «Autres cultures» est celle ayant connu la plus hausse en nombre d'exploitations, notamment grâce au secteur acéricole. Pour la période de 2016 à 2022, c'est la région de la Montérégie qui a enregistré la plus haute variation d'entreprises, soit de 190 entreprises agricoles notamment dans le secteur de la production végétale.

Évolution des exploitations agricoles selon le type d'exploitation

Québec, 2021, en nombre, en %

SCIAN	Secteur	2006	2011	2016	2021	TCAC 2006-2021
1111	Culture de plantes oléagineuses et de céréales	3 432	3 849	4 506	5 160	2,8 %
1112	Culture de légumes et de melons	1 131	974	1 172	1 233	0,6 %
1113	Culture de fruits et de noix	1 273	1 414	1 495	1 470	1,0 %
1114	Culture en serre et en pépinière, et floriculture	1 478	1 397	1 247	1 192	-1,4 %
1119	Autres cultures agricoles	6 416	7 799	8 171	8 902	2,2 %
1121	Élevage de bovins	11 628	9 069	7 637	6 817	-3,5 %
1122	Élevage de porcs	1 932	1 515	1 463	1 276	-2,7 %
1123	Élevage de volailles et production d'œufs	710	718	875	913	1,7 %
1124	Élevage de moutons et de chèvres	780	771	547	628	-1,4 %
1129	Autres types d'élevage	1 895	1 931	1 806	1 789	-0,4 %
Nombre total d'exploitations		30 675	29 437	28 919	29 380	-0,3 %

Sources : Statistique Canada (Tableau 32-10-0166-01), MAPAQ, analyse RCGT.

La Montérégie est la région administrative du Québec avec le plus grand nombre d'exploitations agricoles

Répartition des exploitations agricoles selon la région

Au Québec, le nombre total d'exploitations agricoles était de 29 380 en 2021, représentant plus de 15 % des exploitations agricoles canadiennes.

Par ailleurs, la région de la Montérégie comportait 6 762 exploitations agricoles, représentant 23,0 % des exploitations agricoles de la province. La topographie du territoire de la Montérégie et la richesse des sols est un des facteurs favorisant le développement de l'agriculture de cette région.

La région de la Chaudière-Appalaches se situe en deuxième position avec plus de 6 090 exploitations, représentant 20,7 % des exploitations agricoles du Québec. Cette région est notamment réputée pour le savoir-faire de ses producteurs ainsi que pour son domaine bioalimentaire.

De plus, il est pertinent de noter que les régions avec les plus hauts taux de zone agricole par rapport à la superficie de leur territoire respectif sont le Centre-du-Québec, la Montérégie, l'Estrie et la Chaudière-Appalaches.

Répartition des exploitations agricoles selon la région

Québec, 2021, en nombre, en %

Régions administratives	Nombre d'exploitations	% du Québec
Montérégie	6 762	23,0 %
Chaudière-Appalaches	6 090	20,7 %
Centre-du-Québec	3 321	11,3 %
Estrie	3 009	10,2 %
Bas-Saint-Laurent	2 017	6,9 %
Lanaudière	1 539	5,2 %
Saguenay—Lac-Saint-Jean—Côte-Nord	1 329	4,5 %
Laurentides	1 265	4,3 %
Québec	1 126	3,8 %
Mauricie	1 000	3,4 %
Outaouais	955	3,3 %
Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec	588	2,0 %
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	224	0,8 %
Montréal—Laval	155	0,5 %
Total	29 380	100 %

Sources : Statistique Canada (Tableau 32-10-0231-01), analyse RCGT.

Les types d'exploitation varient considérablement en fonction de la région administrative

Répartition des exploitations agricoles selon la région et le type d'exploitation

Note : La catégorie autres cultures inclut notamment l'acériculture.

Répartition des exploitations agricoles selon la région et le type d'exploitation

Québec, 2021, en %

	Québec	Bas-Saint-Laurent	Saguenay— Lac-Saint-Jean— Côte-Nord	Québec	Mauricie	Estrie	Montréal—Laval	Lanaudière	Outaouais	Laurentides	Abitibi- Témiscamingue— Nord-du-Québec	Gaspésie— Îles-de-la- Madeleine	Chaudière- Appalaches	Montréal	Centre-du-Québec
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	18 %	6 %	10 %	9 %	28 %	6 %	12 %	25 %	10 %	14 %	14 %	5 %	7 %	36 %	21 %
Culture de légumes et de melons	4 %	2 %	3 %	8 %	4 %	3 %	17 %	12 %	4 %	7 %	2 %	10 %	1 %	7 %	2 %
Culture de fruits et de noix	5 %	2 %	30 %	9 %	3 %	3 %	6 %	3 %	3 %	10 %	2 %	10 %	2 %	5 %	4 %
Culture en serre et en pépinière, et floriculture	4 %	3 %	4 %	5 %	4 %	7 %	35 %	5 %	5 %	10 %	3 %	7 %	2 %	3 %	3 %
Autres cultures agricoles	30 %	40 %	18 %	32 %	22 %	41 %	12 %	17 %	27 %	25 %	34 %	29 %	50 %	14 %	28 %
Élevage de bovins	23 %	34 %	26 %	17 %	22 %	26 %	4 %	14 %	33 %	20 %	35 %	23 %	24 %	18 %	27 %
Élevage de porcs	4 %	2 %	0 %	2 %	4 %	4 %	0 %	4 %	0 %	1 %	1 %	0 %	6 %	6 %	6 %
Élevage de volailles et production d'œufs	3 %	1 %	1 %	4 %	4 %	1 %	1 %	10 %	1 %	3 %	1 %	1 %	2 %	4 %	4 %
Élevage de moutons et de chèvres	2 %	5 %	1 %	2 %	2 %	3 %	3 %	2 %	4 %	2 %	2 %	6 %	1 %	1 %	3 %
Autres types d'élevage	6 %	5 %	7 %	10 %	7 %	7 %	11 %	8 %	12 %	9 %	6 %	10 %	4 %	5 %	5 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : Statistique Canada (Tableau 32-10-0231-01), analyse RCGT.

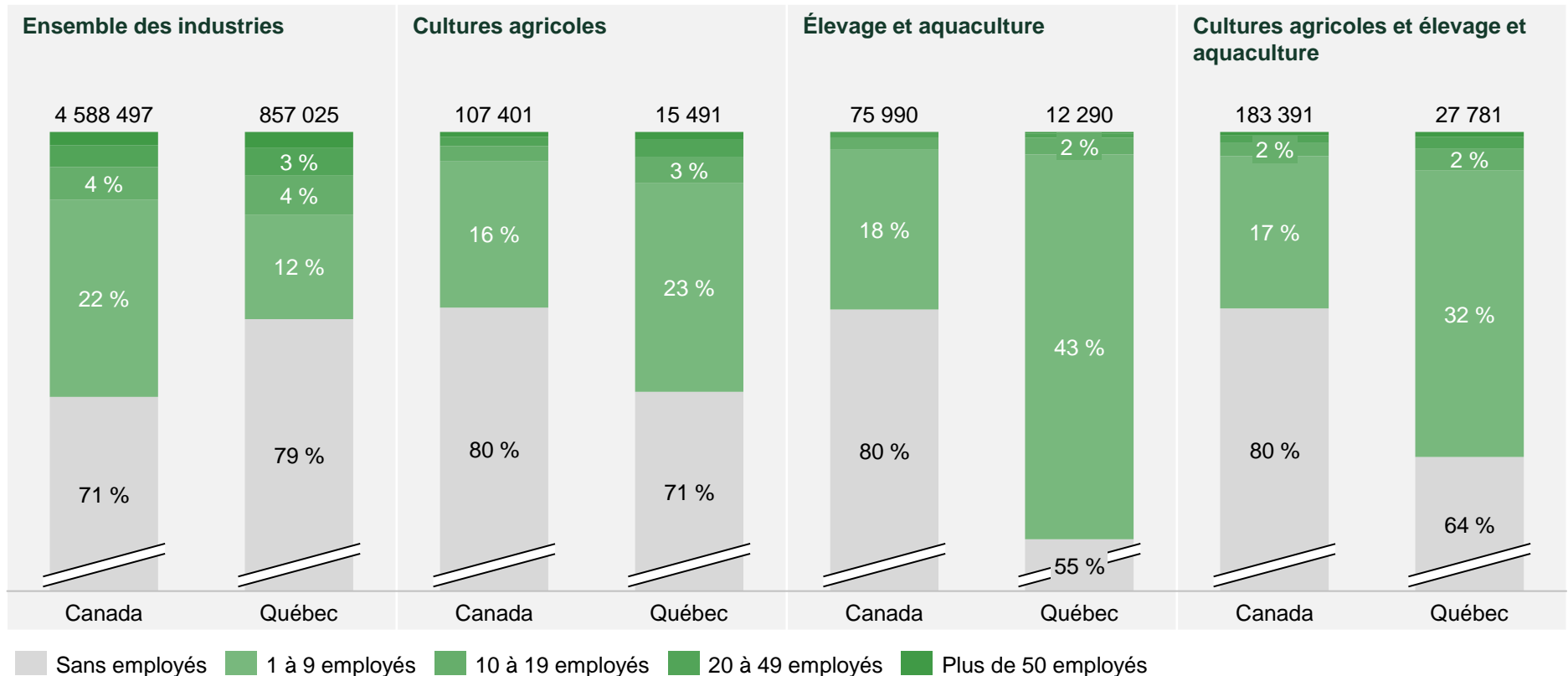
En 2023, près des deux tiers des entreprises dans le domaine agricole au Québec n'avaient aucun employé

Répartition des exploitations agricoles selon le nombre d'employés

Cependant, cette proportion est encore plus élevée dans l'ensemble du Canada, atteignant 80 %.

Répartition des entreprises selon le type d'exploitation et le nombre d'employés

Québec, décembre 2023, en %



Sources : Statistique Canada (Tableaux 33-10-0807-01 et 33-10-0806-01), analyse RCGT.

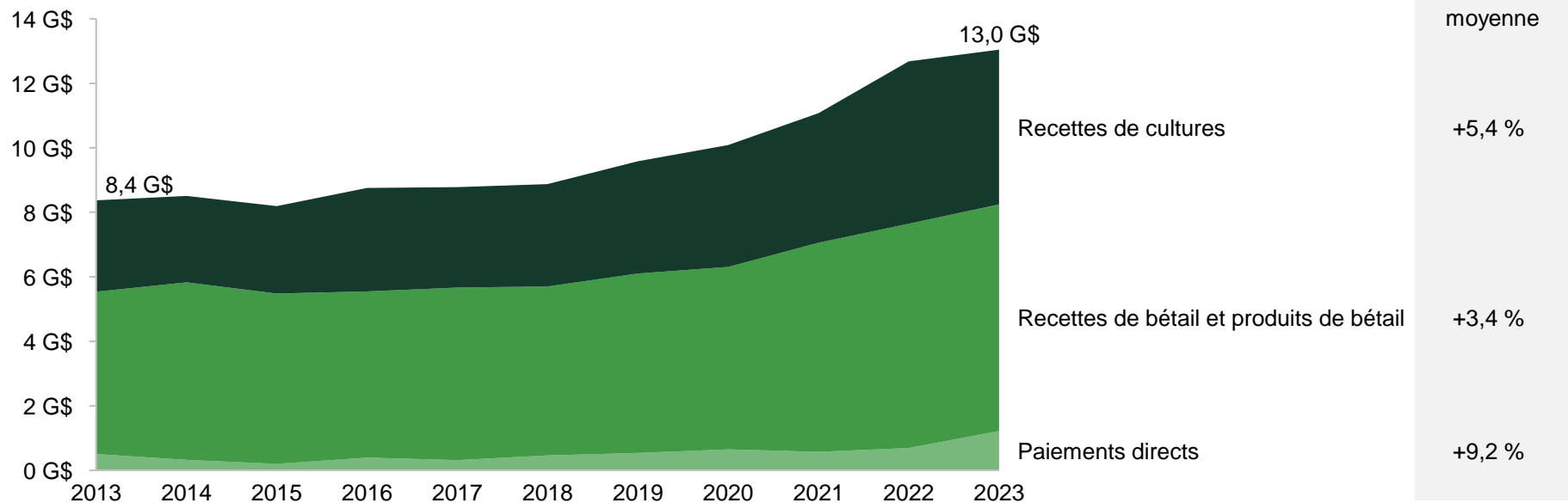
Les recettes de bétail occupent une part importante des recettes monétaires agricoles

Recettes monétaires agricoles

Effectivement, les recettes de bétail et produits de bétail occupent plus de la moitié de la proportion des recettes monétaires agricoles, soit environ 56 %, mais elles ont toutefois connu une croissance plus modeste que les recettes de cultures. En 2023, les recettes monétaires agricoles totales étaient de 13 milliards \$, représentant une augmentation de plus de 55 % comparativement à sa situation d'il y a 10 ans. Plus précisément, celles-ci ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 5,4 % pour la période de 2013 à 2023. Encore pour cette période, les paiements directs ont connu une importante croissance annuelle moyenne, soit de 9,2 %. Quant à elles, les recettes de cultures et les recettes de bétail et de produits de bétail ont respectivement enregistré des croissances annuelles moyennes de 5,4 % et de 3,4 %.

Évolution des recettes monétaires agricoles

Québec, 2013-2023, en milliards \$



Sources : Statistique Canada (Tableau 32-10-0045-01), analyse RCGT.

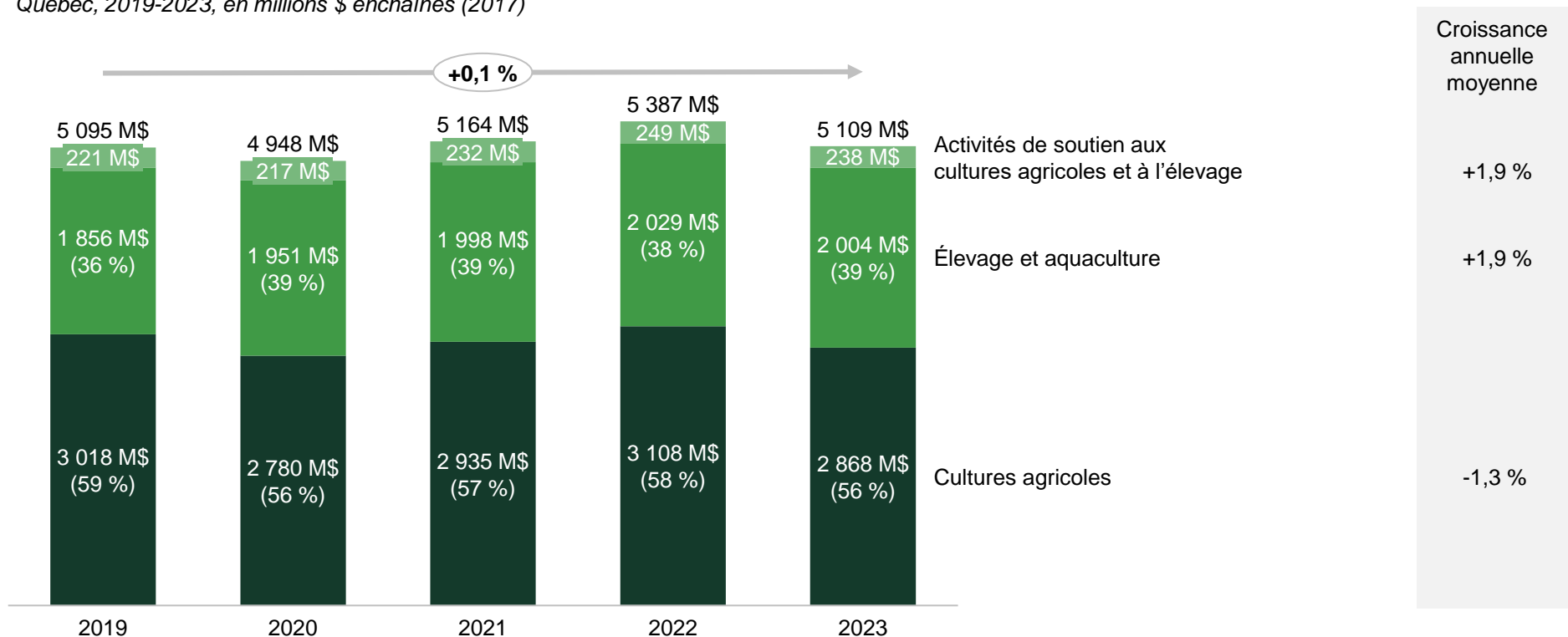
La contribution du secteur au PIB du Québec est demeurée relativement stable depuis les cinq dernières années

Évolution du PIB selon l'industrie

Le PIB réel des cultures agricoles a connu une légère baisse, décroissant à un rythme annuel moyen de 1,3 % entre 2019 et 2023. En contrepartie, le PIB réel de l'élevage et l'aquaculture a connu une augmentation annuelle moyenne de 1,9 % pour la même période. En 2021, l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage représentait 56 % de l'ensemble du PIB généré par le secteur agricole au Québec.

Évolution du PIB réel dans le secteur agricole selon l'industrie

Québec, 2019-2023, en millions \$ enchaînés (2017)



Sources : Statistique Canada (Tableau 36-10-0402-01), analyse RCGT.

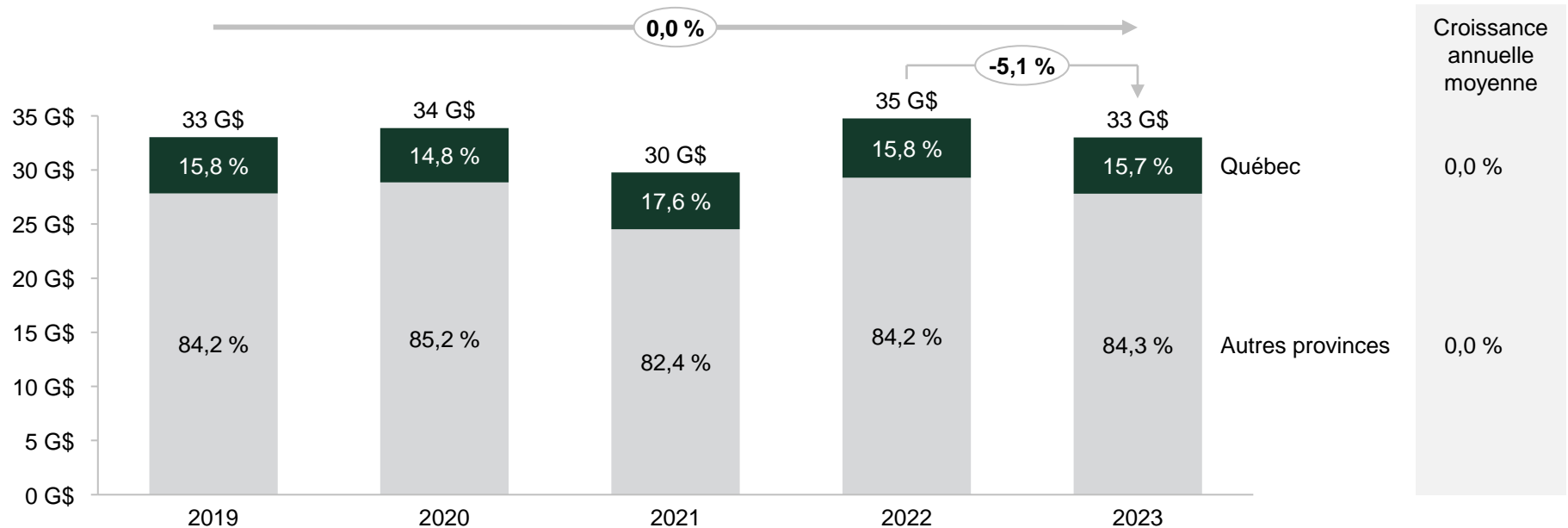
La valeur ajoutée réelle de l'industrie agricole est demeurée stable au Québec et au Canada depuis 2019

Évolution de la valeur ajoutée réelle

La valeur ajoutée réelle est la différence entre la production réelle et la consommation intermédiaire réelle. En combinant l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage avec les activités de soutien aux cultures agricoles et à l'élevage, la variation de la valeur ajoutée réelle est en deçà de 0,1 % pour le Québec et les autres provinces pour la période de 2019 à 2023.

Valeur ajoutée réelle dans l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage, et activités de soutien aux cultures agricoles et à l'élevage

Canada et Québec, 2019-2023, en milliards \$ enchaînés (2017), en %



Sources : Statistique Canada (Tableau 36-10-0480-01), analyse RCGT.

Une diminution de la productivité du travail a été enregistrée pour la période de 2022 à 2023

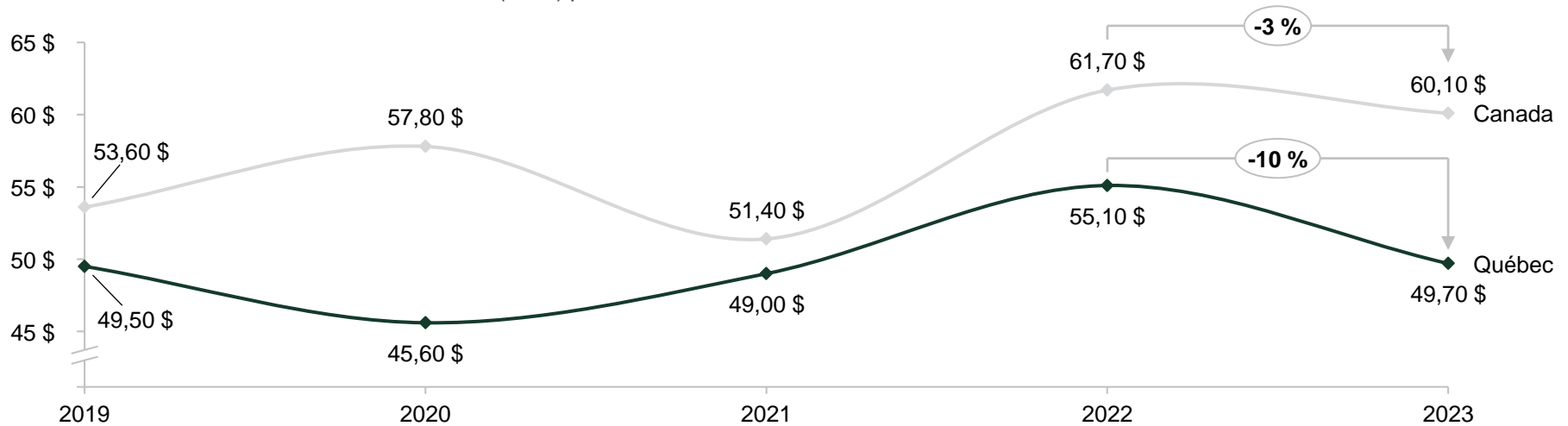
Productivité du travail dans le secteur des cultures agricoles et de l'élevage

La productivité du travail représente le ratio entre la valeur ajoutée réelle et les heures travaillées. La productivité du travail dans les secteurs des cultures agricoles et de l'élevage au Québec se positionne en dessous de celle du Canada pour l'entièreté de la période de 2019 à 2023. Pour les dernières données observables, la productivité était de 60,10 \$ pour le Canada et de 49,70 \$ pour le Québec.

Par ailleurs, il est possible d'observer une diminution de productivité du travail d'environ 10 % entre les années 2022 et 2023 au Québec comparativement à une diminution d'environ 3 % pour le Canada. Cette diminution de productivité peut être notamment expliquée par une croissance plus élevée de l'emploi comparativement au PIB. Cependant, la productivité au Québec pour la période de 2019 à 2023 est restée stable tout au long de cette période, tandis qu'il est possible d'observer une augmentation de la productivité du pays pour cette même période.

Productivité du travail dans le secteur des cultures agricoles et de l'élevage

Canada et Québec, 2019-2023, en \$ enchaînés (2017) par heure



Sources : Statistique Canada (Tableau 36-10-0480-01), Institut du Québec, analyse RCGT.

Le Québec est plus productif que l'ensemble du Canada en élevage, mais moins pour les cultures agricoles

Productivité du travail dans le secteur des cultures agricoles et de l'élevage

Productivité du travail dans le secteur des cultures agricoles et de l'élevage

Canada et Québec, 2019-2023, en \$ enchaînés (2017) par heure

Secteurs	Canada					Québec				
	2019	2020	2021	2020	2023	2019	2020	2021	2020	2023
Cultures agricoles et élevage	53,6	57,8	51,4	61,7	60,1	49,5	45,6	49,0	55,1	49,7
Cultures agricoles	77,8	81,8	70,1	86,0	81,4	65,9	54,9	58,2	66,3	57,7
Culture en serre et en pépinière et floriculture	47,0	57,3	57,3	64,9	60,5	54,9	73,9	83,0	98,5	110,3
Cultures agricoles (sauf culture en serre et en pépinière et floriculture)	90,0	91,5	77,6	97,2	92,0	74,8	58,3	61,0	69,1	58,8
Élevage	25,4	28,0	29,1	30,7	32,0	34,4	36,4	39,4	43,3	41,1
Aquaculture	98,8	100,0	116,7	102,9	89,5	18,3	22,8	19,0	20,5	18,8
Élevage (sauf aquaculture)	23,6	26,2	27,1	28,8	30,4	34,5	36,5	39,5	43,4	41,2
Activités de soutien aux cultures agricoles et à l'élevage	40,1	44,2	41,6	47,2	44,7	46,3	49,1	45,7	46,8	46,1

Sources : Statistique Canada (Tableau 36-10-0480-01), analyse RCGT.

Les dépenses d'intrants ont connu une importante augmentation, notamment pour la période de 2021 à 2022

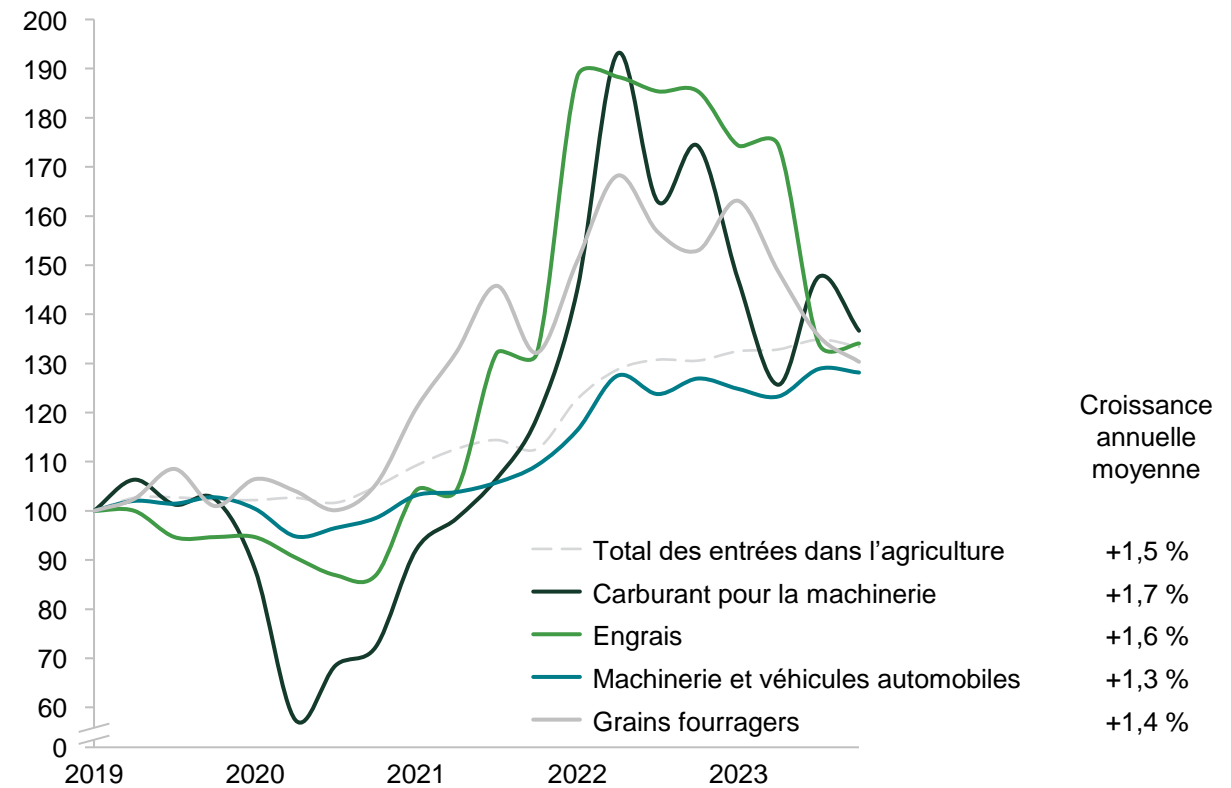
Indice des prix dans le domaine agricole

Durant les dernières années, l'augmentation des prix des intrants a apporté une pression sur les finances des entreprises agricoles au Québec.

Les dépenses dédiées à l'achat de carburant, d'engrais et de grains ont connu une importante croissance entre 2021 et 2023, avant de redescendre au dernier trimestre de 2023.

Évolution de l'indice des prix des entrées dans l'agriculture

Québec, 2019-2023, indice 2019 = 100



Sources : Statistique Canada (Tableaux 18-10-0258-01 et 32-10-0049-01), analyse RCGT.

46 % des entreprises avaient un chiffre d'affaires de moins de 500 000 \$ en 2023

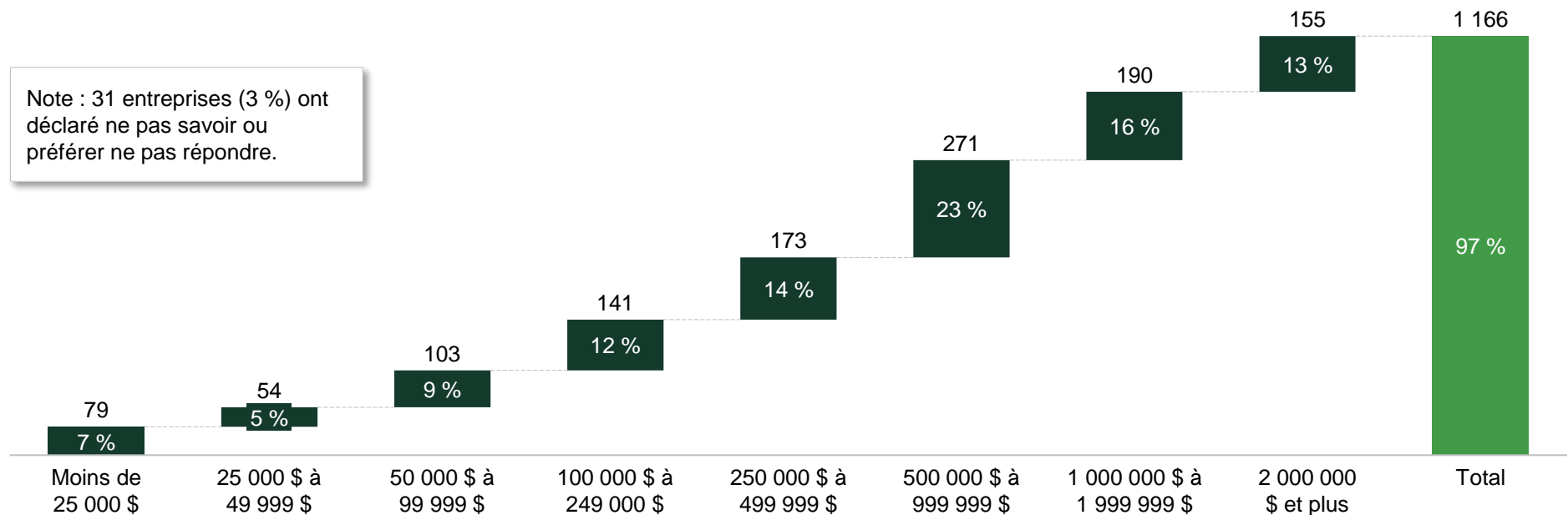
Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

De plus, 23 % des entreprises répondantes déclarent avoir généré un chiffre d'affaires entre 500 000 \$ et moins de 1 million \$.

Les secteurs de production porcine et de production avicole sont les secteurs comportant les plus grandes proportions d'entreprises déclarant un chiffre d'affaires de plus de 2 millions \$ avec des taux respectifs de 29 % et de 26 %. En effet, il y a une forte proportion d'entreprises intégrées dans ces secteurs d'activités.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon leur chiffre d'affaires

Québec, 2023, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Le chiffre d'affaires des entreprises agricoles répondantes varie selon la région

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon leur chiffre d'affaires et leur région

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon leur chiffre d'affaires et leur région

Québec, 2023, en %

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale-Côte-Nord	Mauricie	Estrie	Montréal-Laval	Outaouais-Laurentides	Abitibi-Témiscamingue	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Lanaudière	Montréal	Centre-du-Québec
Moins de 5 000 \$	0 %	2 %	2 %	3 %	1 %	0 %	1 %	4 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %
5 000 \$ à 24 999 \$	3 %	11 %	5 %	8 %	8 %	14 %	10 %	0 %	0 %	6 %	5 %	4 %	4 %
25 000 \$ à 49 999 \$	2 %	5 %	7 %	5 %	7 %	7 %	6 %	4 %	7 %	6 %	3 %	3 %	3 %
50 000 \$ à 99 999 \$	10 %	15 %	10 %	3 %	12 %	14 %	15 %	4 %	13 %	6 %	5 %	7 %	7 %
100 000 \$ à 249 000 \$	12 %	11 %	14 %	5 %	17 %	7 %	19 %	30 %	7 %	9 %	4 %	11 %	11 %
250 000 \$ à 499 999 \$	18 %	11 %	9 %	15 %	11 %	14 %	14 %	22 %	33 %	14 %	16 %	15 %	14 %
500 000 \$ à 999 999 \$	34 %	26 %	19 %	18 %	24 %	21 %	13 %	11 %	33 %	27 %	21 %	19 %	25 %
1 000 000 \$ à 1 999 999 \$	10 %	11 %	14 %	23 %	11 %	14 %	8 %	0 %	7 %	22 %	28 %	17 %	19 %
2 000 000 \$ et plus	9 %	8 %	19 %	20 %	9 %	7 %	12 %	15 %	0 %	7 %	15 %	19 %	14 %
N'a pas répondu	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %	2 %	2 %	10 %	0 %	3 %	3 %	4 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Peu d'entreprises prévoient une augmentation de leur rentabilité pour les trois prochaines années

Rentabilité et chiffre d'affaires

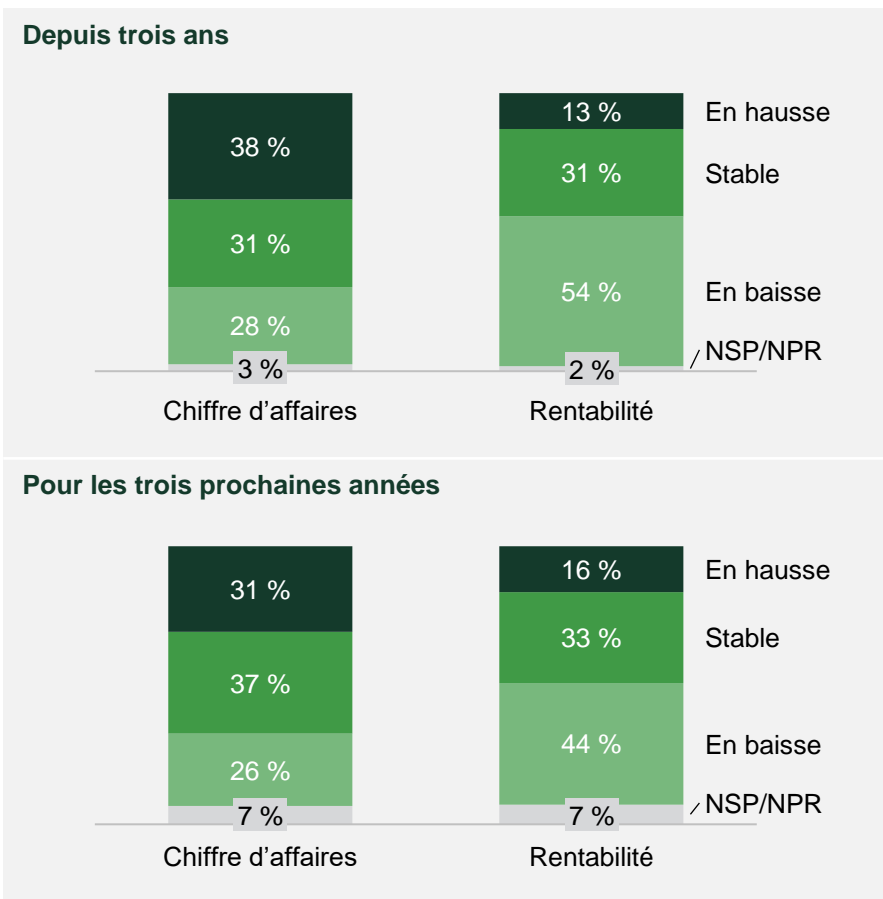
Depuis les trois dernières années, 38 % des entreprises agricoles répondantes déclarent un chiffre d'affaires à la hausse. Les entreprises agricoles de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine semblent avoir été dans une meilleure situation, avec 47 % des entreprises déclarant un chiffre d'affaires à la hausse depuis trois ans. De plus, ce sont 53 % des entreprises québécoises des domaines de la production laitière et de la culture en serre qui ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires durant les trois dernières années. De plus, 54 % des entreprises répondantes déclarent une rentabilité à la baisse depuis trois ans, dont 70 % des entreprises sondées dans le sous-secteur de la production porcine. Pour ceux-ci, les difficultés financières proviennent notamment d'une baisse de production et de l'augmentation importante du coût des intrants.

Pour les prochaines années, 37 % des entreprises prévoient un chiffre d'affaires stable et 31 % un chiffre d'affaires à la hausse. De plus, 44 % des entreprises sondées prévoient une rentabilité à la baisse. Pour l'ensemble du Québec, les sous-secteurs de la production porcine et de grandes cultures sont les sous-secteurs avec la plus haute proportion d'entreprises sondées prévoyant une baisse de rentabilité, soit 57 % d'entre elles. Par ailleurs, 49 % des entreprises sondées situées en Montérégie prévoient une baisse de leur rentabilité pour les trois prochaines années, faisant de cette région celle anticipant la plus forte baisse de rentabilité prévue. Ce phénomène pourrait s'expliquer par la présence de plusieurs fermes porcines en Montérégie.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon l'évolution de la rentabilité et du chiffre d'affaires

Québec, 2024, en %



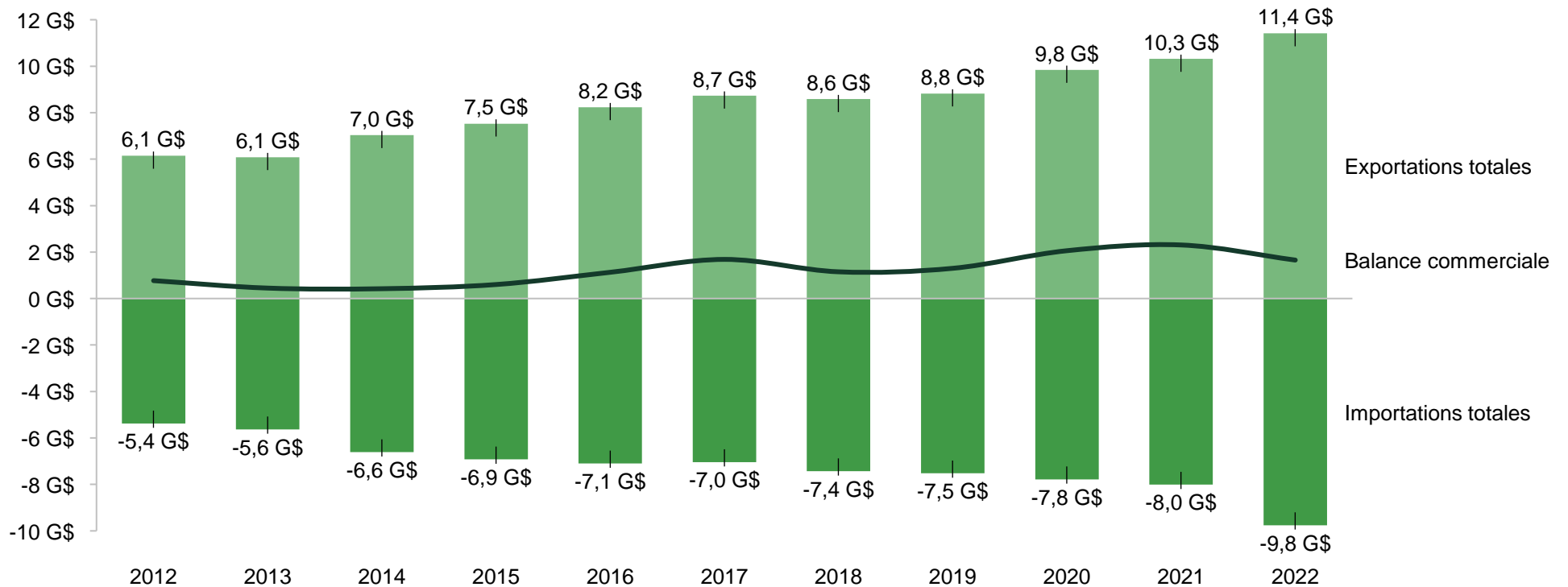
L'industrie bioalimentaire québécoise observe un surplus commercial

Balance commerciale

Le Québec affiche une balance commerciale légèrement positive pour l'industrie bioalimentaire, ce qui indique que la valeur des exportations a surpassé celle des importations. Des analyses détaillées sont présentées en annexes.

Évolution des exportations, des importations et de la balance commerciale du bioalimentaire

Québec, 2012-2022, en milliards \$



Sources : MAPAQ, analyse RCGT.

Le portrait a permis de tirer certains constats en lien avec l'industrie agricole québécoise

Constats

Répartition des exploitants agricoles

Le nombre d'exploitations agricoles s'élève à près de 30 000 au Québec selon le dernier recensement. La Montérégie regroupe 23 % des exploitants agricoles, faisant de la région celle ayant la plus forte proportion au Québec. Elle est suivie par les régions de la Chaudière-Appalaches (20,7 %) et du Centre-du-Québec (11,3 %). La Montérégie est une région où la culture de plantes oléagineuses et de céréales est particulièrement importante. Pour la période de 2016 à 2022, c'est la région de la Montérégie qui a enregistré la plus haute variation d'entreprises, soit de 190 entreprises agricoles notamment dans le secteur de la production végétale.

La récente diminution du nombre d'exploitants qui touche l'ensemble du Canada s'est avérée plus faible au Québec, où la baisse annuelle moyenne du nombre d'exploitations agricoles a été de seulement 0,3 % depuis 2006.

Performance financière

Les recettes monétaires agricoles ont connu une hausse annuelle moyenne de près de 5 % depuis 2019. Toutefois, le contexte économique demeure difficile, notamment en raison du coût des intrants qui a fortement augmenté pour les entreprises agricoles québécoises et du coût du financement qui influence directement les profits des fermes québécoises.

Ainsi, malgré la hausse des recettes, le PIB réel est demeuré relativement stable depuis les cinq dernières années.

En matière de productivité, le Québec est plus productif que l'ensemble du Canada en élevage, mais moins pour les cultures agricoles.

Les difficultés financières risquent de perdurer dans le temps. En effet, seulement 16 % des entreprises sondées dans le cadre de l'étude prévoient une hausse de la rentabilité au cours des trois prochaines années. Cette proportion est de 15 % pour la Montérégie .

Commerce international

Le Québec affiche une balance commerciale légèrement positive pour l'industrie bioalimentaire, ce qui indique que dans cette industrie, le pays a vendu plus qu'il n'a acheté de l'extérieur.

Portrait de la main-d'œuvre agricole



La présente section se décline en cinq thématiques

Introduction à la section

Thématiques	Éléments abordés
Répartition des emplois	<ul style="list-style-type: none">• Évolution du nombre d'emplois agricoles• Répartition des employés selon le type d'emploi• Répartition des employés selon le statut d'emploi• Répartition des employés selon la syndicalisation• Répartition des employés selon le groupe minoritaire• Répartition des employés selon leur âge
Expérience des employés	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des employés selon le nombre d'années d'expérience en agriculture• Répartition des employés selon le nombre d'employeurs au cours des dernières années
Portrait des travailleurs étrangers temporaires	<ul style="list-style-type: none">• Proportion des employés sondés qui sont des travailleurs étrangers temporaires• Répartition des travailleurs étrangers temporaires sondés selon leur intérêt pour la résidence permanente• Entraves au projet de résidence permanente pour les intéressés
Attentes et satisfaction des employés	<ul style="list-style-type: none">• Motivation ayant influencé la décision d'occuper un emploi dans le domaine agricole• Méthode de recherche d'emploi• Satisfaction par rapport aux conditions de travail

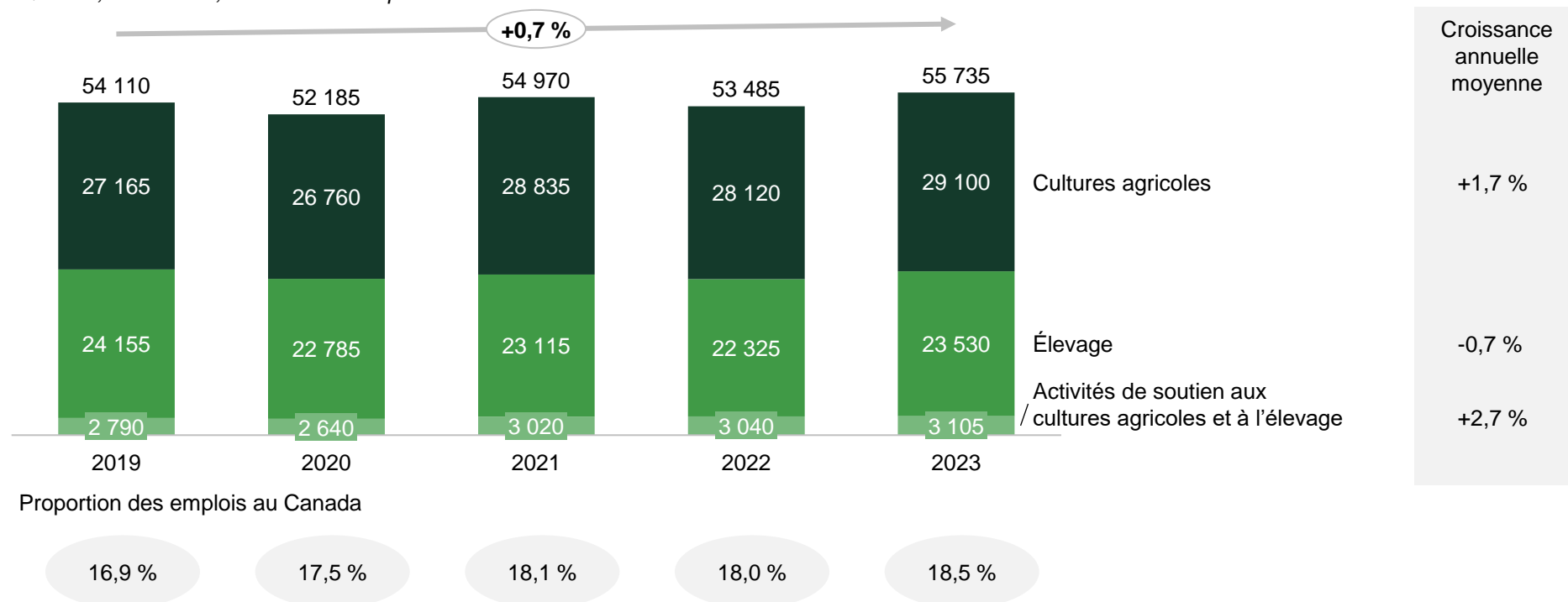
Le secteur agricole embauchait près de 56 000 personnes en 2023 au Québec, soit 18,5 % des emplois au pays

Évolution du nombre d'emplois agricoles

Pour analyser l'emploi, les données provenant du système de comptabilité nationale ont été utilisées, sous la suggestion de Statistique Canada. Plus de la moitié des emplois (52 %) se retrouvent dans les cultures agricoles, alors que 42 % sont dans le secteur de l'élevage. Ce dernier a d'ailleurs connu une baisse du nombre d'emplois par rapport à 2019. Ceci peut entre-autre être expliqué par le manque de candidats possédant les compétences nécessaires ainsi qu'aux difficultés de recrutement reliées à la situation rurale des exploitations.

Évolution du nombre d'emplois selon le secteur

Québec, 2019-2023, en nombre d'emplois



Sources : Statistique Canada (Tableau 36-10-0489-01), analyse RCGT

39 % des emplois dans les entreprises sont des postes de manœuvre et journaliers

Répartition des employés selon le type d'emploi

Les entreprises sondées ont en moyenne sept travailleurs à l'emploi selon les données récoltées dans le cadre du sondage à cet effet.

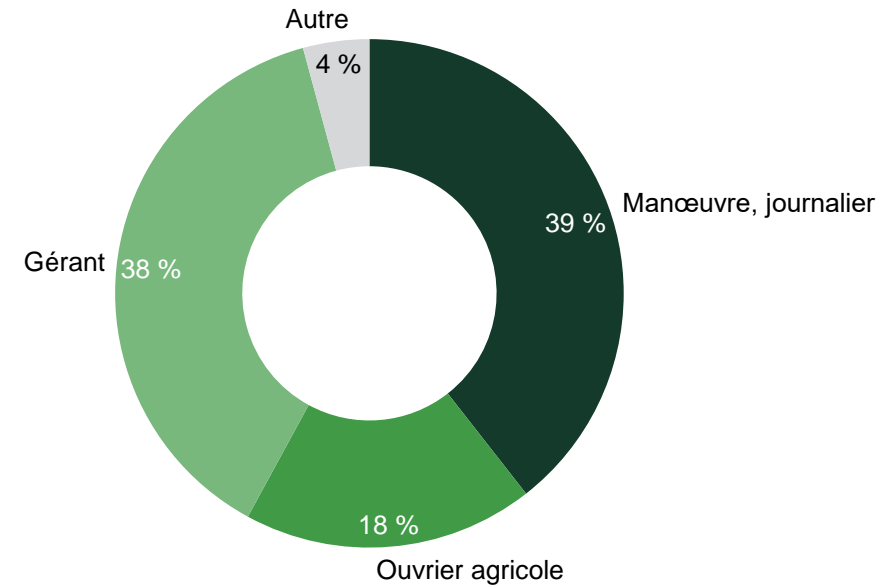
Parmi les travailleurs à l'emploi, le personnel de type manœuvre et/ou journaliers (ouvriers de ferme, préposés à la cueillette de fruits, assistants d'élevage, etc.) représente 39 % des employés des entreprises sondées.

De plus, elles déclarent que 18 % de ses travailleurs sont des employés engagés à titre d'ouvriers agricoles (ouvriers spécialisés en cultures maraîchères, techniciens agricoles en élevage, opérateurs de machines agricoles, etc.).

Finalement, 38 % des employés des entreprises agricoles répondantes sont gérants (directeurs d'exploitation agricole, responsables de production agricole, gestionnaires de domaine agricole, etc.), alors que 4 % sont des emplois d'autre type.

Répartition des employés selon le type d'emploi

Québec, 2024, en %



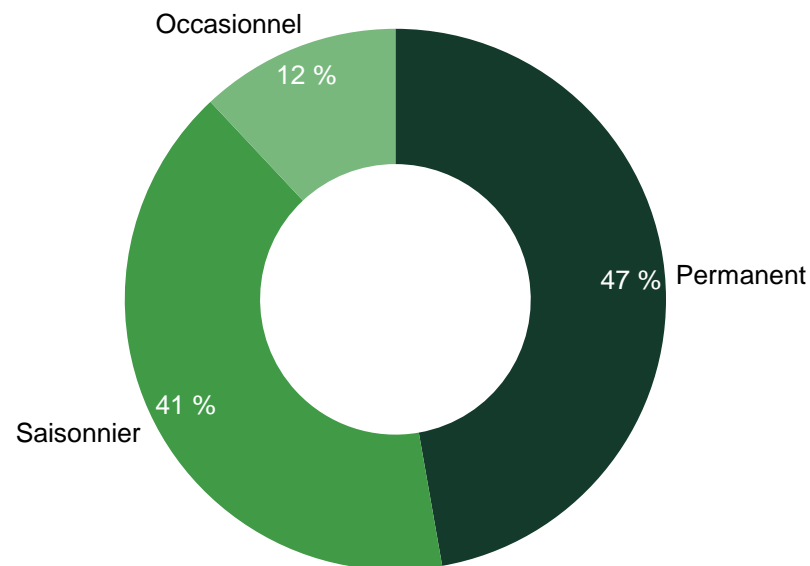
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Les entreprises répondantes emploient une majorité d'employés permanents

Répartition des employés selon le statut d'emploi

Répartition des employés selon le statut d'emploi

Québec, 2024, en nombre



Les entreprises agricoles répondantes déclarent employer près de la moitié de leurs employés plus de neuf mois par année, soit 47 %, ce qui en fait des travailleurs permanents.

De plus, en moyenne, parmi les employés des entreprises sondées, 41 % des employés sont saisonniers, et 12 % sont occasionnels parmi les entreprises répondantes.

À titre indicatif, les travailleurs saisonniers sont ceux issus d'un placement d'une durée de 14 semaines jusqu'à 9 mois chez le même employeur, alors que les travailleurs occasionnels proviennent d'un placement d'une journée à moins de 14 semaines.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

98 % des entreprises répondantes ne déclarent qu'aucun de leurs employés n'est syndiqué

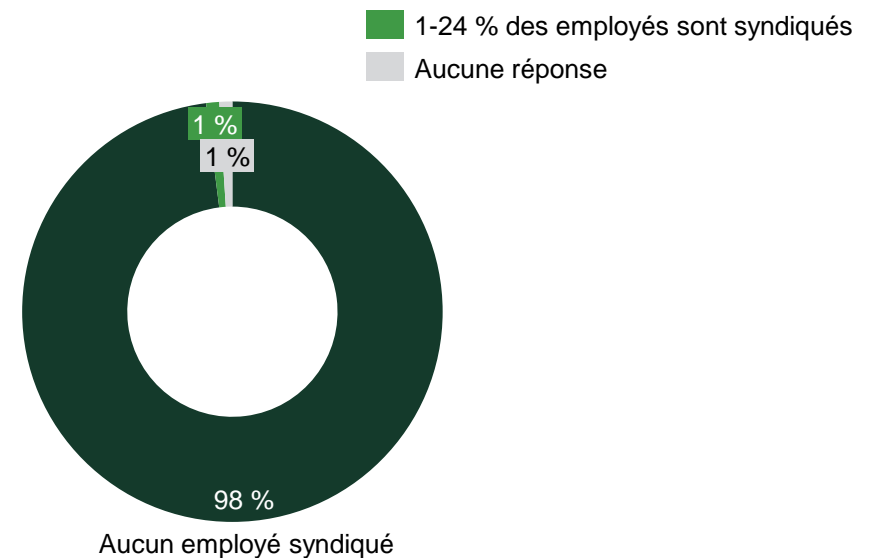
Répartition des employés selon la syndicalisation

La grande majorité des entreprises agricoles sondées, soit 98 % d'entre elles, affirment n'employer aucun employé syndiqué. Effectivement, seulement 1 % d'entre elles affirment que de 1 à 24 % de leurs employés sont syndiqués. Il est aussi pertinent de noter que 1 % des entreprises sondées ne préfèrent pas répondre et/ou n'ont pas la réponse à cette question.

C'est la région de Montréal–Laval qui détient la plus haute proportion d'employés syndiqués, avec 7 % des entreprises de cette région déclarant que 75 % à 99 % de leurs employés sont syndiqués.

Syndicalisation au sein des entreprises répondantes

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

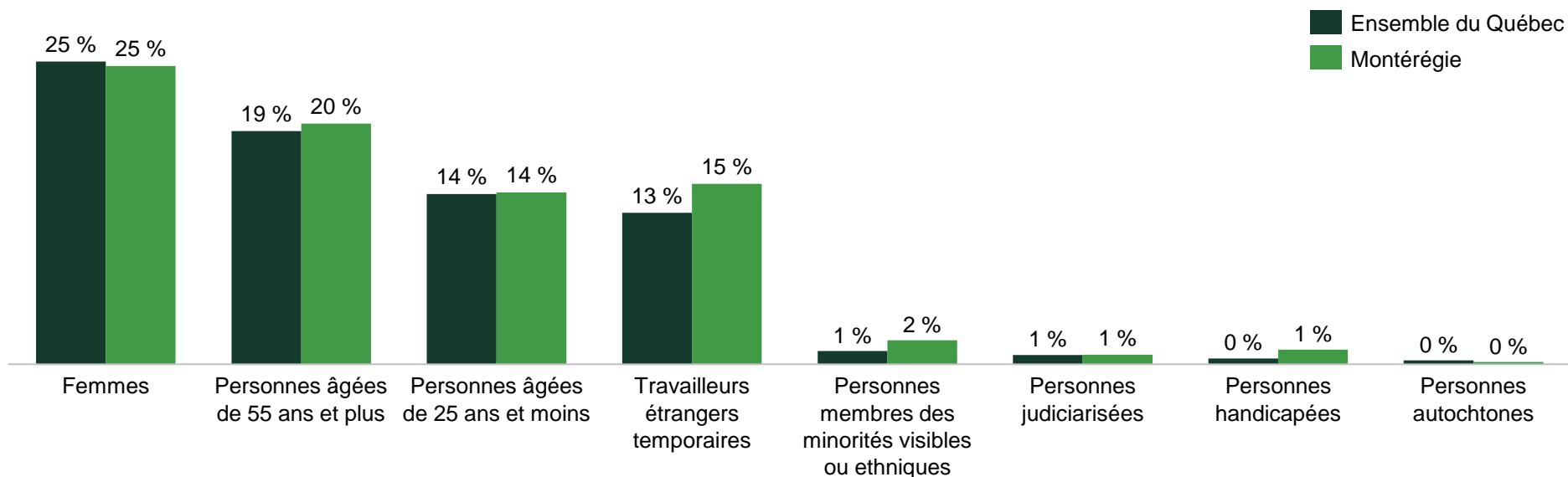
Parmi les entreprises agricoles recensées, un quart des travailleurs sont des femmes

Répartition des travailleurs selon le groupe minoritaire

En moyenne, 25 % des employés des entreprises sondées sont des femmes. Parmi les entreprises au Québec ayant répondu au sondage, 34 % d'entre elles sont des entreprises n'employant aucune femme, tandis que 4 % d'entre elles déclarent employer seulement des femmes. En Mauricie, plus de 50 % des entreprises agricoles répondantes déclarent ne pas avoir d'employées de sexe féminin. De plus, environ 14 % des employés des entreprises agricoles recensées sont des personnes âgées de 25 ans et moins tandis qu'environ 19 % des employés sont âgés de plus de 55 ans. 2 % des employés des entreprises agricoles recensées situées en Montérégie sont des personnes membres de minorités visibles ou ethniques, comparativement à 1 % pour l'ensemble des entreprises recensées du Québec.

Répartition des employés qui font partie de groupes minoritaires

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

De manière générale, les travailleurs de moins de 40 ans représentent les deux tiers de la main-d'œuvre agricole

Répartition des employés selon leur âge

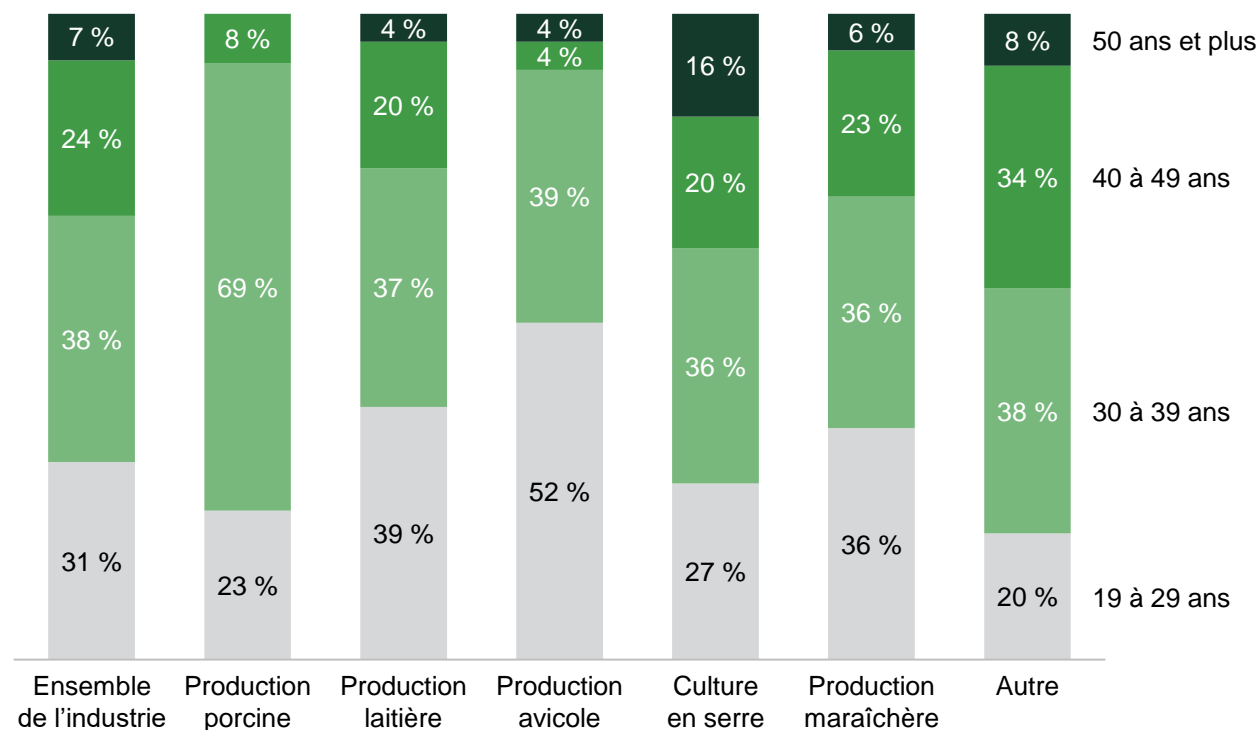
Les travailleurs expérimentés occupent une part plus importante dans la culture en serre, où la main-d'œuvre de 50 ans et plus constitue 16 % des travailleurs.

En contrepartie, certains types de production affichent plutôt une surreprésentation des travailleurs de moins de 30 ans. C'est le cas dans la production avicole, où cette tranche de la population constitue plus de la moitié des travailleurs.

Ce sont les travailleurs âgés de 30 à 39 ans qui regroupent la plus grande proportion de travailleurs, soit plus de 38 % des travailleurs agricoles sondés.

Répartition des travailleurs agricoles répondants selon leur âge

Québec, 2024, en %



Note : aucun travailleur recensé n'avait moins de 19 ans.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Les travailleurs agricoles ont des horaires chargés en comparaison avec les autres industries

Répartition des travailleurs selon le nombre d'heures par semaine

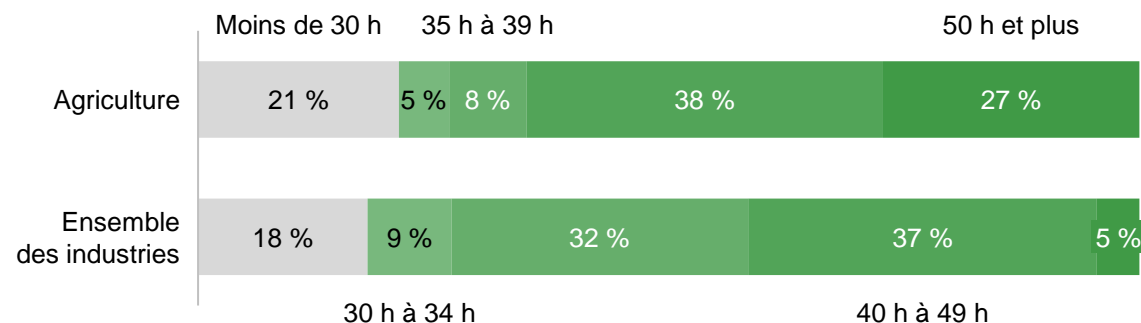
28 % des travailleurs agricoles travaillent plus de 50 heures par semaine en moyenne. En comparaison, cette proportion est de 5 % pour l'ensemble des industries québécoises.

Le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine atteint près de 41 pour les travailleurs agricoles, mais il est de 34,7 heures pour l'ensemble des industries. En moyenne, c'est donc 18 % d'heures de plus que réalisent les travailleurs agricoles.

Les employés du secteur agricole sont ainsi soumis à de longs horaires qui peuvent être difficiles pour certains d'entre eux, notamment lors de la période estivale.

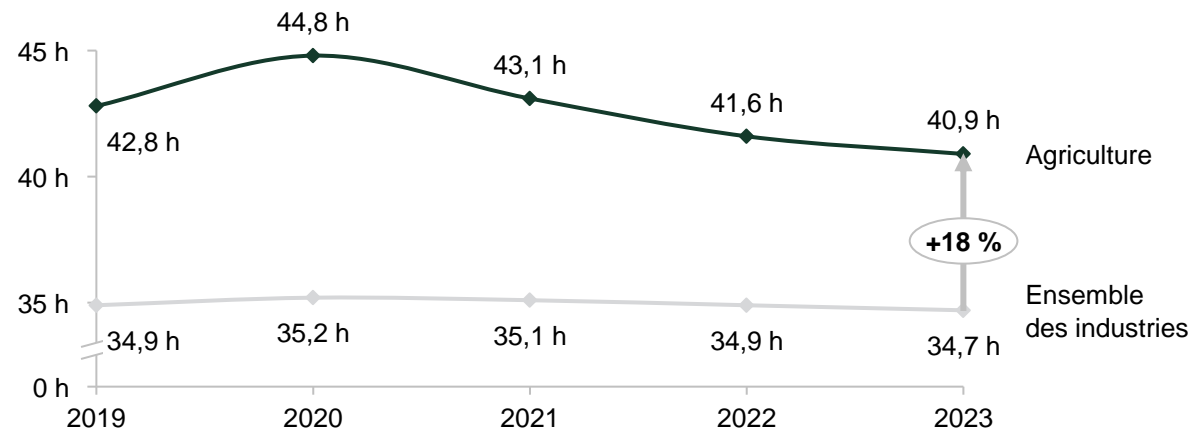
Répartition des travailleurs agricoles selon le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine

Québec, 2023, en % des travailleurs



Heures travaillées en moyenne par semaine

Québec, 2019-2023, en % des travailleurs



Sources : Statistique Canada (Tableau 14-10-0035-01), analyse RCGT.

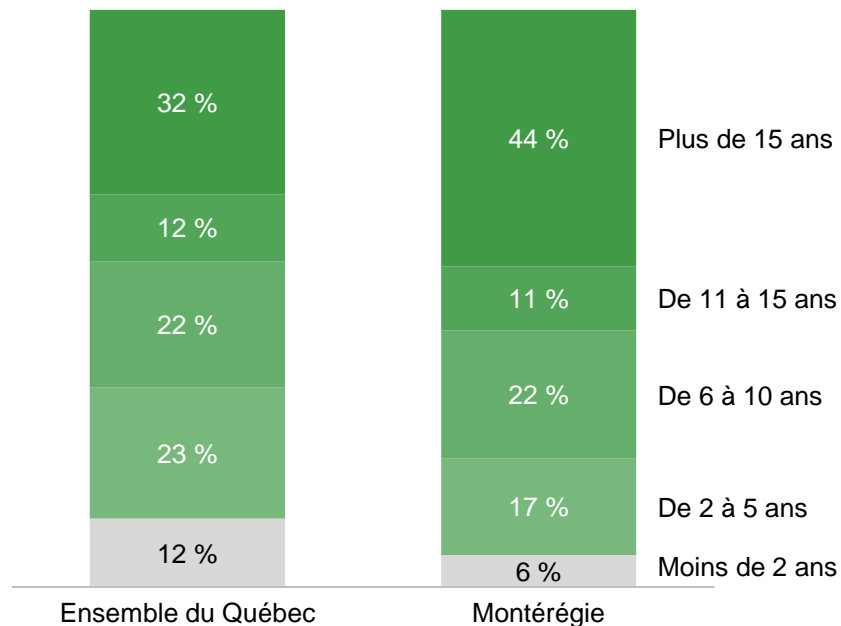
Le tiers des employés sondés possède plus de 15 ans d'expérience en agriculture

Expérience des travailleurs

En Montérégie, la proportion de travailleurs ayant plus de 15 ans d'expérience surpasse celle de l'ensemble du Québec et s'établit à 44 %, comparativement à 32 % pour la province.

Répartition des employés sondés selon le nombre d'années d'expérience en agriculture

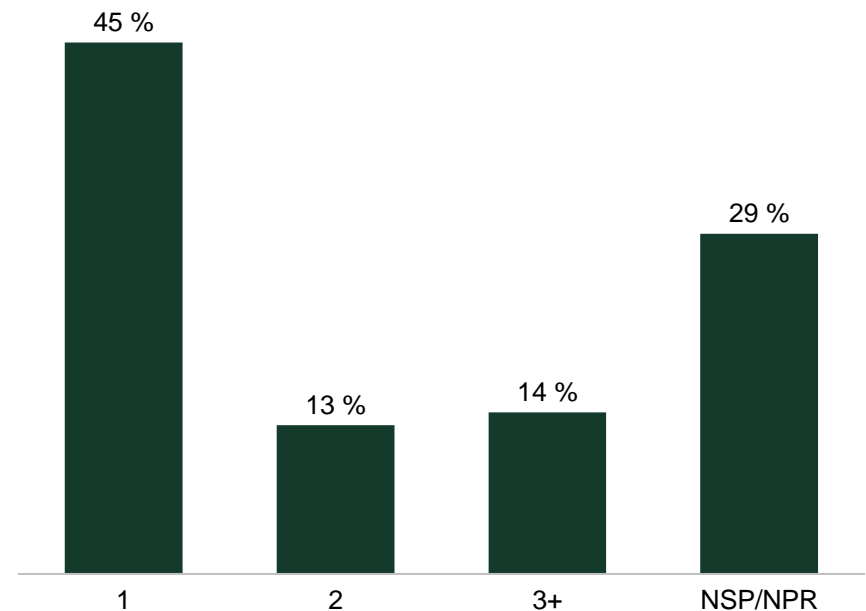
Québec, 2024, en %



En moyenne, les travailleurs sondés ont eu 2,8 employeurs au cours des cinq dernières années. 45 % des répondants soulignent n'avoir eu qu'un seul employeur depuis 2019. Cette proportion est de 33 % pour la Montérégie.

Répartition des employés selon le nombre d'employeurs au cours des cinq dernières années

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Le nombre de travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole a presque doublé en cinq ans

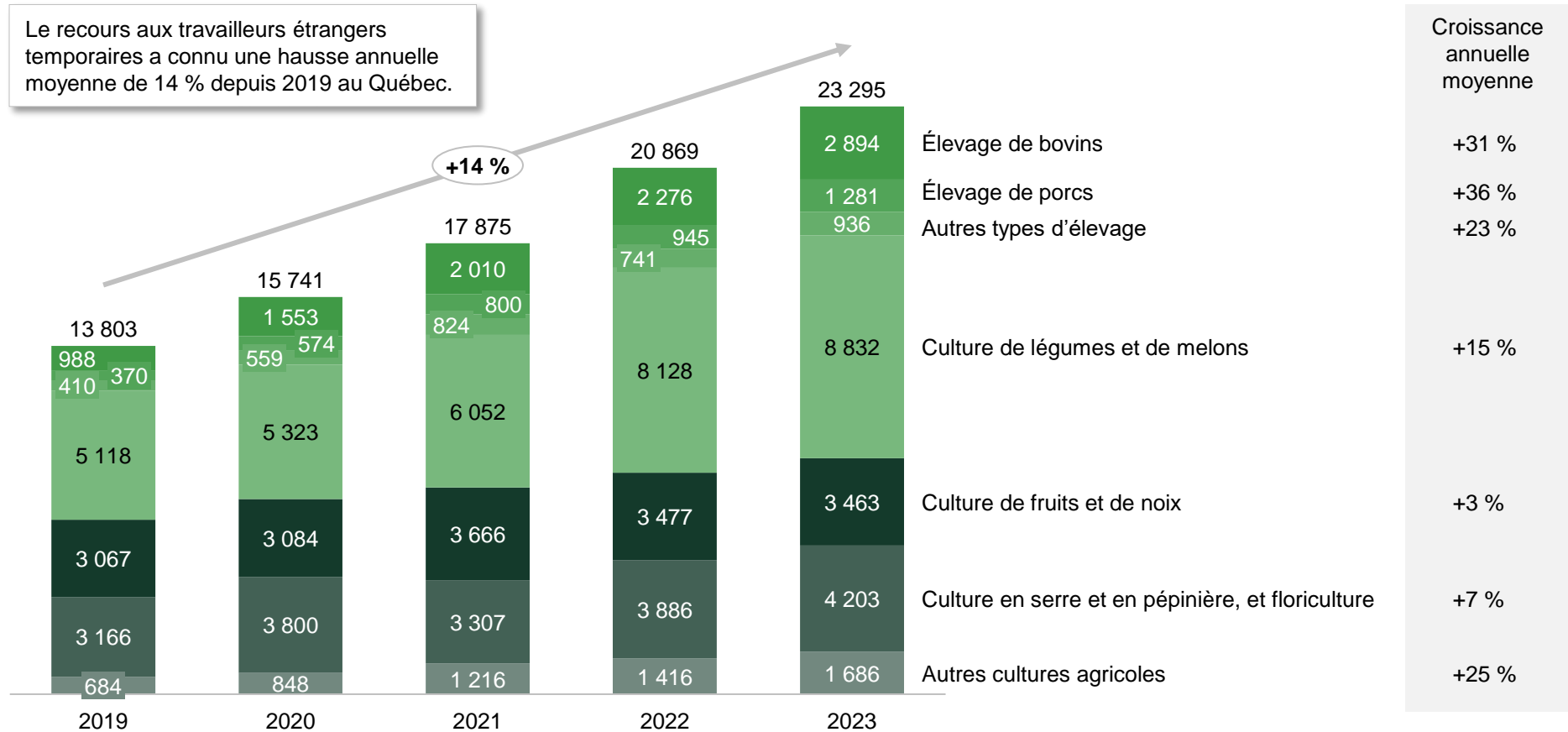
Répartition des travailleurs étrangers temporaires selon l'industrie

De manière générale, l'élevage est un sous-secteur qui a connu un léger recul du nombre d'emplois depuis 2019 et c'est également celui qui a connu la plus forte croissance du nombre de travailleurs étrangers temporaire. Plus spécifiquement, l'élevage de porc est l'industrie agricole ayant connu la plus forte hausse du nombre de travailleurs étrangers temporaires depuis 2019.

Évolution du nombre de travailleurs étrangers temporaires selon l'industrie

Québec, 2019-2023, en nombre de travailleurs étrangers temporaires

Le recours aux travailleurs étrangers temporaires a connu une hausse annuelle moyenne de 14 % depuis 2019 au Québec.



Sources : Statistique Canada (Tableau 32-10-0218-01), analyse RCGT.

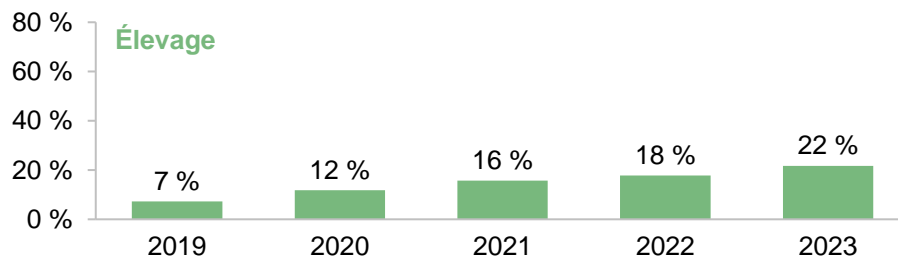
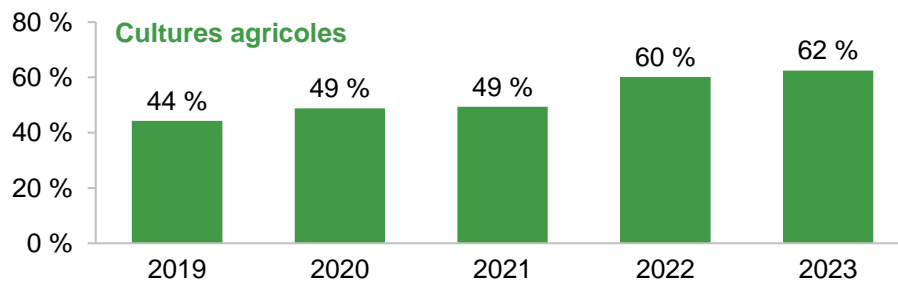
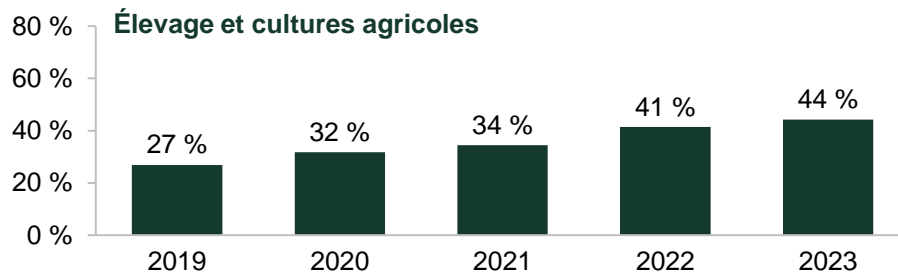
Note : Le secteur des autres cultures agricoles inclut notamment le secteur de «Culture de plantes oléagineuses et de céréales»

La proportion des travailleurs étrangers temporaires a considérablement augmenté depuis 2019 en agriculture

Répartition de la proportion des travailleurs étrangers temporaires

Évolution de la proportion de travailleurs étrangers temporaires selon l'industrie

Québec, 2019-2023, en % des travailleurs totaux



En 2019, les travailleurs étrangers temporaires représentaient 27 % des emplois en élevage et cultures agricoles. Cette proportion a grimpé à 44 % en 2023.

La proportion des travailleurs étrangers temporaires est considérablement plus élevée dans le secteur des cultures agricoles, par rapport à celui de l'élevage. En 2023, les travailleurs étrangers temporaires représentaient 62 % des emplois en cultures agricoles et 22 % des travailleurs dans l'élevage.

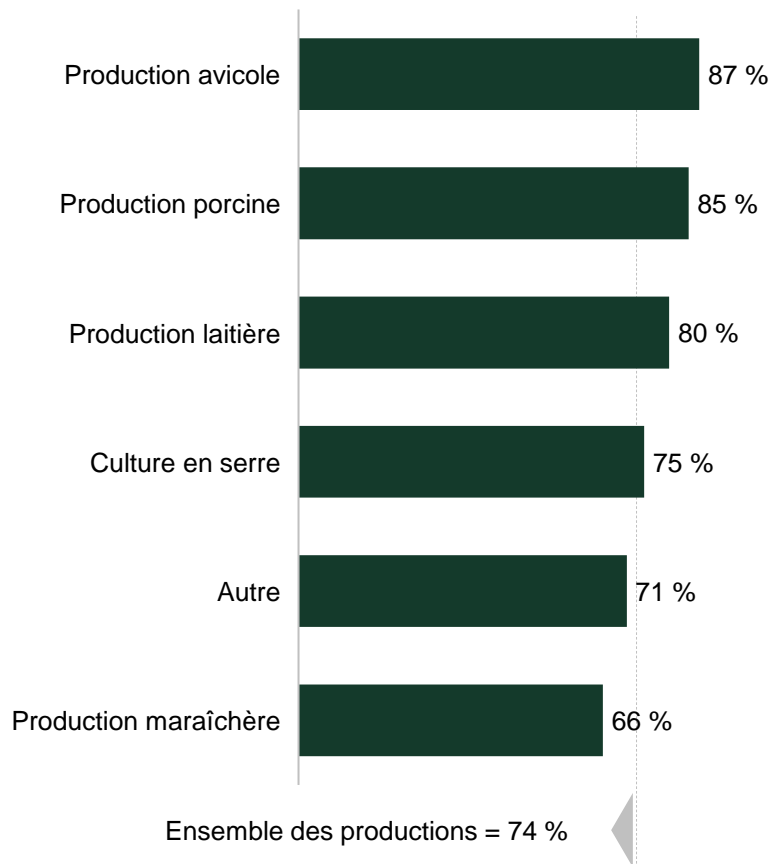
Sources : Statistique Canada (Tableaux 36-10-0489-01 et 32-10-0218-01), analyse RCGT.

74 % des sondés sont des travailleurs étrangers temporaires dont la majorité est intéressée par la résidence permanente

Portrait des travailleurs étrangers temporaires ayant pris part au sondage

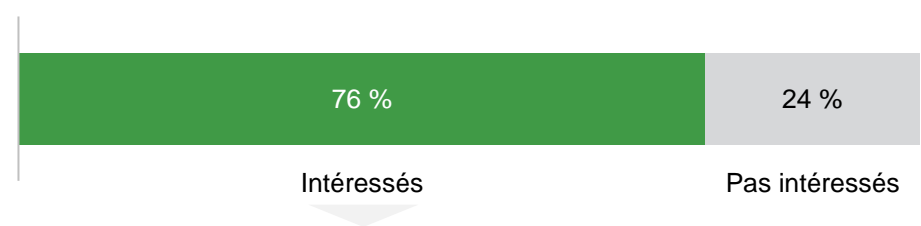
Proportion des employés sondés qui sont des travailleurs étrangers temporaires

Québec, 2024, en %

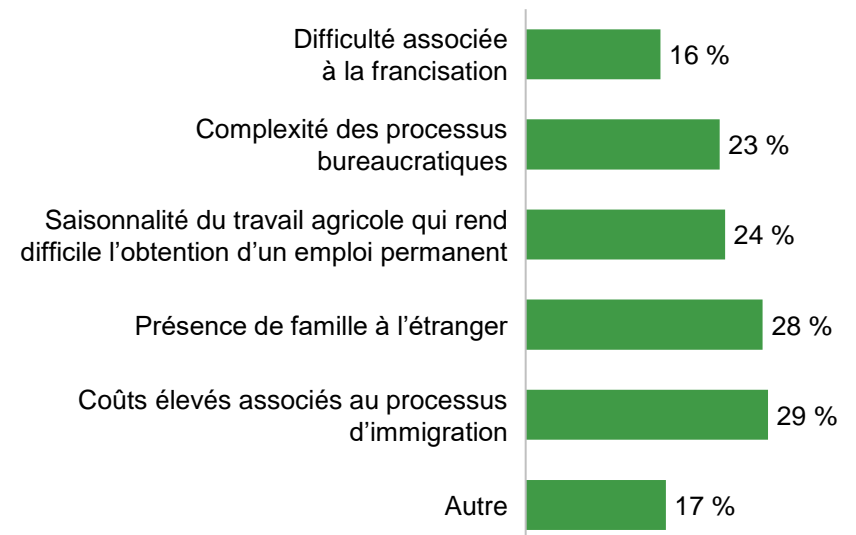


Répartition des travailleurs étrangers temporaires sondés selon leur intérêt pour la résidence permanente

Québec, 2024, en %



Entraves au projet de résidence permanente pour les intéressés



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

L'intérêt de travailler avec les animaux et les plantes est le principal élément ayant donné envie d'occuper ce travail

Motivation ayant influencé la décision d'occuper un emploi dans le domaine agricole

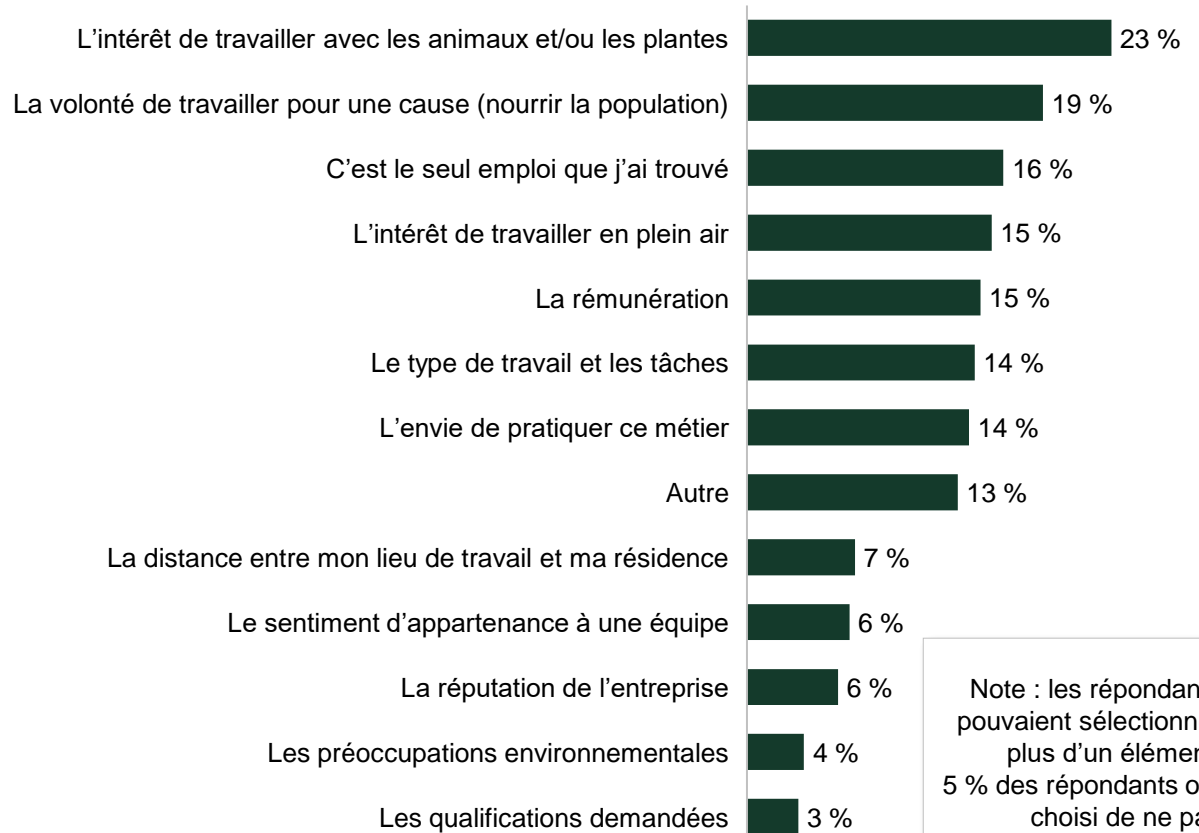
Effectivement, plus d'un travailleur sondé sur cinq, soit 23 %, affirme que leur intérêt de travailler avec les animaux et/ou les plantes a représenté un élément important influençant leur décision d'occuper ce travail.

La volonté de travailler pour une cause est aussi un élément important influençant la main-d'œuvre sondée à occuper un travail dans le domaine agricole.

Cependant, plus de 16 % des travailleurs sondés déclarent que la décision d'occuper ce travail est simplement due au fait que c'était le seul emploi qu'ils ont trouvé. Plus précisément, 29 % des travailleurs de la région du Bas-Saint-Laurent l'ont affirmé, ainsi que 22 % des travailleurs sondés de la région de la Montérégie.

Proportion des employés sondés selon les éléments qui les ont motivés à occuper ce travail

Québec, 2024, en %



Note : les répondants pouvaient sélectionner plus d'un élément. 5 % des répondants ont choisi de ne pas répondre.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

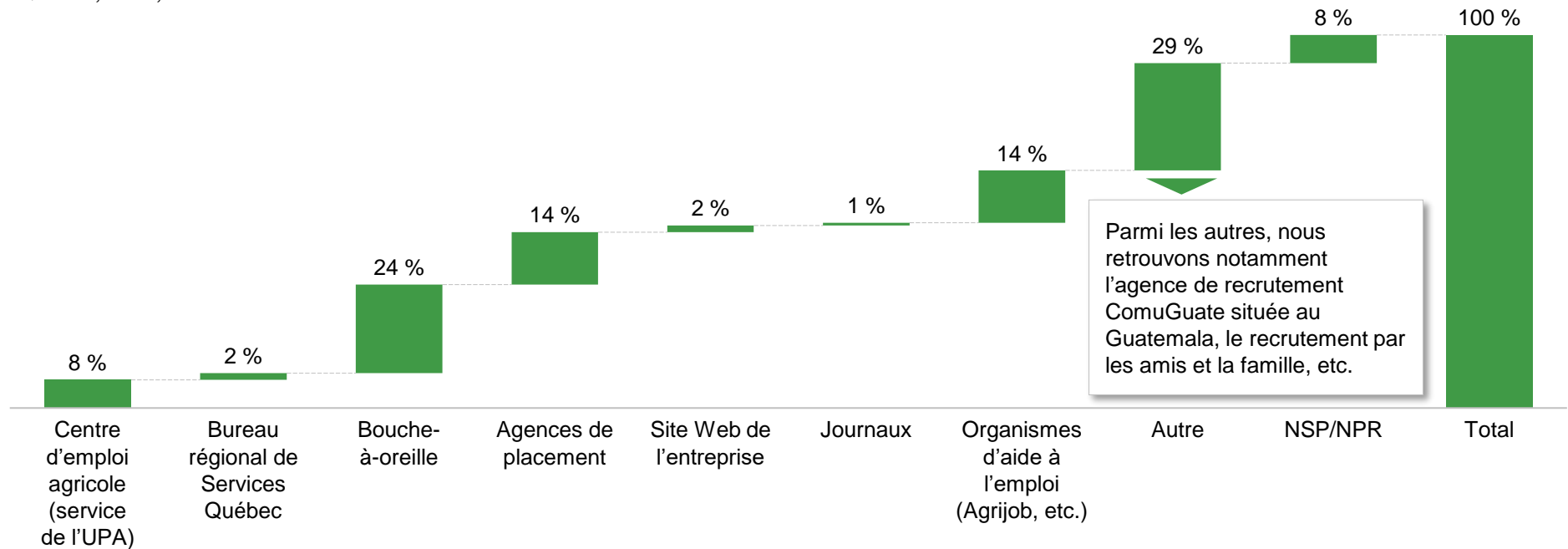
24 % des travailleurs ont su que leur employeur actuel avait besoin de personnel grâce au bouche-à-oreille

Méthode de recherche d'emploi

Effectivement, le bouche-à-oreille est la principale méthode de recherche d'emploi ayant mené à l'embauche actuelle des travailleurs sondés. Par exemple, la méthode du bouche-à-oreille a aidé près de la moitié des travailleurs de la région de la Mauricie dans la recherche de leur emploi. Les agences de placement et les organismes d'aide à l'emploi sont chacune des méthodes ayant permis à plus de 14 % des travailleurs sondés d'occuper leur poste chez leur employeur actuel. Les organismes d'aide à l'emploi sont une méthode particulièrement répandue dans la région de Montréal et de Laval qui ont servi de méthode de recherche d'emploi à plus de 28 % des travailleurs sondés.

Proportion des employés selon la méthode de recherche d'emploi ayant mené à leur embauche actuelle

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

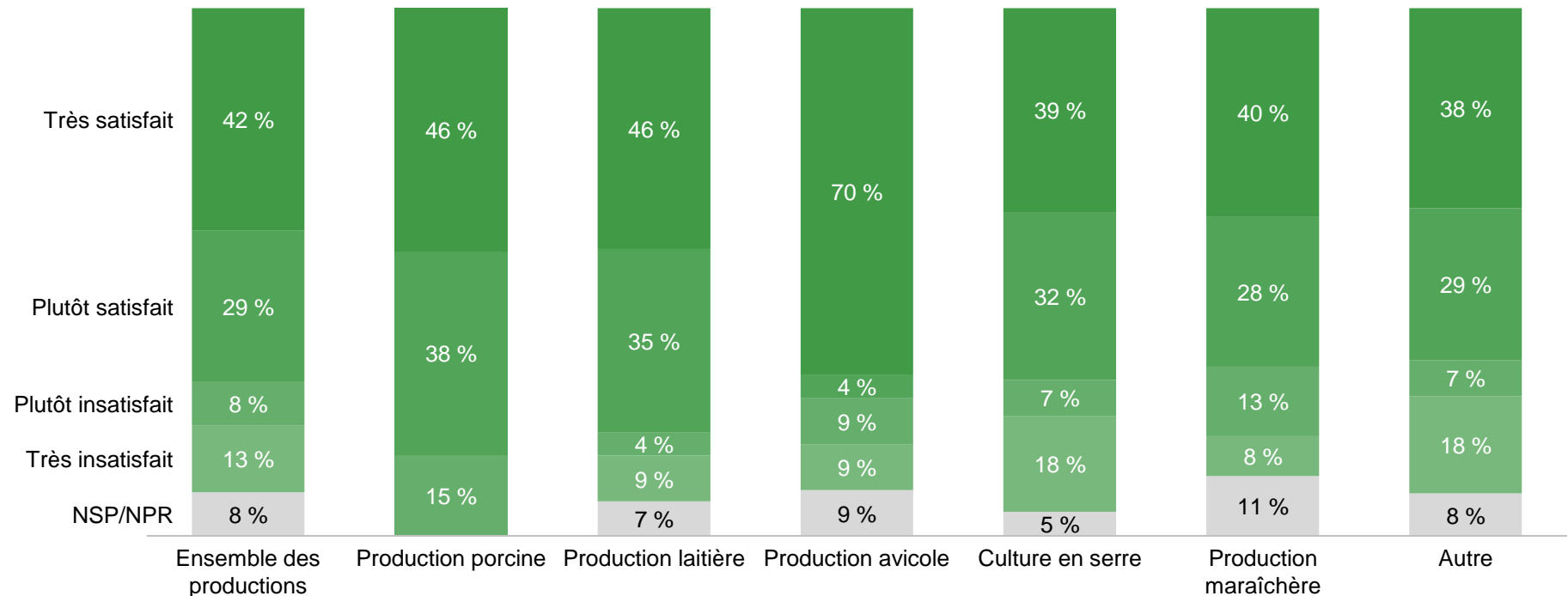
Plus des deux tiers des travailleurs sondés sont satisfaits des conditions de travail actuelles

Satisfaction par rapport aux conditions de travail

En effet, 71 % des travailleurs répondants affirment être satisfaits des conditions de travail chez leur employeur actuel. Cependant, 67 % des travailleurs de la région de la Capitale-Nationale–Côte-Nord affirment être insatisfaits de leurs conditions de travail actuelles, faisant de cette région la région avec le plus haut taux d'insatisfaction concernant les conditions de travail. Il est pertinent de noter que plus de 8 % des répondants préféreraient ne pas répondre à cette question.

Répartition des employés selon leur satisfaction par rapport aux conditions de travail actuelles

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

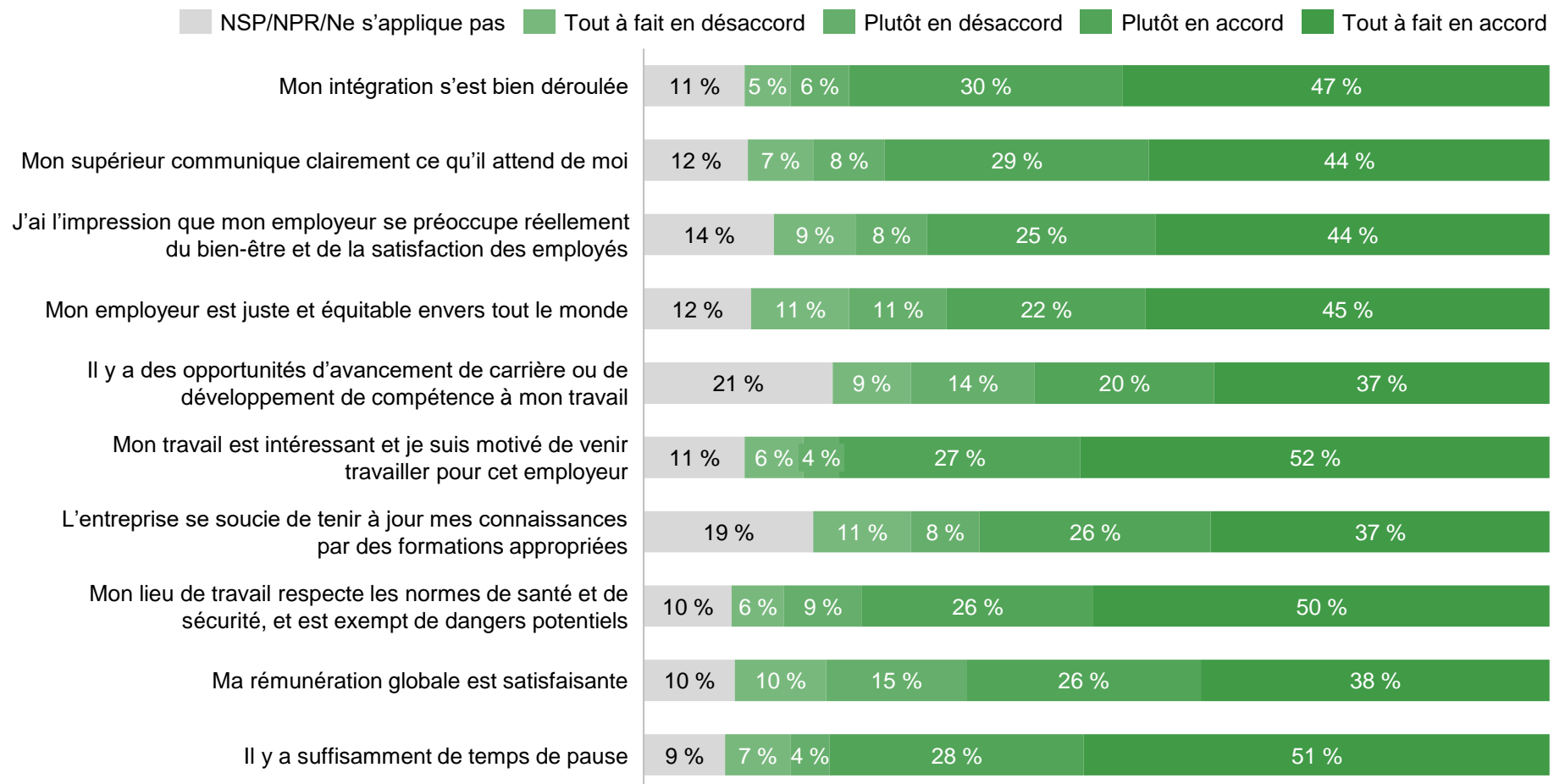
78 % des employés soulignent être motivés à venir travailler

Satisfaction par rapport aux conditions de travail

Chez les travailleurs étrangers, ce sont 77 % des employés qui soulignent être motivés à venir travailler. Cette proportion est de 84 % chez les femmes et de 78 % chez les hommes.

Répartition des employés selon leur accord en lien avec certaines situations

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Certains constats ont été tirés des analyses

Sommaire des constats de la section

Répartition des emplois

55 735 emplois dans le domaine agricole en 2023, dont :

39 % sont des postes de manœuvre et journaliers;

47 % sont des emplois permanents;

25 % sont occupés par des femmes;

69 % sont occupés par des employés de moins de 40 ans.

Expérience des employés

Le tiers des employés sondés a plus de 15 ans d'expérience en agriculture. En moyenne, les travailleurs sondés ont eu 2,8 employeurs au cours des cinq dernières années. 45 % des employés n'ont eu qu'un seul employeur depuis 2019.

Portrait des travailleurs étrangers temporaires

Le nombre de travailleurs étrangers au Québec a connu une hausse annuelle moyenne de 14 % pour la période de 2019 à 2023. Leur proportion dans les secteurs de l'élevage et des cultures agricoles est passée de 27 % à 44 % pour la même période. 76 % des travailleurs étrangers temporaires sont intéressés par la résidence permanente. Les principales entraves à leur projet de déménagement permanent sont les coûts élevés associés au processus d'immigration et la présence de famille à l'extérieur du Québec.

Attentes et satisfaction des employés

De manière générale, 71 % des employés affirment être satisfaits des conditions de travail chez leur employeur actuel. L'intérêt de travailler avec les animaux et les plantes est le principal élément ayant donné envie aux employés d'occuper ce travail. Près de 8 employés sur 10 sont d'avis que leur travail est intéressant et sont motivés à travailler pour leur employeur. Cependant, seulement 63 % des employés affirment que l'entreprise se soucie de tenir à jour leurs connaissances par des formations appropriées.

Gestion des ressources humaines



La présente section se décline en cinq thématiques

Introduction à la section

Thématiques	Éléments abordés
Recrutement et rétention de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Difficultés de recrutement• Évolution des postes vacants• Postes vacants depuis plus de 90 jours• Salaire moyen• Taux de roulement• Principales raisons qui poussent au départ• Perspectives d'emploi des employés• Prévisions en matière d'emploi• Relève agricole
Solutions pour pallier les difficultés relatives à la gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none">• Solutions pour pallier la pénurie de main-d'œuvre• Recours aux travailleurs étrangers temporaires
Compétences requises pour le domaine agricole	<ul style="list-style-type: none">• Habilités requises pour le poste selon les employés• Compétences priorisées par les employeurs
Attentes des futurs employés	<ul style="list-style-type: none">• Critères pour le choix d'un futur emploi chez les étudiants• Type de travail privilégié par les étudiants• Attentes salariales des étudiants• Importance accordée aux caractéristiques d'un supérieur immédiat par les employés
Pratiques de gestion	<ul style="list-style-type: none">• Présence d'un service de ressources humaines• Utilité des outils de gestion des ressources humaines

47 % des entreprises sondées entrevoient des difficultés de recrutement pour les trois prochaines années

Difficultés de recrutement

Les entreprises de la région de l'Abitibi-Témiscamingue sont celles anticipant le plus de difficultés pour le recrutement dans les prochaines années, soit 56 %. En contrepartie, les entreprises de la région de Montréal-Laval devraient connaître des difficultés plus modérées, avec seulement 36 % d'entre elles entrevoyant des difficultés de recrutement pour les trois prochaines années.

Le salaire et les conditions de travail jugés peu attrayants par les candidats sont la principale raison expliquant les difficultés de recrutement prévues, suivi par le manque de candidats ayant l'expérience requise.

Raisons expliquant les difficultés de recrutement

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

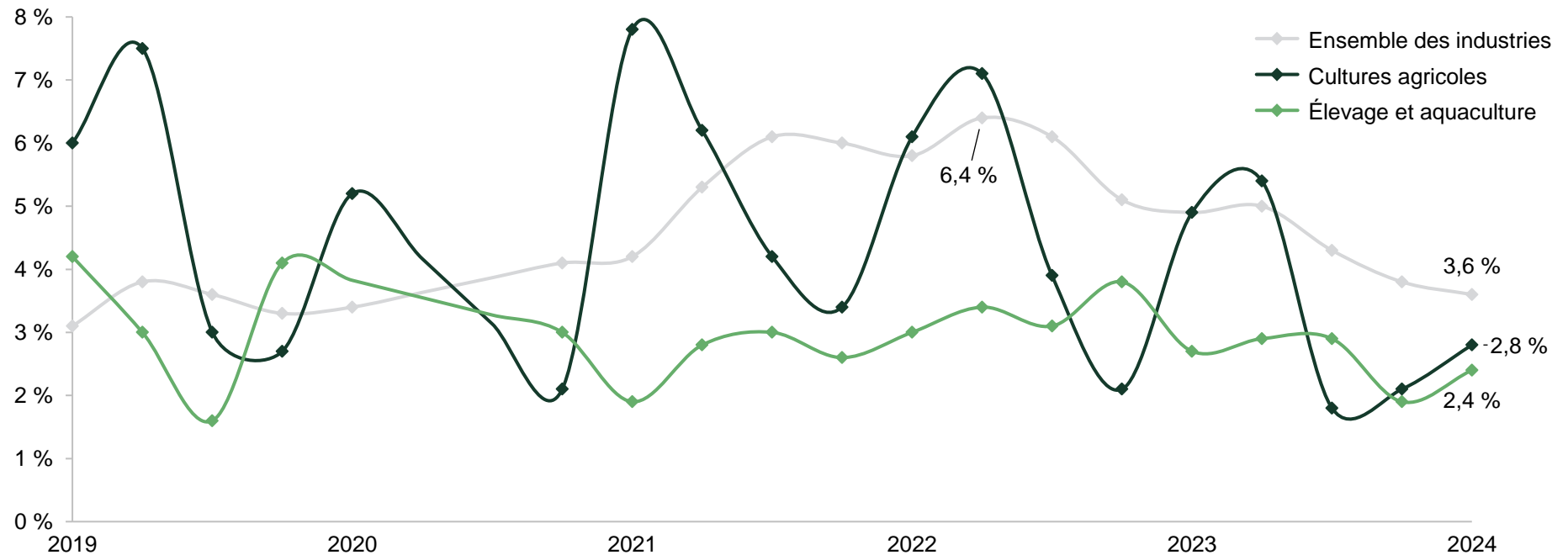
Il existe une tendance à la baisse pour le taux de postes vacants au Québec

Évolution des postes vacants

Depuis 2022, le taux de postes vacants pour l'ensemble des industries au Québec est passé de 6,4 % à 3,6 %, laissant présager un ralentissement de l'économie. Il est possible de remarquer cette tendance à la baisse dans l'industrie des cultures agricoles depuis 2021, où le taux de postes vacants étant historiquement plus élevé que pour l'ensemble des industries, malgré son caractère saisonnier. Il est à noter que les données du graphique ci-dessous sont des données trimestrielles non désaisonnalisées

Taux de postes vacants selon l'industrie

Québec, 2019-2024, en %



Sources : Statistique Canada (Tableau 14-10-0442-01), analyse RCGT.

Au total, 13 % des entreprises agricoles affichent au moins un poste qui est vacant depuis plus de 90 jours

Postes vacants depuis plus de 90 jours

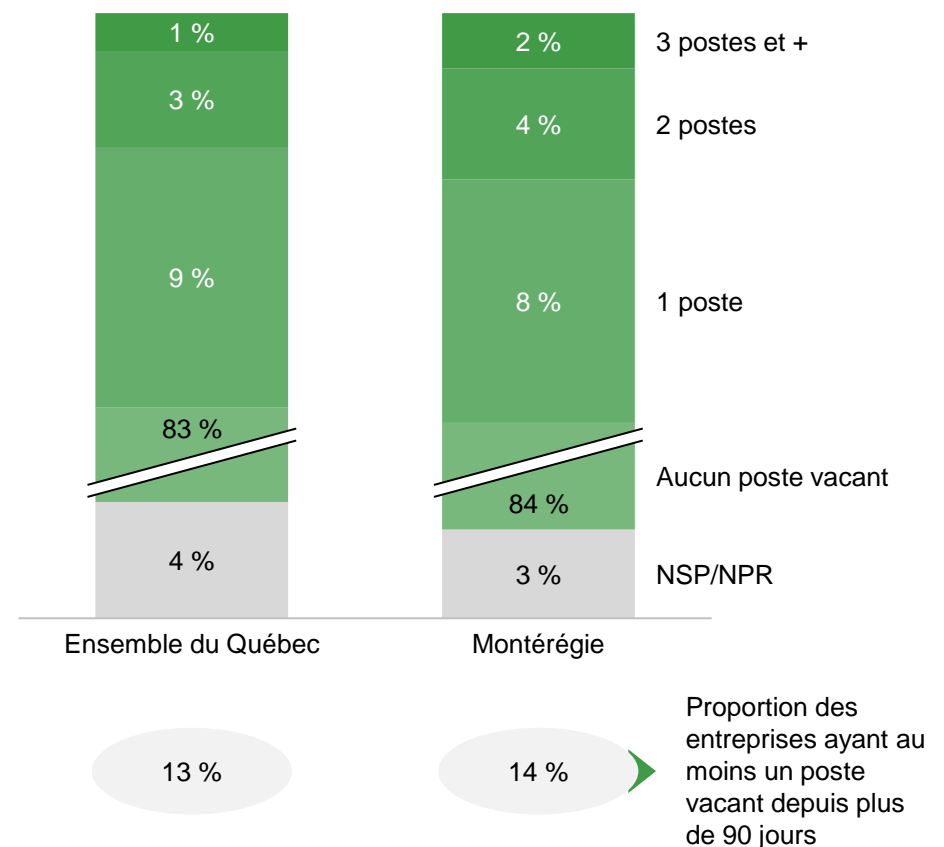
Le recrutement semble plus difficile dans certaines régions. À titre d'exemple, en Abitibi-Témiscamingue, 22 % des entreprises sondées affichent au moins un poste vacant depuis plus de 90 jours. À Montréal et à Laval, cette proportion est largement inférieure et s'élève à seulement 7 %.

Le recrutement semble aussi plus difficile pour les entreprises œuvrant dans le sous-secteur de la culture en serre, où plus de 21 % des entreprises sondées affichent au moins un poste vacant depuis plus de 90 jours.

Quant aux entreprises du sous-secteur de la production bovine, seulement 7 % d'entre elles affichent au moins un poste qui est vacant depuis plus de 90 jours.

Répartition des entreprises selon le nombre de postes vacants depuis plus de 90 jours

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

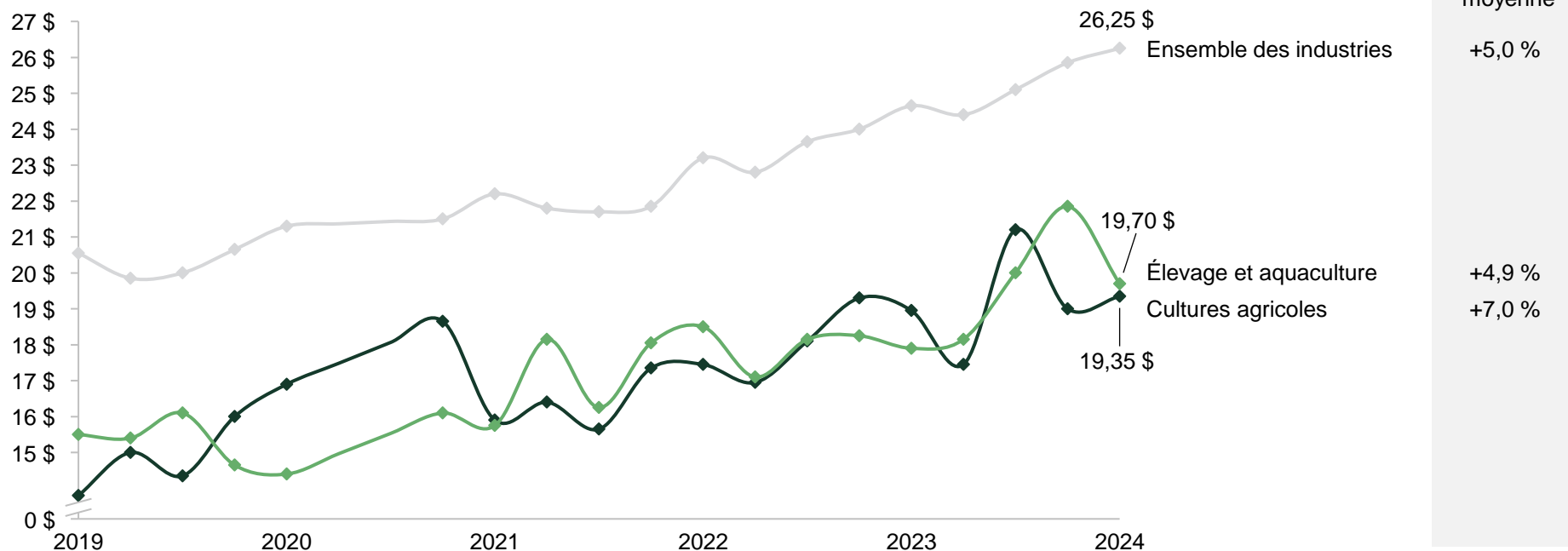
Le salaire moyen offert dans le secteur des cultures agricoles a connu une hausse considérable depuis 2019

Salaire moyen offert

Bien qu'il demeure en deçà du salaire moyen offert pour l'ensemble des industries (26,25 \$ de l'heure), le salaire offert dans l'industrie agricole aux nouveaux employés varie de 19,35 \$ pour les cultures agricoles à 19,70 \$ pour l'élevage et l'aquaculture. La croissance annuelle moyenne du salaire offert dans les cultures agricoles a été de 7 % depuis 2019, soit plus élevée que celle de l'ensemble des industries, qui s'est établi à 5 %.

Salaire moyen offert selon l'industrie

Québec, 2019-2024, en \$, en % de croissance



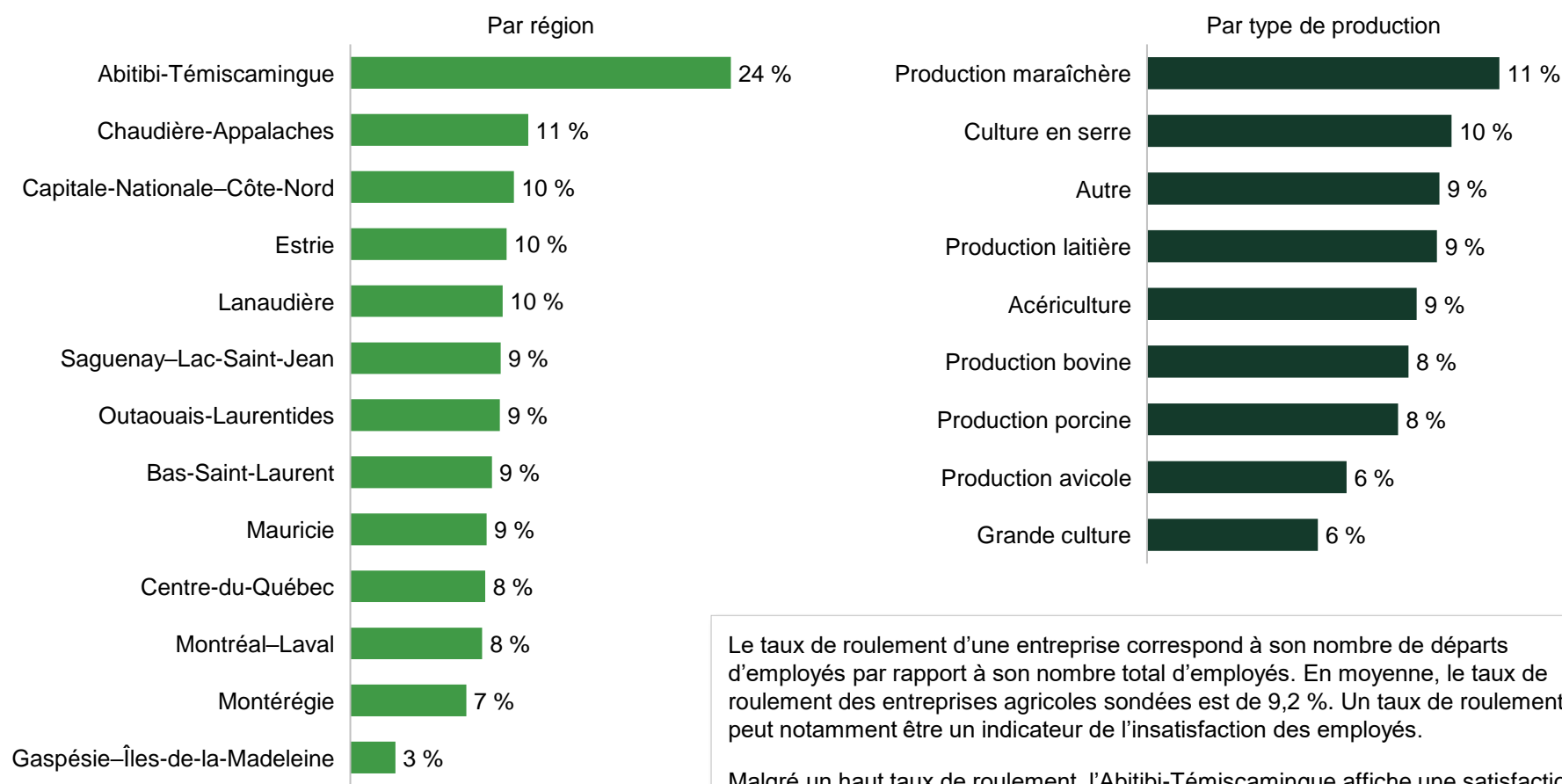
Sources : Statistique Canada (Tableau 14-10-0442-01), analyse RCGT.

Le taux de roulement des entreprises agricoles est significatif dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Taux de roulement

Taux de roulement des entreprises agricoles selon la région et le type de production

Québec, 2024, en %



Le taux de roulement d'une entreprise correspond à son nombre de départs d'employés par rapport à son nombre total d'employés. En moyenne, le taux de roulement des entreprises agricoles sondées est de 9,2 %. Un taux de roulement élevé peut notamment être un indicateur de l'insatisfaction des employés.

Malgré un haut taux de roulement, l'Abitibi-Témiscamingue affiche une satisfaction de ses travailleurs similaires à la moyenne québécoise.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Les salaires proposés trop faibles représentent la principale raison qui explique les départs permanents

Principales raisons qui poussent au départ

Selon les entreprises agricoles sondées, diverses raisons expliquent les départs permanents au sein de leur entreprise.

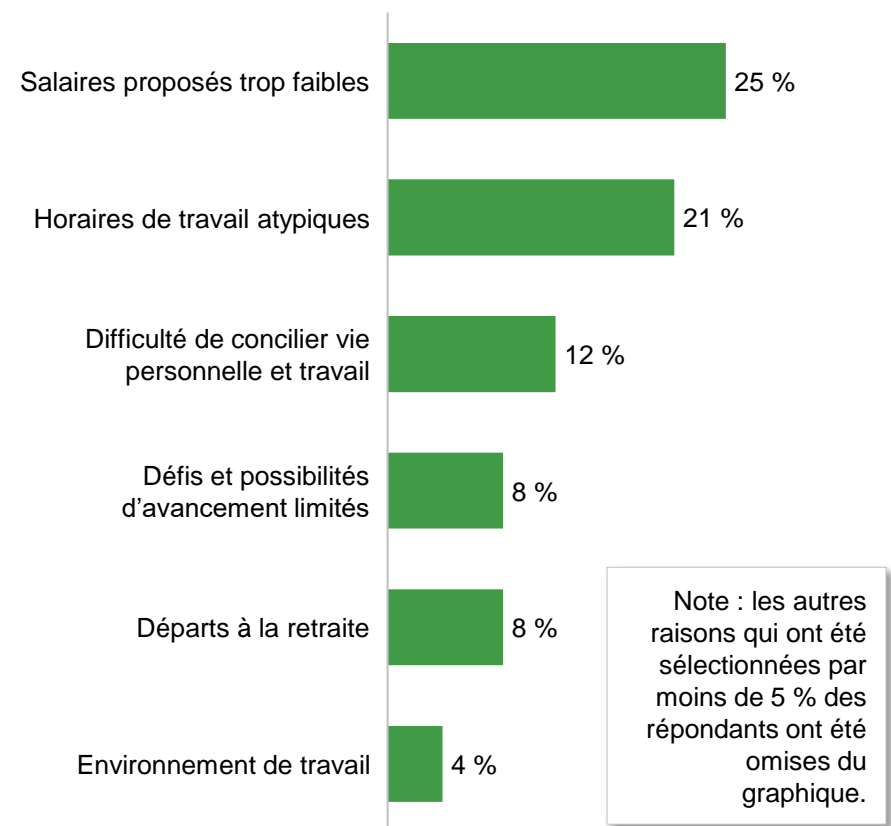
Effectivement, selon les entreprises sondées dans l'ensemble du Québec, 25 % d'entre elles croient que les salaires proposés trop faibles représentent la principale raison expliquant les départs permanents. Les salaires proposés trop faibles sont aussi la principale raison des difficultés de recrutement des entreprises. En effet, il peut être difficile pour ces entreprises agricoles de compétitionner avec d'autres industries ayant de plus grandes capacités financières qu'eux. Celles-ci peuvent donc offrir des salaires plus avantageux aux travailleurs de leur industrie. Cependant, c'est seulement 19 % des entreprises sondées dans la région du Bas-Saint-Laurent qui croient effectivement que cette raison explique les départs permanents.

Pour 21 % des entreprises sondées, les horaires de travail atypiques représentent aussi une raison clé servant à expliquer les départs permanents.

De plus, selon les entreprises sondées au Québec, 12 % d'entre elles croient que la difficulté de concilier vie personnelle et travail représente un facteur expliquant les départs permanents.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon la raison qui explique les départs permanents

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

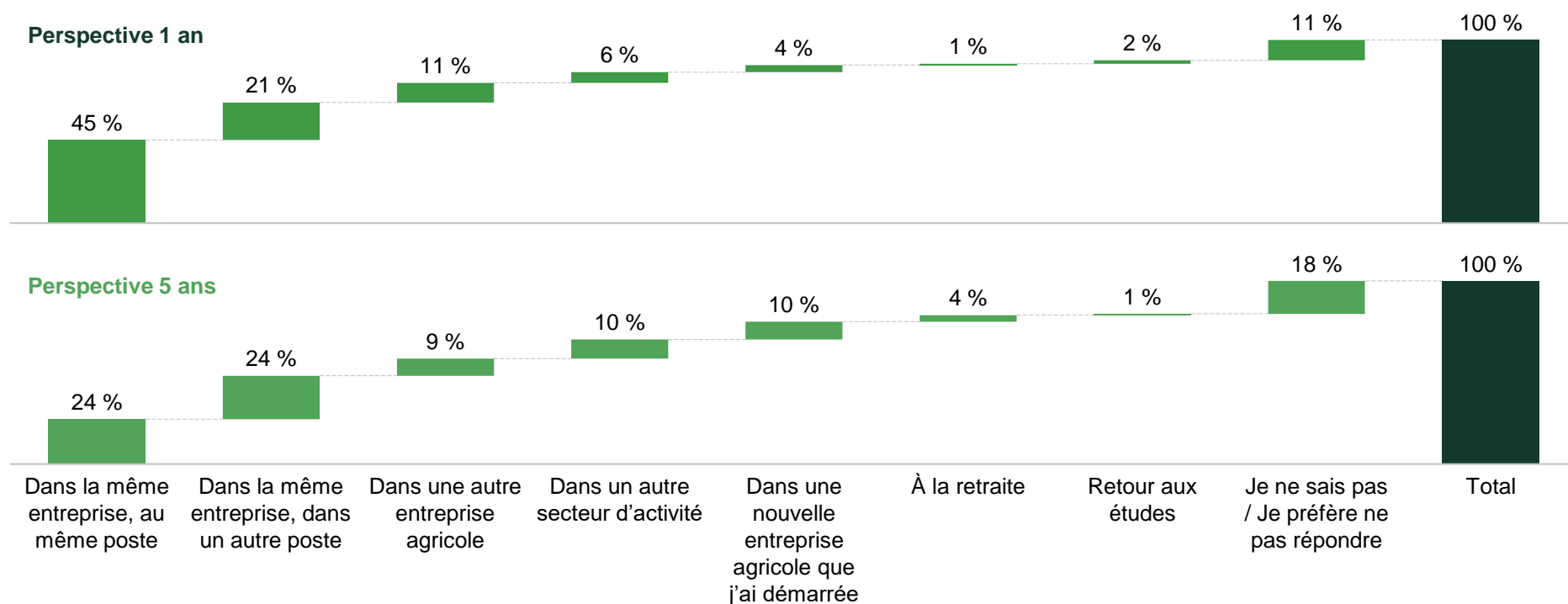
Les deux tiers des travailleurs se voient dans la même entreprise d'ici un an

Perspectives d'emploi des employés

La proportion des travailleurs qui se voient dans la même entreprise dans une perspective d'une année est de 66 % et passe à 48 % dans une perspective de cinq ans, ce qui pourrait se traduire par une mobilité du personnel. En contrepartie, 10 % des employés sondés souhaitent démarrer leur entreprise agricole d'ici les cinq prochaines années. Un autre 10 % souhaite se réorienter vers un autre secteur d'activité. Près d'un travailleur sur cinq ne sait pas ou ne souhaite pas répondre concernant leur perspective d'emploi.

Répartition des employés selon leur perspective d'emploi

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

67 % des entreprises répondantes prévoient que leur personnel va demeurer stable pour les trois prochaines années

Prévisions en matière d'emploi

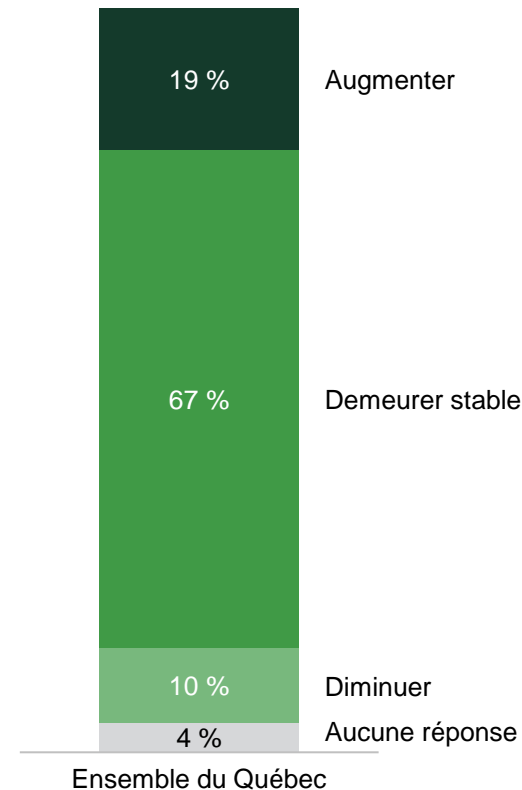
Les prévisions en matière d'emploi varient d'un sous-secteur à l'autre. À titre d'exemple, 31 % des entreprises recensées œuvrant dans le sous-secteur de la culture en serre prévoient une augmentation de leur personnel au cours des trois prochaines années. Cependant, seulement 6 % des entreprises sondées de production bovine prévoient une augmentation de leur personnel au cours des trois prochaines années.

De plus, 10 % des entreprises sondées prévoient une diminution de leur personnel pour les trois prochaines années. Les régions avec la plus grande proportion d'entreprises prévoyant une diminution de leur personnel sont les régions de l'Outaouais et Laurentides, où plus de 19 % des entreprises sondées prévoient une diminution de leur personnel au cours des trois prochaines années.

En excluant les entreprises n'ayant pas répondu à la question, les embauches prévues pour les prochaines années représentent une croissance de 6,8 % des emplois actuels des entreprises. Cependant, en considérant les entreprises qui souhaitent diminuer leur personnel, le nombre d'emplois additionnels serait plus limité et s'établirait à une hausse de 2 % des emplois actuels d'ici trois ans dans l'ensemble du secteur.

Répartition des entreprises selon les prévisions en matière d'emploi pour les trois prochaines années

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

La relève agricole affiche plus d'incertitude au Québec par rapport au reste du Canada

Relève agricole

Répartition des entreprises selon leur plan de relève

Québec, 2024, en %

Note : les données ne sont pas disponibles pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

	Plan de relève écrit	Plan de relève verbal uniquement	Aucun plan de relève
Bas-Saint-Laurent	8 %	13 %	78 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	9 %	17 %	75 %
Québec	6 %	14 %	80 %
Mauricie	8 %	14 %	78 %
Estrie	8 %	12 %	80 %
Montréal et Laval	8 %	12 %	79 %
Lanaudière	9 %	13 %	78 %
Outaouais	8 %	13 %	79 %
Laurentides	7 %	14 %	79 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	5 %	12 %	82 %
Chaudière-Appalaches	7 %	13 %	80 %
Montérégie	11 %	14 %	75 %
Centre-du-Québec	9 %	13 %	78 %
Ensemble du Québec	8 %	14 %	78 %
Ensemble du Canada	12 %	22 %	66 %

Sources : Statistique Canada (Tableau 32-10-0244-01), analyse RCGT.

L'amélioration des conditions de travail semble être la meilleure stratégie pour pallier la pénurie de main-d'œuvre

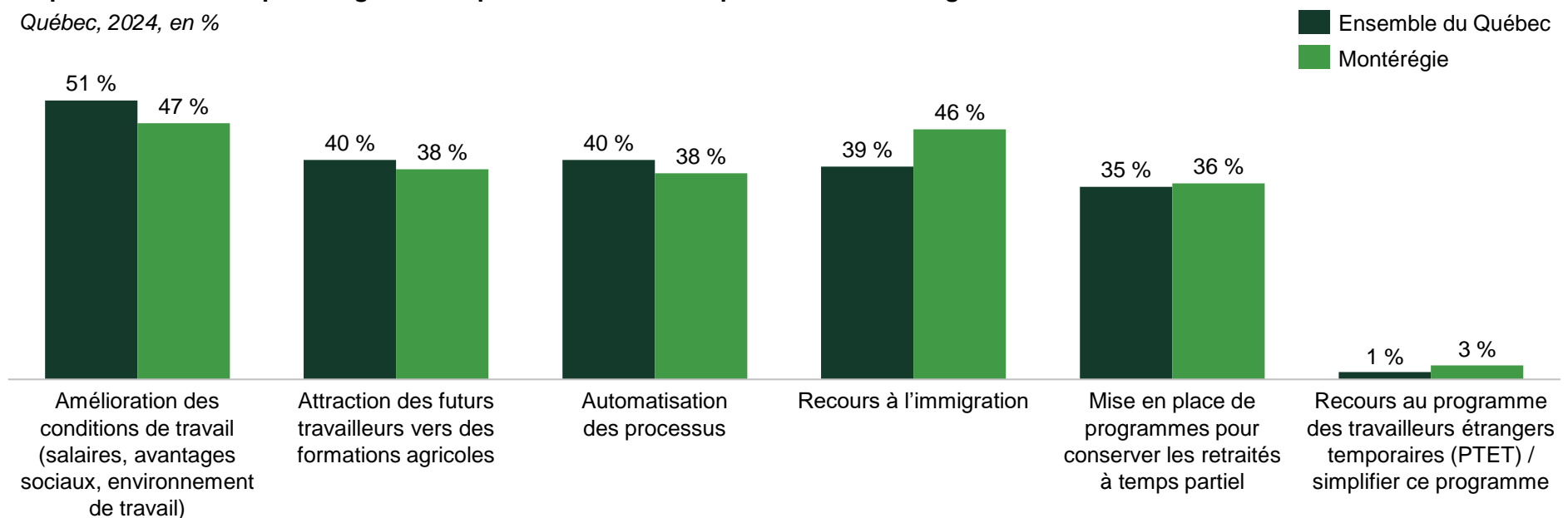
Solutions pour pallier la pénurie de main-d'œuvre

Effectivement, 51 % des entreprises agricoles sondées croient que l'amélioration des conditions de travail est une solution prometteuse pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans les entreprises du secteur agricole. Cette croyance n'est cependant pas répandue également à travers les différentes régions du Québec. À titre d'exemple, ce sont 63 % des entreprises sondées situées dans le Bas-Saint-Laurent qui croient en l'amélioration des conditions de travail pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, comparativement à seulement 36 % pour les entreprises situées dans la région de Montréal–Laval.

De plus, 40 % des entreprises répondantes croient que l'automatisation des processus et l'attraction de futurs travailleurs vers des formations agricoles sont des stratégies prometteuses pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre de leur secteur.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon l'importance des stratégies en ressources humaines

Québec, 2024, en %



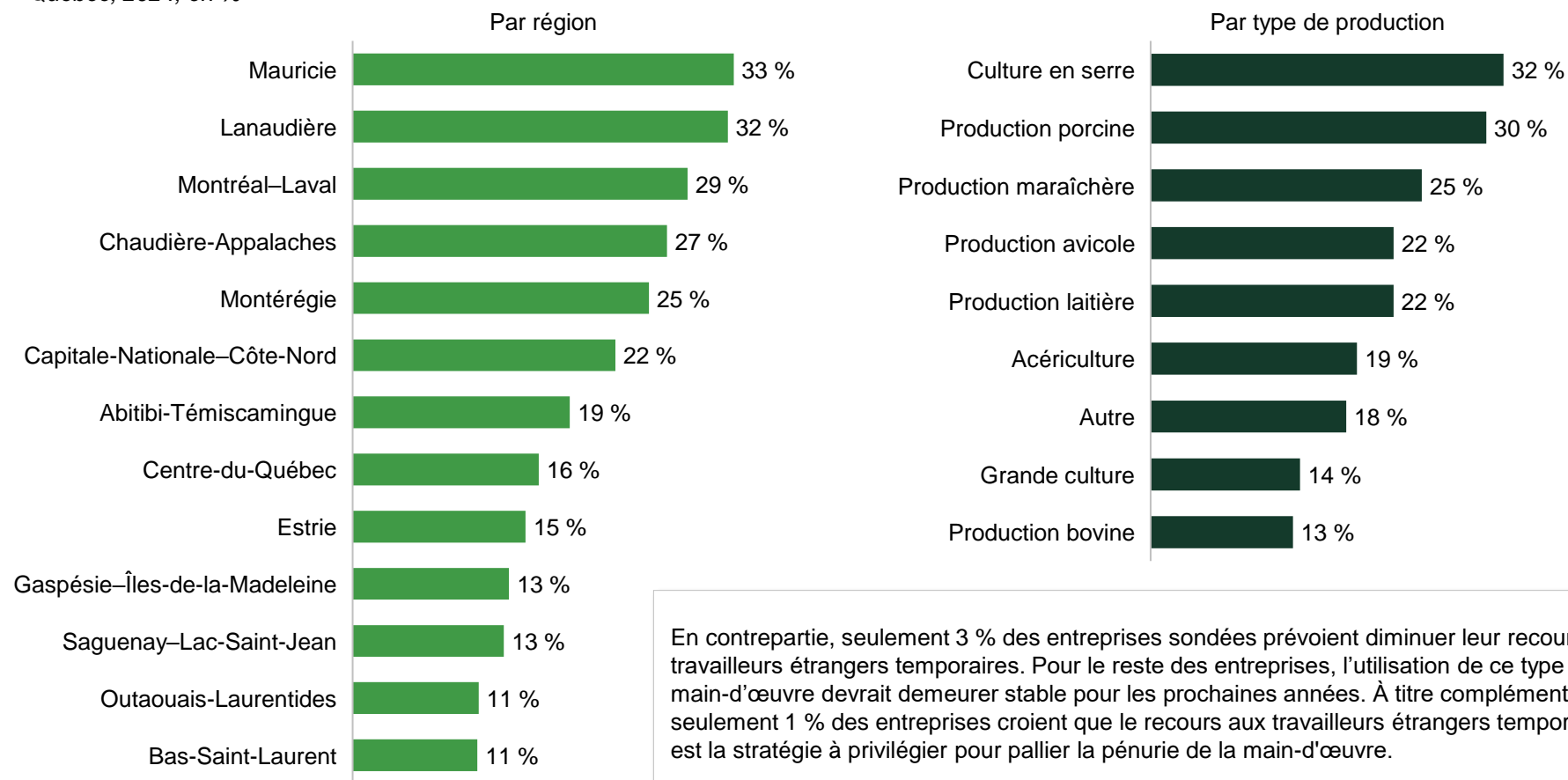
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

21 % des entreprises sondées prévoient augmenter leur recours aux travailleurs étrangers temporaires

Recours aux travailleurs étrangers temporaires

Proportion des entreprises agricoles dont le recours aux travailleurs étrangers temporaires va augmenter d'ici les trois prochaines années

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

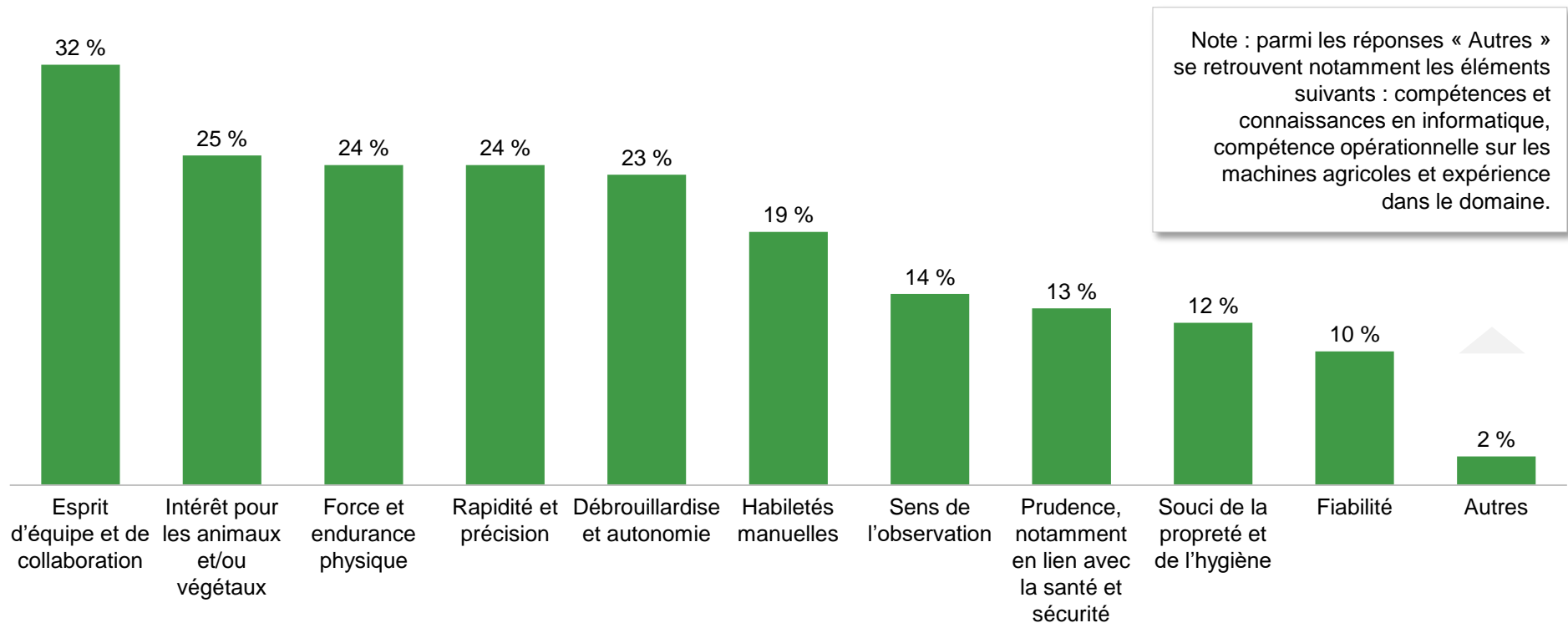
L'esprit d'équipe et de collaboration semble être la principale habileté requise pour les postes de l'industrie agricole

Habiletés requises pour le poste selon les employés

En effet, 32 % des travailleurs sondés considèrent que l'esprit d'équipe et de collaboration est la qualité la plus importante pour travailler dans le domaine de l'agriculture. L'intérêt pour les animaux et/ou les végétaux est aussi une habileté qui est jugée comme étant importante par plus de 25 % des travailleurs sondés.

Proportion des employés qui considère que l'habileté est requise pour le poste actuel

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Les entreprises semblent être en accord sur les critères de sélection des employés

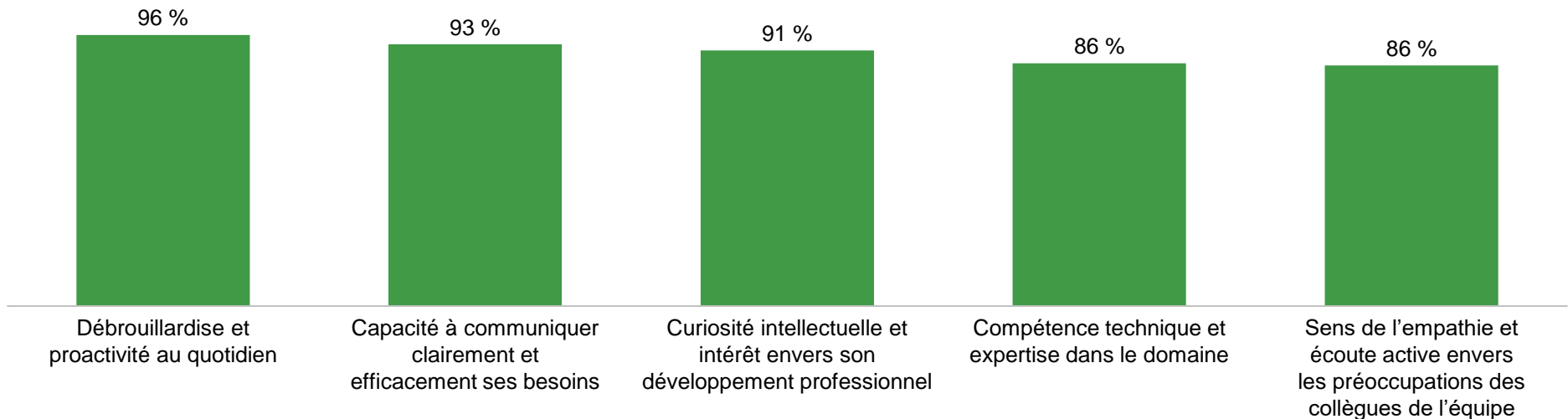
Importance accordée aux caractéristiques des employés

La débrouillardise et la productivité semblent être les principales caractéristiques que recherchent les employeurs auprès de leurs employés potentiels. Pour 96 % des entreprises ayant pris part au sondage, il s'agit d'une importante caractéristique recherchée.

Parmi les autres éléments mentionnés comme étant désirables chez les employés, certains ont également noté les capacités physiques, notamment être en mesure de travailler de longues heures et être en santé. D'autres entreprises ont souligné apprécier des employés qui ont une forte volonté, une ouverture à l'amélioration continue, une bonne autonomie et un sens de l'initiative.

Proportion des entreprises qui portent une importance aux critères de choix des employés énoncés

Québec, 2024, en %



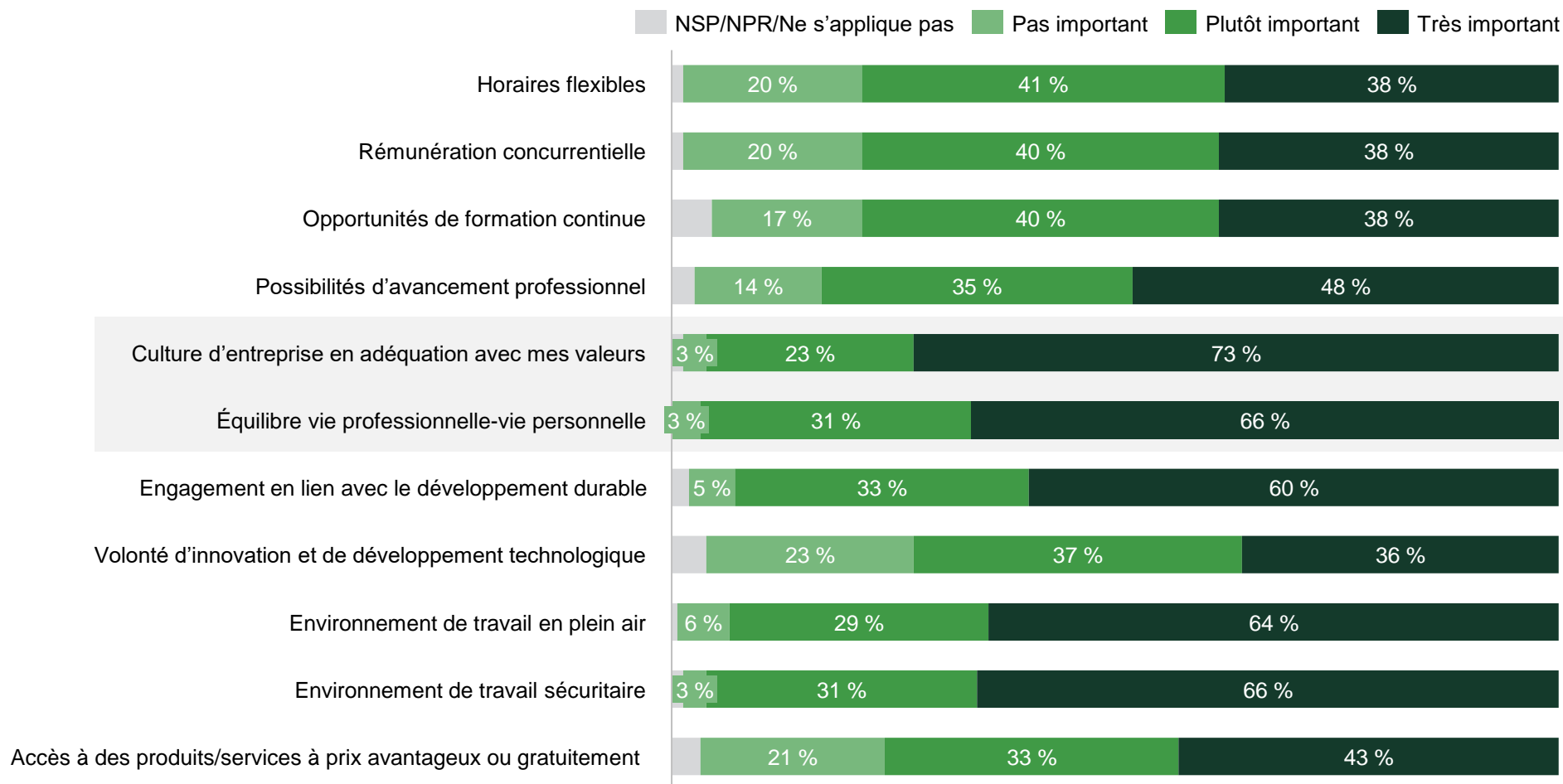
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

L'équilibre vie professionnelle-vie personnelle est le principal critère de choix d'un employeur

Critères pour le choix d'un futur emploi chez les étudiants

Répartition des étudiants sondés selon l'importance qu'ils accordent à certains critères pour le choix d'un futur emploi

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

Les étudiants préfèrent les tâches spécialisées et le travail physique

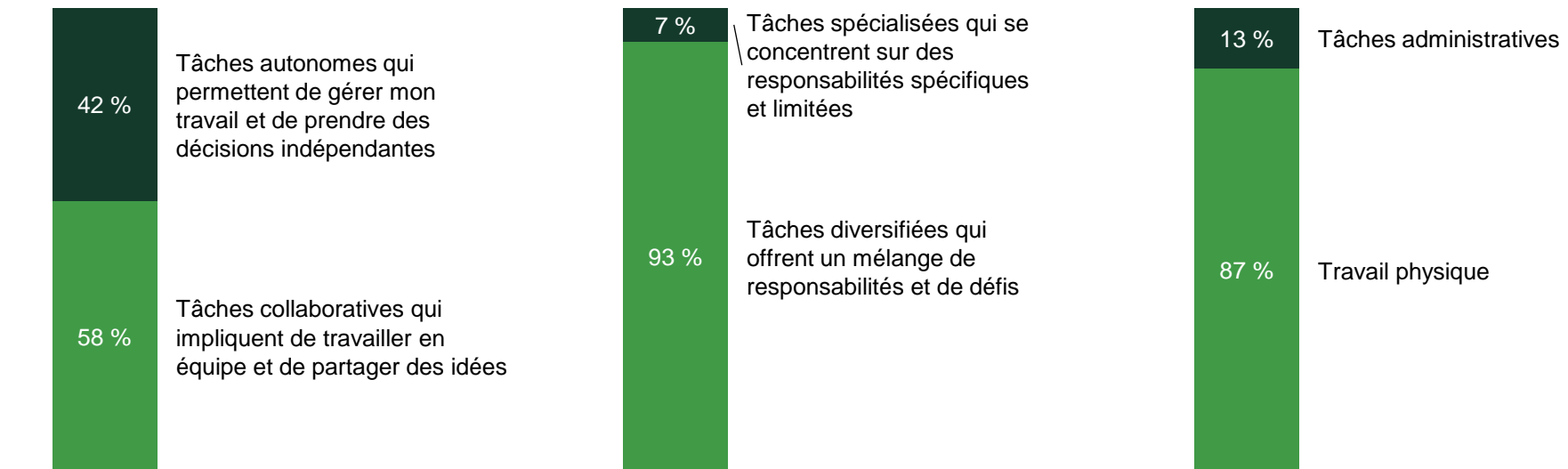
Type de travail privilégié par les étudiants

Bien que les tâches physiques soient préférées par plus de 87 % des étudiants sondés, ce sont les tâches administratives qui semblent être plus populaires chez les étudiants du secteur de production avicole, avec presque un étudiant sur trois préférant ce type de tâches. Dans l'ensemble, les étudiants semblent grandement préférer les milieux de travail favorisant la résolution de défis et un mélange de responsabilités (93 %).

La collaboration et le travail d'équipe sont des qualités qui semblent être importantes pour les étudiants ayant participé au sondage. Effectivement, près de trois élèves sur cinq préfèrent exécuter des tâches favorisant la collaboration et le partage des idées. Les étudiants du sous-secteur de la production porcine semblent cependant préférer des tâches plus autonomes et des prises de décisions indépendantes (60 %).

Répartition des étudiants sondés selon la préférence pour certains types de tâches

Québec, 2024, en %



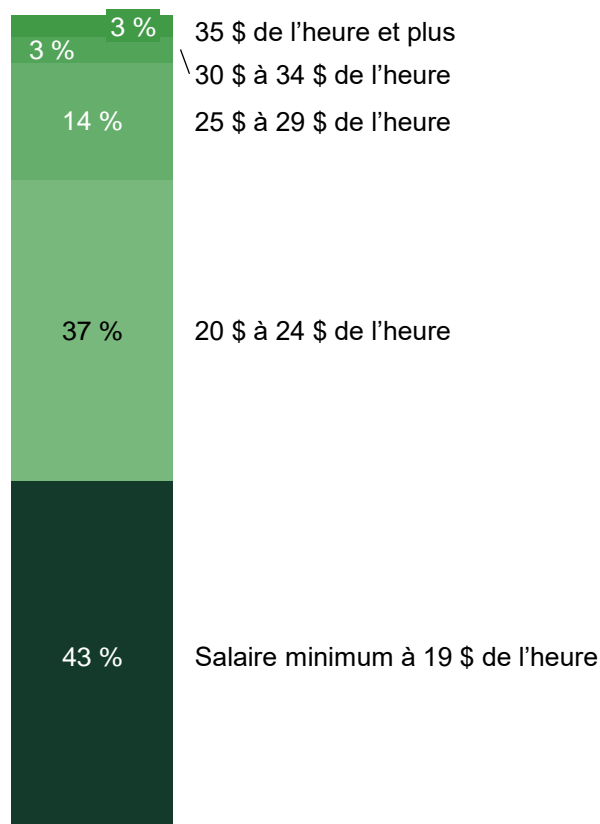
Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

Près de la moitié des étudiants prévoit entamer leur carrière à un salaire de moins de 20 \$ par heure

Attentes salariales des étudiants

Répartition des étudiants sondés selon l'échelle salariale qu'ils anticipent pour leur premier emploi

Québec, 2024, en %



Effectivement, 43 % des étudiants participant au sondage prévoient gagner jusqu'à 19 \$ de l'heure en entamant leur carrière. C'est notamment le cas pour plus de la moitié (54 %) des étudiants du sous-secteur de la production maraîchère.

Il semble que les femmes soient moins optimistes en regard du salaire d'entrée. Une plus forte proportion d'entre elles prévoient gagner moins de 20 \$ de l'heure par rapport aux garçons. En effet, ce sont plus de 43 % des étudiantes qui prévoient entamer leur carrière à ce salaire, contre 39 % des garçons.

De plus, une bonne partie des étudiants, soit 37 % des répondants, prévoit entamer leur carrière à un salaire variant de 20 \$ à 24 \$ de l'heure. C'est notamment le cas pour plus de 80 % des étudiants du sous-secteur de la production porcine. Ce sont seulement les étudiants prévoyant terminer des études de niveau universitaire qui prévoient gagner plus de 35 \$ par heure en début de carrière, soit 7 % de ceux-ci. De plus, ce sont 48 % des étudiants prévoyant compléter un secondaire professionnel et 44 % des étudiants prévoyant terminer des études au Cégep qui prévoient entamer leur carrière au salaire minimum.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

Les étudiants ont pu se prononcer sur les qualités qu'ils recherchent chez un supérieur

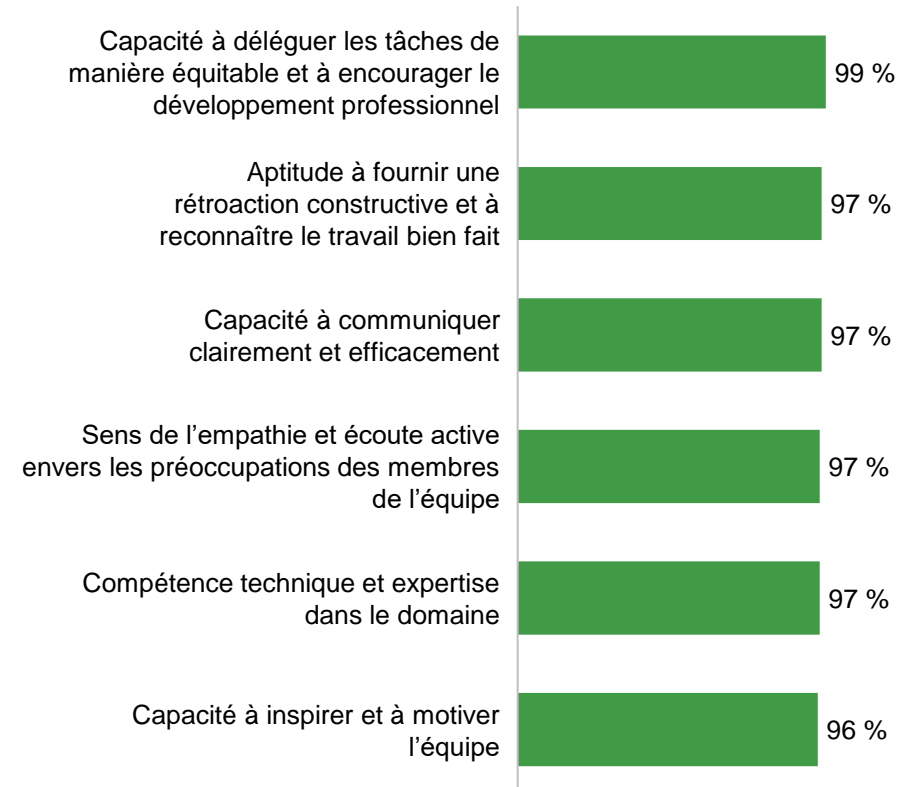
Importance accordée aux caractéristiques d'un supérieur immédiat

La capacité à déléguer les tâches de manière équitable et l'encouragement au développement professionnel sont des caractéristiques importantes d'un supérieur immédiat selon les étudiants sondés. Plus spécifiquement, selon la quasi-totalité des étudiants ayant répondu au sondage, la capacité à déléguer de manière équitable et l'encouragement du développement professionnel sont les éléments les plus importants chez un supérieur immédiat.

L'aptitude à fournir une rétroaction constructive et à reconnaître le travail bien fait est aussi une caractéristique d'un supérieur immédiat très importante pour les étudiants sondés.

Proportion des employés sondés accordant de l'importance aux différentes caractéristiques d'un supérieur immédiat

Québec, 2024, en %



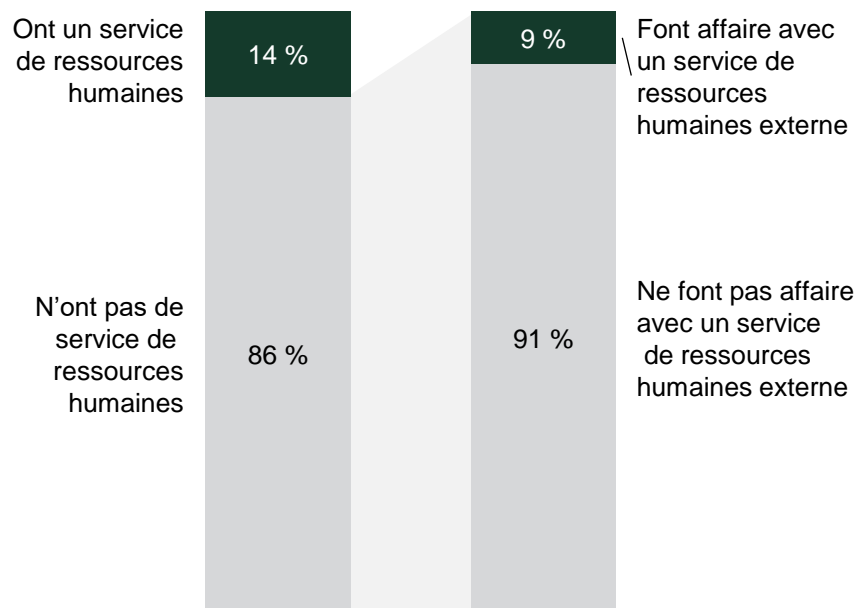
Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

Plus de 86 % des entreprises agricoles sondées n'ont pas de service de gestion des ressources humaines

Présence d'un service de ressources humaines

Répartition des entreprises selon la présence d'un service de ressources humaines

Québec, 2024, en %



La majorité des entreprises agricoles sondées ne disposent pas de services de gestion des ressources humaines. Cela peut être expliqué par la petite taille des entreprises de l'industrie. En effet, la majorité des entreprises ne comptent qu'un petit nombre d'employés. À titre d'exemple, la totalité des entreprises agricoles sondées dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne possède pas de direction ou de service de gestion des ressources humaines dans leur entreprise. Seulement 14 % des entreprises agricoles sondées ont un service de gestion des ressources humaines. La région détenant la plus grande proportion d'entreprises détenant un service de gestion des ressources humaines est la région de Montréal et de Laval, où 36 % possèdent un tel service dans leur entreprise.

Les services de ressources humaines externes ne semblent pas non plus être une pratique courante au sein des entreprises agricoles. En effet, plus de 91 % des entreprises agricoles sondées ne font pas affaire avec un service de ressources humaines externe. Encore une fois, la totalité des entreprises agricoles sondées de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne fait pas affaire à ce type de service. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est la région ayant le plus haut taux d'entreprises faisant affaire avec un service de ressources humaines externe. Effectivement, plus de 21 % des entreprises sondées de cette région ont recours à ce service. En Montérégie, ce sont 17 % des entreprises sondées qui n'ont pas de service de gestion des ressources humaines.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Les informations sur les normes du travail et de santé et sécurité au travail sont utiles selon les entreprises

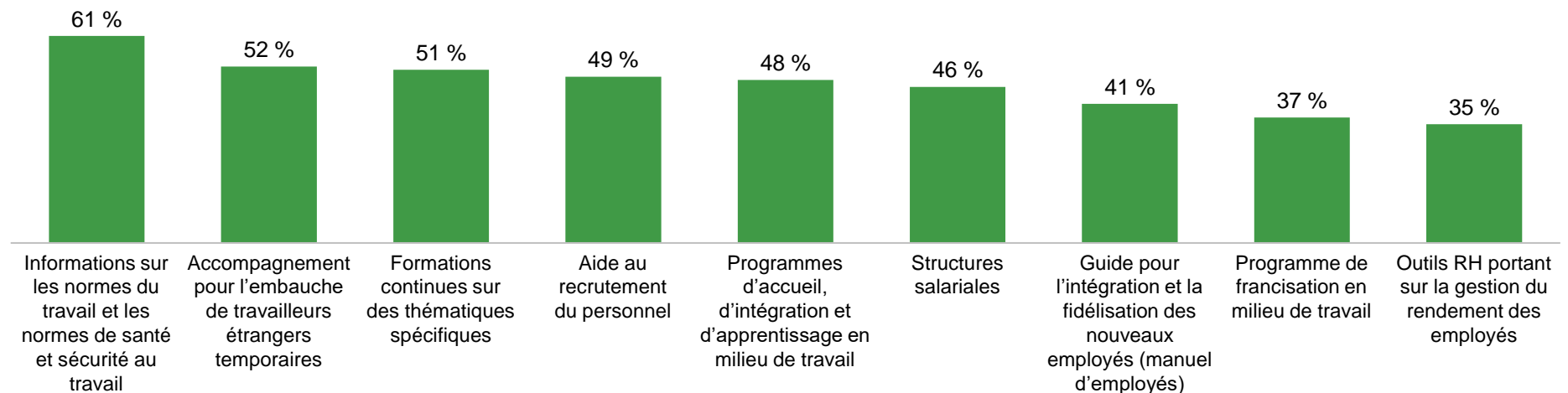
Utilité des outils de gestion des ressources humaines

Effectivement, 61 % des entreprises sondées considèrent que les informations sur les normes du travail et les normes de santé et sécurité au travail représentent un outil utile dans la gestion des ressources humaines. Les entreprises de la région de la Capitale-Nationale–Côte-Nord trouvent cet outil particulièrement utile. En effet, 71 % des entreprises agricoles sondées croient que les informations sur les normes du travail et les normes de santé et sécurité au travail sont un outil utile.

L'accompagnement pour l'embauche de travailleurs étrangers temporaires est aussi un outil très utile selon les entreprises sondées, avec plus de 52 % des entreprises sondées trouvant cet outil utile dans la gestion des ressources humaines. Les outils RH portant sur la gestion du rendement des employés semblent être moins populaires, avec seulement 35 % des entreprises sondées trouvant ces outils utiles.

Proportion des entreprises trouvant les différents outils des ressources humaines utiles

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

L'analyse des données a permis de tirer certains constats en lien avec la gestion des ressources humaines

Sommaire des constats de la section

Recrutement et rétention de la main-d'œuvre

La majorité des entreprises prévoit que leur personnel demeurera stable pour les trois prochaines années et une faible minorité prévoit une diminution du recours à la main-d'œuvre. La situation difficile en matière de recrutement et de rétention pourrait donc se poursuivre pour les prochaines années. Plus spécifiquement, 47 % des entreprises agricoles entrevoient des difficultés de recrutement pour les trois prochaines années et seulement les deux tiers des employés actuellement en poste se voient dans la même entreprise d'ici un an. Les difficultés en matière de gestion de la main-d'œuvre sont encore plus marquées dans certaines régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, où 22 % des entreprises sondées affichent au moins un poste vacant depuis plus de 90 jours et où le taux de roulement atteint 24 %.

Solutions

Selon les entreprises, les salaires proposés trop faibles représentent la principale raison qui explique les départs permanents. Ainsi, l'amélioration des conditions de travail apparaît comme une stratégie porteuse, mais la capacité financière limitée des entreprises agricoles les pousse à trouver d'autres alternatives. En réponse aux difficultés de recrutement, 21 % des entreprises prévoient augmenter leur recours aux travailleurs étrangers temporaires.

Compétences requises pour le secteur agricole

Selon les employés, l'esprit d'équipe et de collaboration semble être la principale habileté requise pour les postes de l'industrie agricole. Cependant, selon la perspective de l'entreprise, la débrouillardise et la productivité seraient les principales caractéristiques que recherchent les employeurs auprès de leurs employés potentiels.

Attentes des employés et des supérieurs

Les étudiants préfèrent les tâches spécialisées et le travail physique. Près de la moitié d'entre eux prévoient entamer leur carrière à un salaire de moins de 20 \$ par heure. Pour les étudiants, la capacité à déléguer les tâches de manière équitable et l'encouragement au développement professionnel sont des caractéristiques importantes d'un supérieur immédiat. Du point de vue des employés, l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle est le principal critère de choix d'un employeur, suivi par l'adéquation entre les valeurs de l'employé et celles de l'entreprise.

Pratiques de gestion

Plus de 86 % des entreprises agricoles sondées n'ont pas de service de gestion des ressources humaines, ce qui s'explique par la petite taille des entreprises de l'industrie.

Formation des travailleurs en agriculture



La présente section se décline en quatre thématiques distinctes

Thématiques	Éléments abordés
Portrait de la formation	<ul style="list-style-type: none">• Types de formation initiale (professionnelle, technique, universitaire)• Établissements d'enseignement• Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)
Profil des étudiants dans le domaine agricole	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des étudiants selon le sexe, l'âge et le niveau d'éducation visé• Emploi chez les étudiants en agriculture• Motivation à travailler dans le domaine agricole
Scolarité des exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none">• Plus haut degré d'éducation atteint par les exploitants agricoles
Formation des employés	<ul style="list-style-type: none">• Formation initiale des employés
Besoins de formation	<ul style="list-style-type: none">• Besoins de formation selon le poste• Type de formation favorisé selon le type de poste• Investissements en activités de formation• Formations qui intéressent les employés• Formation dans les établissements d'éducation

Une multitude de formations est offerte à la main-d'œuvre du secteur agricole au Québec

Portrait de la formation

Types de formation initiale

La formation initiale est un type de formation qui se conclut avec l'obtention d'un diplôme. Ce type de formation est offert à différents niveaux pour le domaine agricole :

- Éducation secondaire;
- Éducation collégiale;
- Éducation universitaire.

L'ensemble des formations menant à l'obtention d'un diplôme provenant d'un établissement d'enseignement est présenté dans les pages suivantes.

PAMT

Le programme d'apprentissage en milieu de travail offre des formations par compagnonnage permettant à des personnes âgées de 16 ans et plus d'acquérir des compétences grâce à la transmission de compétences.

Effectivement, ce type de formation permet à des travailleurs de bénéficier des connaissances et de l'expertise de personnes plus expérimentées dans le domaine.

Les métiers suivants touchent plus particulièrement la production agricole pour le PAMT :

- Ouvrière ou ouvrier en production laitière;
- Ouvrière ou ouvrier en production porcine;
- Ouvrière ou ouvrier serricole;
- Ouvrière ou ouvrier avicole;
- Opératrice ou opérateur de machinerie agricole.

Ultimement, le PAMT mène à l'obtention d'une qualification professionnelle.

Plusieurs formations de type professionnel sont offertes dans une multitude d'établissements partout au Québec

Formations offertes au niveau secondaire

Formations au niveau secondaire dans le secteur agricole

Québec, 2024

Formation	Établissements d'enseignement
Grandes cultures (5254)	CFP de la Riveraine – École d'agriculture de Nicolet, Centre Frère-Moffet FP, École professionnelle de Saint-Hyacinthe, CFP du Suroît et CF agricole de Mirabel.
Horticulture et jardinerie (5288)	Centre Frère-Moffet FP, CFP Mont-Joli-Mitis, CFP Fierbourg, CFP de la Riveraine – École d'agriculture de Nicolet, CFP de Coaticook, CF horticole de Laval, École professionnelle de Saint-Hyacinthe, CFP Innovation Outaouais et CFP Alma.
Production acéricole (5256)	CF en acériculture du Fleuve-et-des-Lacs, CF agricole Saint-Anselme, CFP de Coaticook et CFP Le Granit.
Production animale (5354)	Centre Frère-Moffet FP, CFP Mont-Joli-Mitis, CFP de la Riveraine – École d'agriculture de Nicolet, CFP Paul-Rousseau, CF agricole Saint-Anselme, CFP de Coaticook, CFP EXPÉ, CF agricole de Mirabel, CFP du Suroît, École professionnelle de Saint-Hyacinthe, CFP Innovation Outaouais et CFP Alma.
Production horticole (5348)	Centre Frère-Moffet FP, CFP Mont-Joli-Mitis, CFP Fierbourg, CFP de la Riveraine – École d'agriculture de Nicolet, CFP de Coaticook, CF agricole de Mirabel, CFP du Suroît, École professionnelle de Saint-Hyacinthe et CFP Innovation Outaouais.
Mécanique agricole (5335)	CFP Mont-Joli-Mitis, CFP de la Riveraine – École d'agriculture de Nicolet, CF agricole Saint-Anselme, CFP de Coaticook, CF de l'Argile, CF agricole de Mirabel, CFP du Suroît et École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

Note : Parmi ces établissements, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe et le CFP du Suroît sont des établissements situés en Montérégie.

Sources : MAPAQ et Inforoute FPT, analyse RCGT

Plusieurs établissements collégiaux offrent des formations reliées au secteur agricole

Formations offertes au niveau collégial

Formations au niveau collégial dans le secteur agricole

Québec, 2024

Formation	Établissements d'enseignement
Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0)	Institut de technologie agroalimentaire du Québec, Cégep de Lévis, Cégep de Victoriaville, Cégep de Sherbrooke, Cégep régional de Lanaudière à Joliette, Collège Lionel-Groulx, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Macdonald College et Collège d'Alma.
Technologie de la production horticole agroenvironnementale (153.F0)	Institut de technologie agroalimentaire du Québec, Cégep de Lanaudière à Joliette et Collège Lionel-Groulx.
Techniques de santé animale (145.A0)	Cégep de La Pocatière, Cégep Beauce-Appalaches, Cégep de Sherbrooke, Collège Lionel-Groulx, Collège Laflèche, Cégep de Saint-Hyacinthe, Vanier College et Cégep de Saint-Félicien.
Techniques équines (155.A0)	Institut de technologie agroalimentaire du Québec.
Technologie des productions animales (153.A0)	
Technologie du génie agromécanique (153.D0)	
Techniques d'aquaculture (231.A0)	Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Note : Parmi ces établissements, l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le Cégep de Saint-Hyacinthe sont des établissements situés en Montérégie.

Sources : MAPAQ et Inforoute FPT, analyse RCGT

Des formations universitaires dans le domaine agricole sont aussi disponibles

Formations offertes au niveau universitaire

Formations au niveau universitaire dans le secteur agricole

Québec, 2024

Formation	Établissements d'enseignement
Agroéconomie	Université Laval et Université McGill.
Agronomie	
Génie agroenvironnemental (génie rural)	
Sciences et technologie des aliments	
Génie alimentaire	Université Laval.
Médecine vétérinaire	Université de Montréal.
Programmes en agriculture et systèmes alimentaires durables	Université Bishop's

Sources : MAPAQ, analyse RCGT

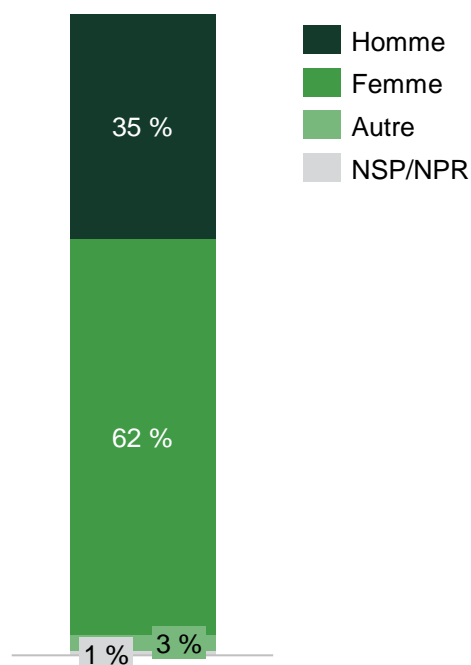
Plus de la moitié des étudiants répondants au sondage sont des femmes

Répartition des étudiants selon le sexe, l'âge et le niveau d'éducation visé

Effectivement, plus de 62 % des étudiants sondés sont des femmes. De plus, les étudiants âgés de 19 à 29 ans représentent près de la moitié des répondants. Pour ce qui est du niveau d'études des étudiants en agriculture, 45 % des étudiants sondés ont fréquenté un cégep et affirment que c'est le plus haut niveau d'études qu'ils souhaitent terminer.

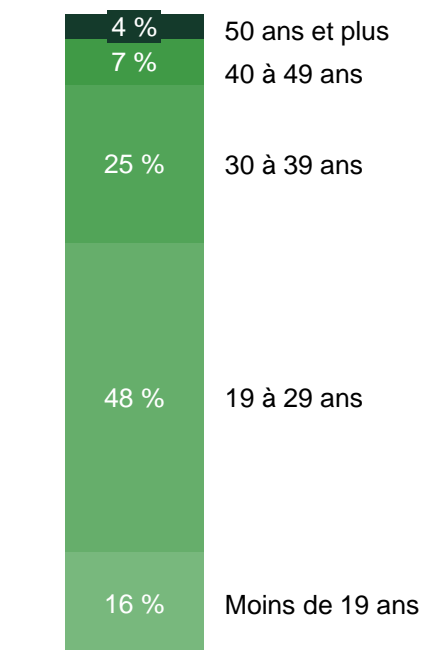
Répartition des étudiants sondés selon leur sexe

Québec, 2024, en %



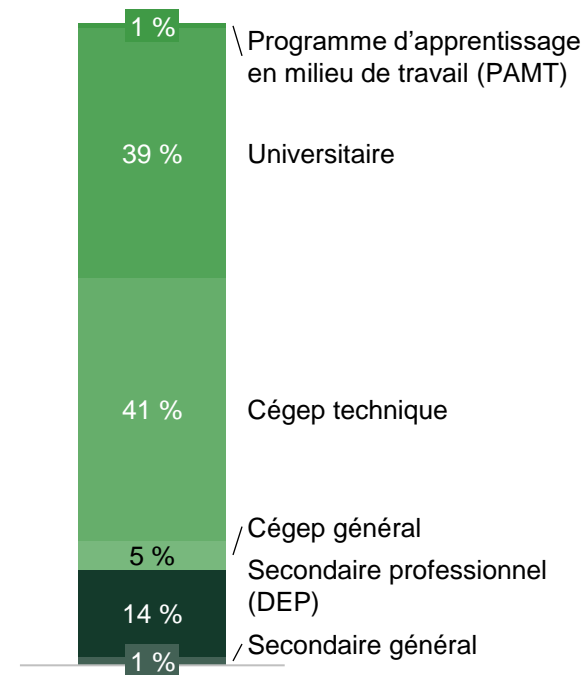
Répartition des étudiants sondés selon leur âge

Québec, 2024, en %



Répartition des étudiants sondés selon le plus haut niveau d'études qu'ils souhaitent terminer

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

La moitié des étudiants sondés occupe déjà un emploi dans le domaine agricole

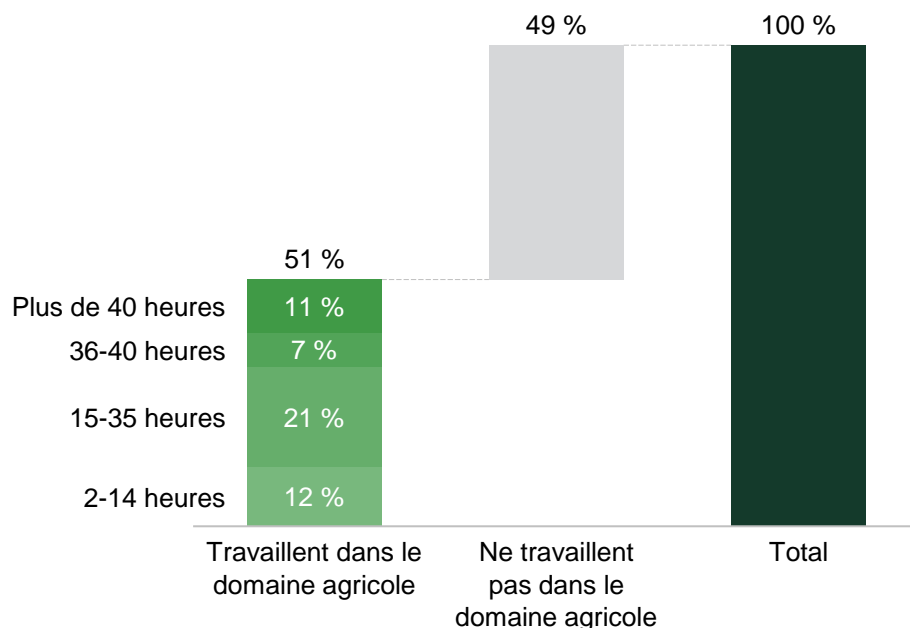
Emploi chez les étudiants en agriculture

En moyenne, les étudiants en agriculture sondés travaillent 30 heures par semaine dans cette industrie. En complément, près d'un étudiant sur cinq travaille plus de 35 heures par semaine dans le domaine agricole.

La moitié des étudiants sondés souhaite être propriétaires de leur propre entreprise au terme de leurs études, ce qui démontre un fort esprit entrepreneurial et une importante motivation chez les étudiants sondés.

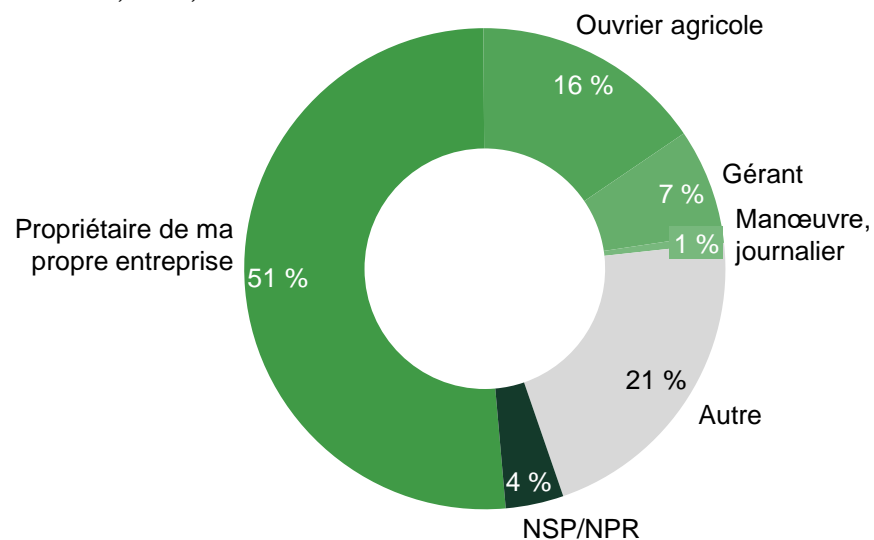
Répartition des étudiants sondés selon le nombre d'heures travaillées par semaine dans le domaine agricole

Québec, 2024, en %



Répartition des étudiants sondés selon le type de poste convoité au terme de leurs études

Québec, 2024, en %



Note : parmi les répondants ayant sélectionné « Autre », certains mentionnent être déjà propriétaire ou à l'emploi, ou vouloir travailler comme conseiller en agriculture, agronome, agroéconomiste, mécanicien de machinerie agricole ou encore œuvrer en coopérative.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

La passion pour les animaux et/ou les plantes est la principale motivation à travailler dans le domaine agricole

Motivation à travailler dans le domaine agricole

Plus de 23 % des étudiants en agriculture sondés estiment que leur passion pour les animaux et/ou les plantes est ce qui les pousse à vouloir travailler dans le domaine agricole.

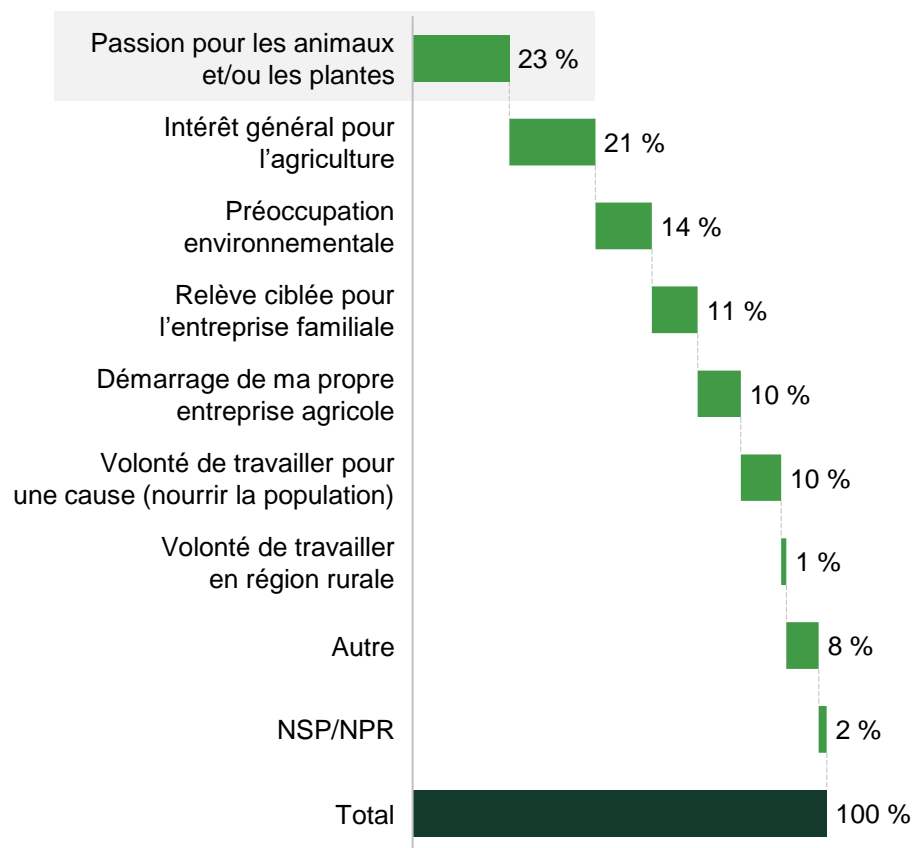
La passion pour les animaux et/ou les plantes est une source de motivation que partagent un grand nombre d'étudiants dans les domaines de production avicole (44 %), laitière (40 %) et porcine (40 %).

L'intérêt général pour l'agriculture est aussi une motivation importante selon plus d'un répondant sur cinq.

De plus, plus de 40 % des étudiants dans le domaine de la production porcine affirment qu'ils sont motivés à travailler dans le domaine agricole parce qu'ils représentent la relève de l'entreprise familiale.

Répartition des étudiants sondés selon la principale motivation à travailler dans le domaine agricole

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

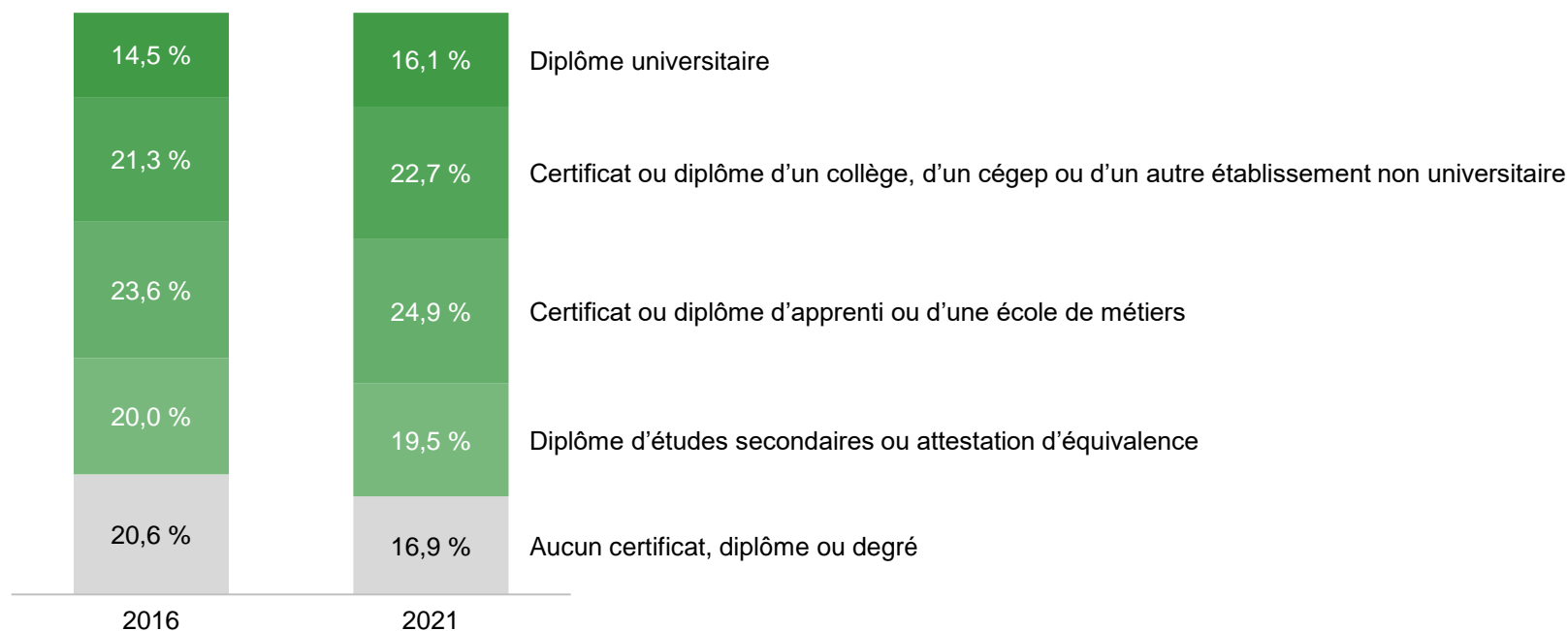
Les exploitants agricoles sont de plus en plus formés au Québec

Scolarité des exploitants agricoles

Alors que la proportion d'exploitants agricoles n'ayant aucun diplôme était de près de 21 % en 2016, elle était de moins de 17 % lors du dernier recensement de 2021. Par le fait même, la proportion des exploitants agricoles ayant au moins un diplôme universitaire est passée de 14,5 % à 16,1 % pour la même période.

Plus haut niveau d'éducation atteint par les exploitants agricoles

Québec, 2016-2021, en %



Sources : Statistique Canada (Tableaux 32-10-0399-01 et 32-10-0011-01), analyse RCGT.

Le secondaire général est le plus haut niveau d'éducation atteint par la majorité des travailleurs agricoles

Formation des travailleurs

54 % des travailleurs agricoles répondants déclarent le secondaire général comme étant le plus haut niveau d'études complété.

Le taux de travailleurs agricoles ayant complété un niveau d'études universitaires varie grandement entre les régions. En effet, 14 % des travailleurs agricoles sondés déclarent avoir complété un niveau d'études universitaires. À titre d'exemple, en Abitibi-Témiscamingue, ce sont 50 % des travailleurs qui déclarent avoir complété un niveau d'études universitaires comparativement à 9 % des travailleurs sondés dans la région du Centre-du-Québec.

De plus, près du quart des travailleurs dans le domaine de la production laitière détiennent une formation universitaire, comparativement à seulement 8 % des travailleurs des productions porcine et maraîchère.

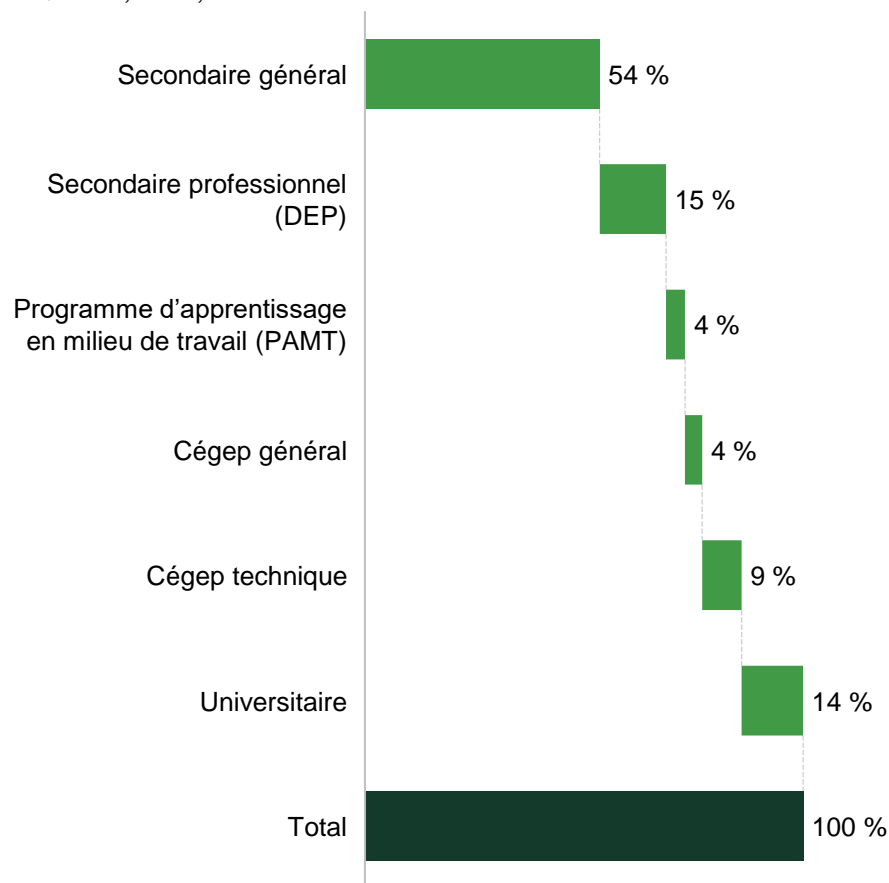
Finalement, le taux de diplomation universitaire est de 21 % chez les 19 à 29 ans, alors qu'il est de 10 % pour les 40 ans et plus, ce qui démontre une scolarisation accrue des jeunes.

73 %

des travailleurs déclarent que leur formation les a préparés adéquatement à leur emploi actuel.

Répartition des travailleurs agricoles répondants selon le plus haut niveau d'études complété

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

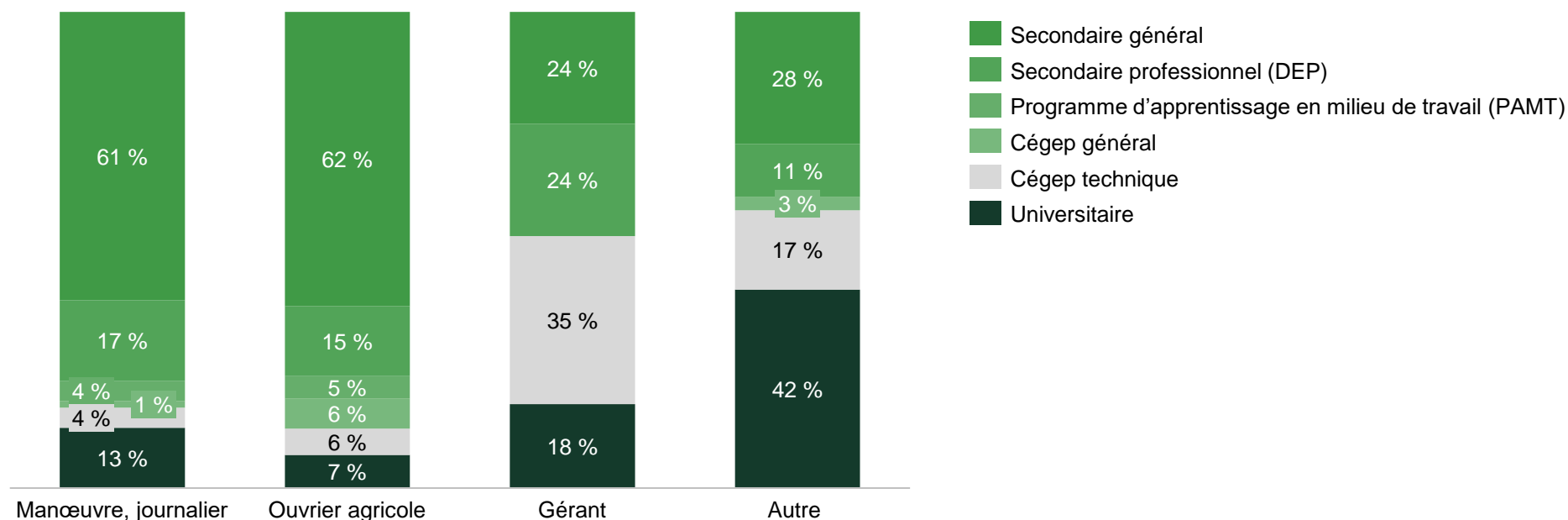
Le Cégep technique est le plus haut niveau d'éducation atteint par la majorité des gérants

Formation des travailleurs

De manière générale, les gérants et les autres types de postes sont plus éduqués que les postes de manœuvre, journalier ou ouvrier agricole qui exercent des tâches plus techniques.

Répartition des travailleurs agricoles répondants selon le plus haut niveau d'études complété et le type de poste

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

La formation en supervision et en gestion des ressources humaines est primordiale pour les gérants de l'industrie

Besoins de formation selon le poste

Plus de la moitié des entreprises répondantes estiment que les formations sur la francisation et le savoir-être au travail seraient nécessaires pour les employés de manœuvre et journaliers. Aussi, la formation sur l'utilisation et la maintenance des équipements agricoles serait nécessaire pour les ouvriers agricoles selon plus des deux tiers des entreprises. Pour ce qui est des gérants, les entreprises affirment que la formation en supervision et en gestion des ressources humaines est la formation la plus pertinente. En effet, c'est plus de 65 % d'entre elles qui estiment cette formation comme étant nécessaire pour ce type de poste.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon le type de formation à privilégier pour les différents postes

Québec, 2024, en %

Type de formation	Manœuvre et journalier	Ouvrier agricole	Gérant
Lecture et écriture	47 %	45 %	23 %
Francisation	50 %	48 %	18 %
Calcul	37 %	41 %	40 %
Savoir-être au travail	50 %	54 %	32 %
Pratiques agroenvironnementales	27 %	45 %	57 %
Formations sur les nouvelles technologies	28 %	50 %	59 %
Utilisation et maintenance des équipements agricoles	36 %	67 %	37 %
Techniques d'élevage	40 %	57 %	44 %
Techniques de production végétale	30 %	54 %	51 %
Formation en supervision et en gestion des ressources humaines	19 %	24 %	65 %
Santé et sécurité au travail	41 %	57 %	57 %
Gestion du changement	23 %	32 %	64 %
Intégration et gestion de la diversité de la main-d'œuvre	24 %	30 %	62 %

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

La formation professionnelle (DEP) est favorisée pour les postes d'ouvrier agricole, de manœuvre et journaliers

Type de formation favorisée selon le type de poste

En effet, c'est 60 % des entreprises sondées qui croient que la formation professionnelle (DEP) devrait être favorisée pour les employés occupant le poste de manœuvre et journalier. Pour ce qui est du poste d'ouvrier agricole, près de la moitié des entreprises répondantes estiment que c'est aussi la formation professionnelle (DEP) qui devrait être favorisée. La formation collégiale (DEC) est quant à elle la formation favorisée pour le poste de gérant selon plus de 43 % des entreprises sondées.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon le type d'enseignement à privilégier pour les différents postes

Québec, 2024, en %

Type d'enseignement	Manœuvre et journalier	Ouvrier agricole	Gérant
Formation professionnelle (DEP)	60 %	49 %	15 %
Formation collégiale (DEC)	7 %	24 %	43 %
Formation universitaire	1 %	1 %	13 %
Formation continue	32 %	27 %	30 %

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Près de la moitié des entreprises sondées prévoient investir moins de 1 % de leur masse salariale en formation en 2024

Investissements en activités de formation

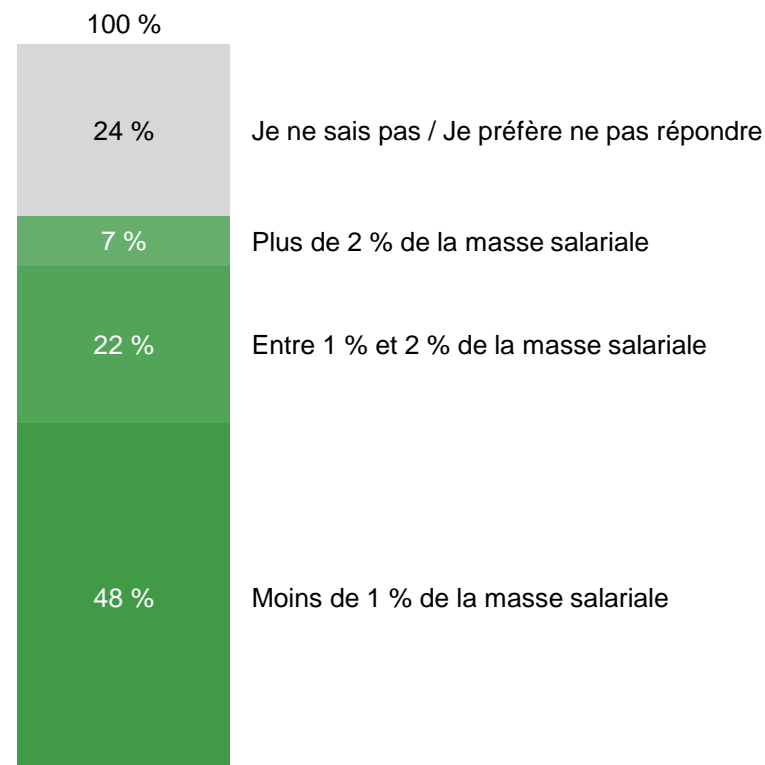
Parmi les entreprises sondées, 48 % ne prévoient pas investir plus de 1 % de leur masse salariale en activités de formation. Le pourcentage de masse salariale investie en formation au sein des entreprises semble varier d'une région à l'autre. En effet, à titre d'exemple, 38 % des entreprises sondées de l'Outaouais et des Laurentides prévoient investir moins de 1 % de leur masse salariale en formation en 2024, comparativement à plus de 53 % des entreprises situées dans la région Chaudière-Appalaches.

Peu d'entreprises prévoient investir plus de 2 % de leur masse salariale en 2024, soit seulement 7 % des entreprises sondées. Les régions avec la plus haute proportion d'entreprises prévoyant investir plus de 2 % de leur masse salariale sont la Mauricie avec 13 % des entreprises sondées et l'Estrie avec 12 %. De plus, en Montérégie, 52 % des entreprises sondées comptent investir moins de 1 % de la masse salariale dans des activités de formation visant le développement des compétences du personnel au courant de la prochaine année.

Il est aussi pertinent de noter que 24 % des entreprises sondées ont préféré ne pas répondre à cette partie du sondage. Ceci est possiblement expliqué par le fait que ces entreprises n'entretiennent pas nécessairement une vision à long terme de la formation de leurs employés.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon la proportion de la masse salariale qui pourrait être investie en activités de formation pour l'année à venir

Québec, 2024, en %



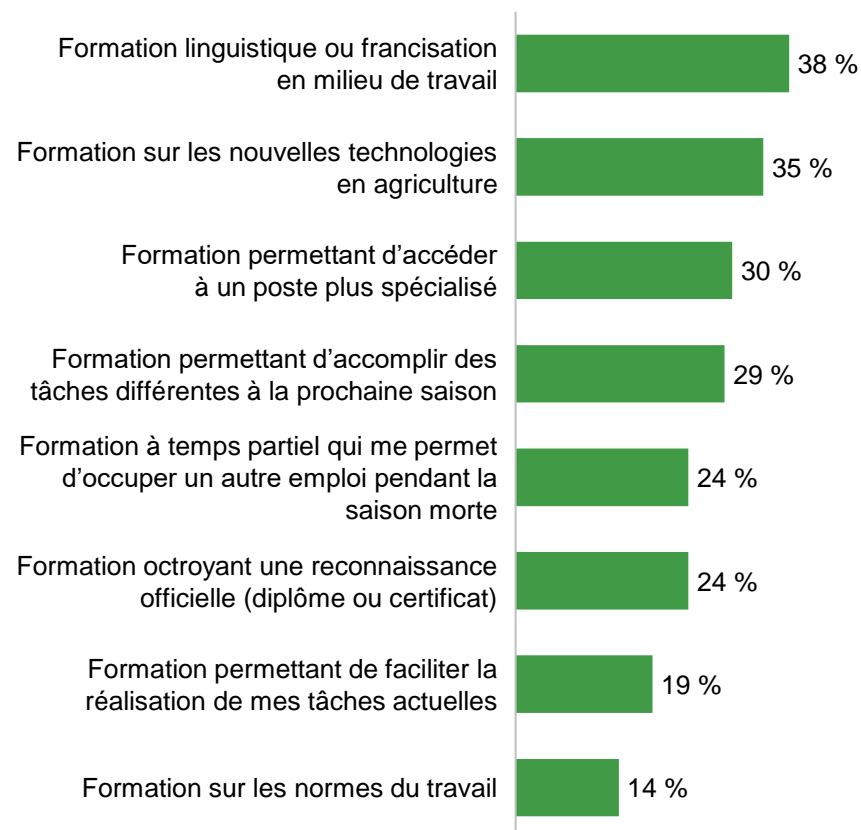
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

93 % des travailleurs saisonniers souhaiteraient recevoir de la formation une fois la saison de travail terminée

Formations qui intéressent les employés

Proportion des employés qui sont intéressés par les types de formations

Québec, 2024, en %



La formation linguistique (ou francisation) en milieu de travail est la formation qui intéresse le plus les travailleurs étrangers.

Effectivement, plus de 82 % des répondants ont préféré répondre au questionnaire dans une autre langue que le français, ce qui peut venir corroborer la demande élevée pour cette formation linguistique. La demande de cette formation linguistique est particulièrement élevée en Mauricie, où plus de 67 % de la main-d'œuvre sondée souhaiterait recevoir une formation à cet effet.

La formation sur les nouvelles technologies en agriculture est aussi une formation intéressant une grande partie des travailleurs, plus précisément 35 % des travailleurs sondés. Les employés sondés des régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale–Côte-Nord sont particulièrement intéressés par cette formation, avec plus de 67 % de ceux-ci ayant démontré de l'intérêt envers celle-ci.

En Montérégie, la moitié des travailleurs sondés souhaiteraient recevoir des formations linguistiques (ou francisation en milieu de travail) ainsi que des formations permettant d'accéder à des postes plus spécialisés.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Plus de 8 étudiants sur 10 estiment que la formation à l'école est alignée aux besoins de l'industrie agricole

Formation dans les établissements d'éducation

Les étudiants expriment le désir d'approfondir certaines compétences spécifiques dans le cadre de leur cursus actuel. De manière générale, environ la moitié d'entre eux souhaiterait bénéficier d'une formation supplémentaire axée sur le développement de connaissances relatives aux techniques de culture spécialisée. Effectivement, 60 % des étudiants sondés de la région de la Montérégie souhaite bénéficier de ce type de formation.

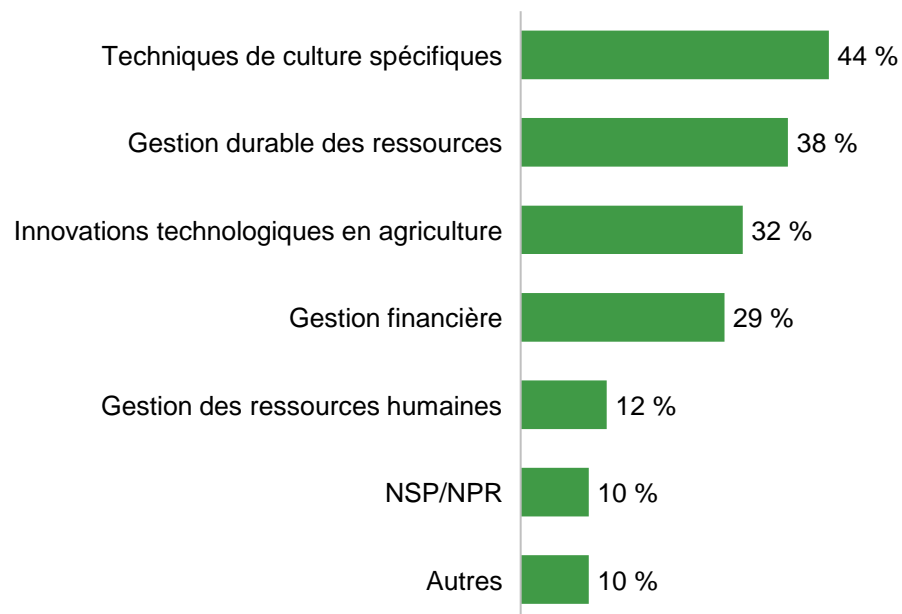
Plus spécifiquement, ceux qui envisagent une carrière dans la production maraîchère montrent un intérêt marqué pour renforcer leur formation en techniques de culture spécifiques à ce domaine. En revanche, les étudiants qui se destinent à la production laitière sont davantage attirés par les innovations technologiques dans le secteur agricole.

82 %

des étudiants en agriculture estiment que leur formation actuelle est suffisamment alignée avec les besoins réels du secteur agricole.

Proportion des étudiants selon les compétences qu'ils souhaitent développer davantage dans leur formation

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.

Certains constats ont été tirés de cette sections

Sommaire des constats de la section

Profil des étudiants

Plus de 62 % des étudiants sondés sont des femmes. De plus, les étudiants âgés de 19 à 29 ans représentent près de la moitié des répondants. Pour ce qui est du niveau d'études des étudiants en agriculture, 45 % des étudiants sondés ont fréquenté un cégep et affirment que c'est le plus haut niveau d'études qu'ils souhaitent terminer.

La moitié des étudiants sondés occupe déjà un emploi dans le domaine agricole. En moyenne, les étudiants en agriculture sondés travaillent 30 heures par semaine dans cette industrie.

Par ailleurs, une majorité d'étudiants sondés souhaite être propriétaires de leur propre entreprise au terme de leurs études, ce qui démontre un fort esprit entrepreneurial et une importante motivation chez les étudiants sondés.

Finalement, 82 % des étudiants en agriculture estiment que leur formation actuelle est suffisamment alignée avec les besoins réels du secteur agricole.

Scolarité des exploitants

Les exploitants agricoles sont de plus en plus formés au Québec. Le taux de diplomation universitaire de ceux-ci a connu une hausse depuis les dernières années

Formation des employés

Globalement, 73 % des travailleurs déclarent que leur formation les a préparés adéquatement à leur emploi actuel. 54 % des travailleurs agricoles répondants déclarent le secondaire général comme étant leur plus haut niveau d'études complété.

Le taux de travailleurs agricoles ayant complété un niveau d'études universitaires varie grandement entre les régions et les types de productions. Près du quart des travailleurs dans le domaine de la production laitière détiennent une formation universitaire, comparativement à seulement 8 % des travailleurs des productions porcine et maraîchère.

Besoins de formation

Plus de la moitié des entreprises répondantes estiment que les formations sur la francisation et le savoir-être au travail seraient nécessaires pour les employés de manœuvre et journaliers. Aussi, la formation sur l'utilisation et la maintenance des équipements agricoles serait nécessaire pour les ouvriers agricoles selon plus des deux tiers des entreprises. Pour ce qui est des gérants, les entreprises affirment que la formation en supervision et en gestion des ressources humaines est la formation la plus pertinente. En effet, c'est plus de 65 % d'entre elles qui estiment cette formation comme étant nécessaire pour ce type de poste.

Formation des travailleurs étrangers

93 % des travailleurs saisonniers souhaiteraient recevoir de la formation une fois la saison de travail terminée. La formation linguistique (ou francisation) en milieu de travail est la formation qui intéresse le plus les travailleurs étrangers.

Maturité numérique et environnementale



Le sondage auprès des entreprises a permis d'évaluer la maturité numérique et environnementale des entreprises

Introduction et définitions

La présente section s'intéresse à la maturité numérique et environnementale des entreprises agricoles. Les définitions ci-contre permettent de contextualiser ces deux thématiques.

Maturité numérique

La maturité numérique en entreprise réfère à la capacité des gestionnaires et des employés à intégrer et à utiliser les technologies numériques pour améliorer leurs processus et leurs techniques et productions. Plus spécifiquement, il s'agit du degré auquel une entreprise a intégré les technologies numériques dans ses opérations et sa culture d'entreprise. Ainsi, une entreprise avec une haute maturité numérique est souvent caractérisée par une culture d'innovation, une volonté d'expérimenter et d'apprendre de nouveaux modes de travail, ainsi qu'une capacité à s'adapter rapidement aux changements du marché et de la technologie. Elle investit également dans le développement des compétences numériques de ses employés et dans la mise en place d'une infrastructure technologique robuste.

Maturité environnementale

La maturité environnementale en entreprise se définit comme le niveau d'intégration des préoccupations environnementales dans les stratégies et les opérations quotidiennes d'une entreprise. Une entreprise environnementalement mature adopte des pratiques durables, minimise son empreinte écologique et s'engage dans une démarche d'amélioration continue pour réduire son impact sur l'environnement. Elle évalue régulièrement ses performances environnementales et s'efforce de dépasser les exigences réglementaires en matière d'environnement.

Il existe différents processus d'automatisation que les entreprises du secteur agricole peuvent adopter

Automatisation des processus dans le secteur agricole

Exemples de processus d'automatisation et de plateformes numériques dans le secteur agricole

Processus d'automatisation	Description	Avantages
Robots de désherbage	Utilisés pour enlever les mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'utilisation d'herbicides chimiques • Pratique plus durable • Précis et efficace
Drones agricoles	Permettent de surveiller l'état des cultures grâce aux caméras et aux capteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de détecter des maladies ravageuses • Permet d'optimiser l'application de pesticides et d'engrais • Surveillance ciblée et précise
Systèmes d'irrigation automatisés	Permet de réguler la températures, l'éclairage et l'humidité	<ul style="list-style-type: none"> • Assure l'optimalité des conditions de croissances des cultures tout au long de l'année
Tracteurs autonomes	Tracteurs munis de système de direction par satellite et de GPS	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations précises et efficaces • Augmentation de la productivité • Amélioration de la sécurité

Plateformes numériques	Description
FarmLog	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des données • Organisation de l'information afin d'améliorer les prises de décisions • Facilitation de la communication entre les agriculteurs et les conseillers
Climate FieldView	<ul style="list-style-type: none"> • Offre des solutions basées sur la science des données • Optimisation de la gestion des opérations • Données en temps réels
John Deere Operations Center	<ul style="list-style-type: none"> • Favorise la collaboration • Optimisation des prises de décisions • Optimisation de la gestion des opérations

Sources : Sollio Agriculture, Radio-Canada, Administration fédérale de l'aviation, Agrilog, analyse RCGT

Plus de la moitié des entreprises intensifieront l'usage du numérique d'ici les prochaines années

Maturité numérique

56 %

des entreprises répondantes ont l'intention d'intensifier l'usage de l'automatisation et de la technologie dans leur organisation au cours des trois prochaines années.

34 %

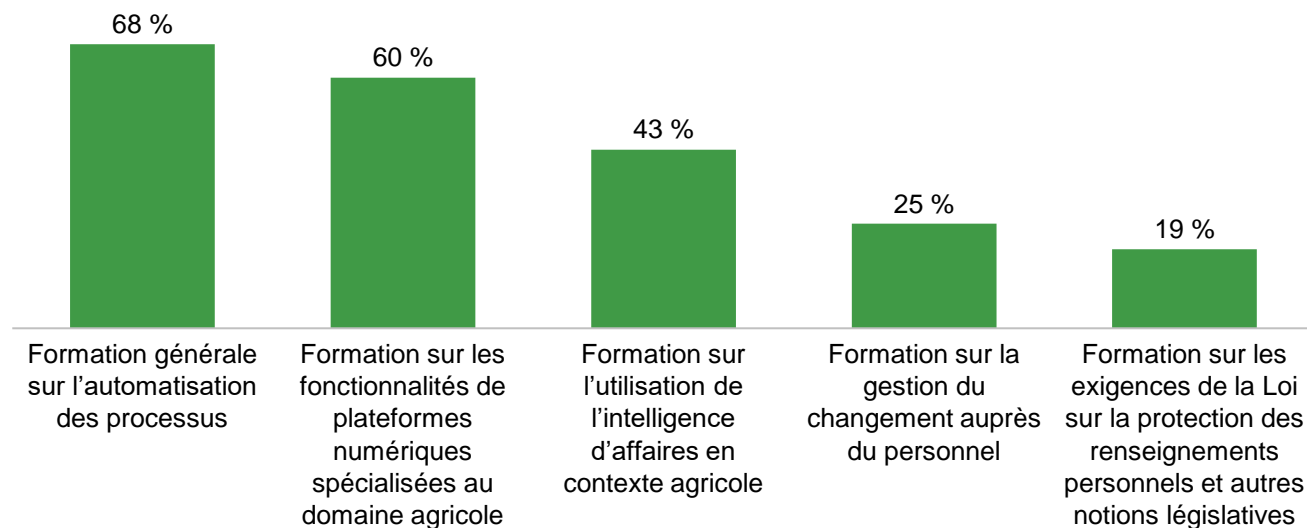
des entreprises ont un besoin de formation et d'accompagnement de la main-d'œuvre sur l'automatisation des processus.

Cette transition à venir apportera des besoins de formation chez les entreprises agricoles. Plus du tiers d'entre elles entrevoient déjà les besoins de formation et d'accompagnement à cet effet.

Le type de formation qui intéresse le plus les entreprises est la formation générale sur l'automatisation des processus, suivie par la formation sur les fonctionnalités de plateformes numériques spécialisées au domaine agricole.

Proportion des entreprises intéressées aux formations en lien avec l'industrie 4.0

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

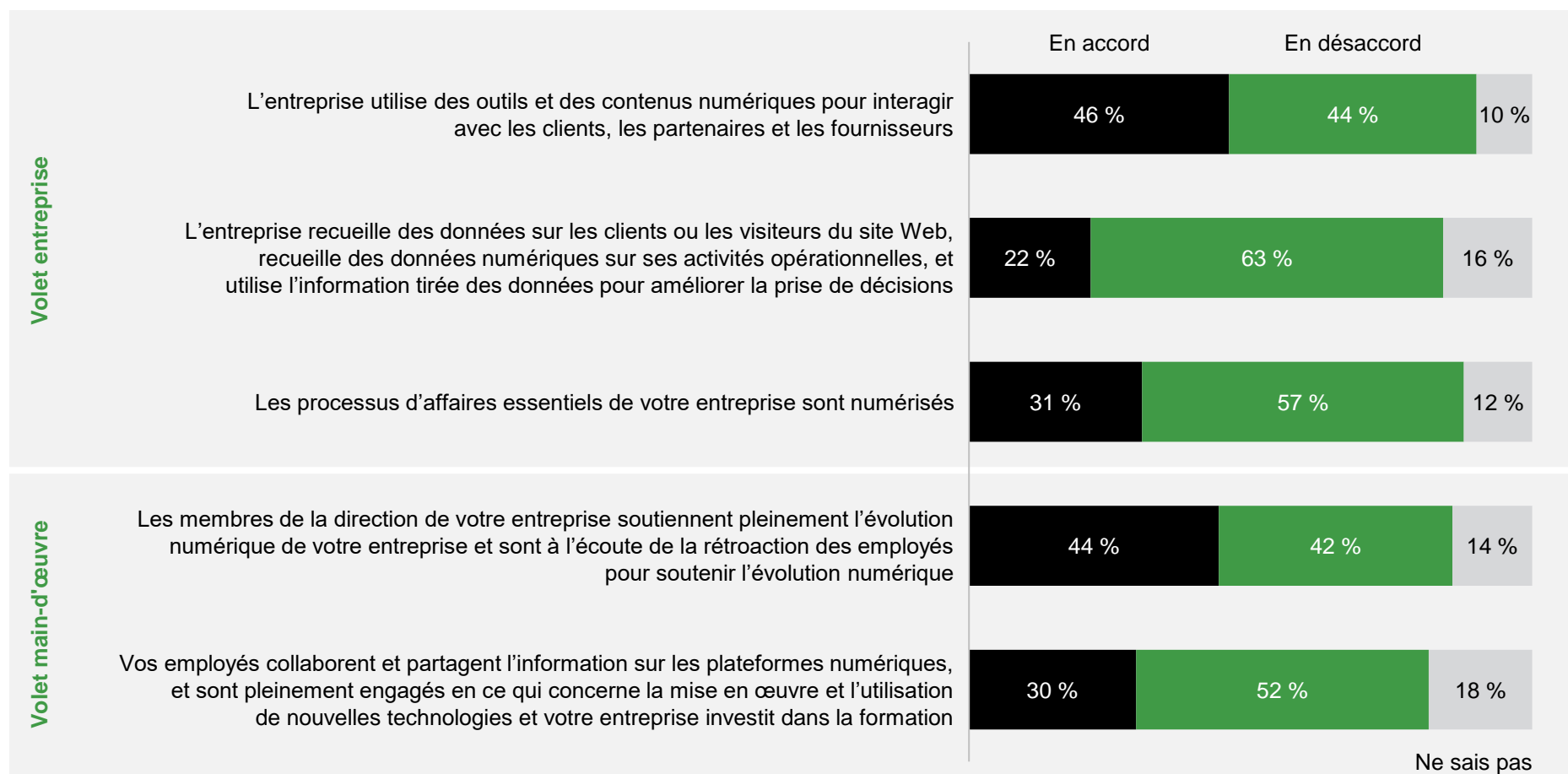
Globalement, la maturité numérique ne semble pas atteinte par la majorité des entreprises agricoles

Maturité numérique

Note : des données détaillées selon les secteurs sont présentées dans les pages suivantes.

Proportion des entreprises selon les actions menées en lien avec l'intégration du numérique

Québec, 2024, en %



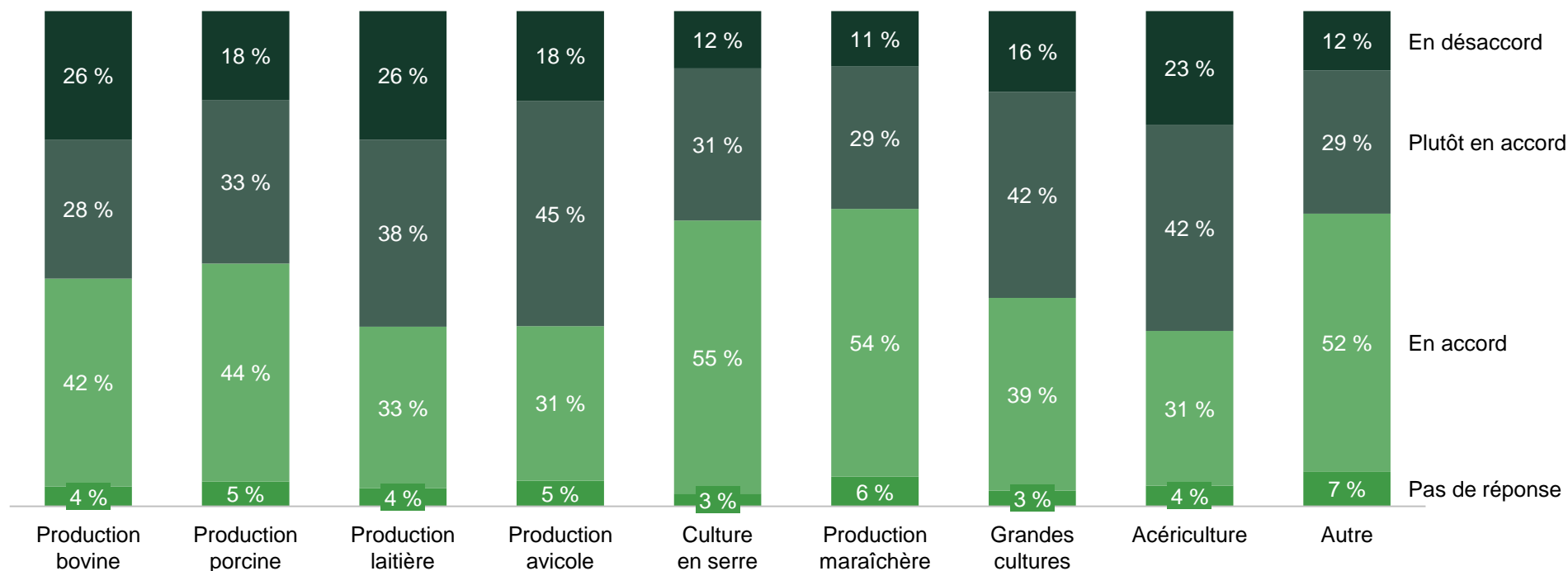
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Les gestionnaires des entreprises maraîchères semblent avoir particulièrement à cœur les enjeux environnementaux

Maturité environnementale

Proportion des entreprises sondées dont les gestionnaires de l'entreprise ont à cœur les enjeux environnementaux et la planification de l'organisation qui s'appuie sur les piliers du développement durable

Québec, 2024, en %



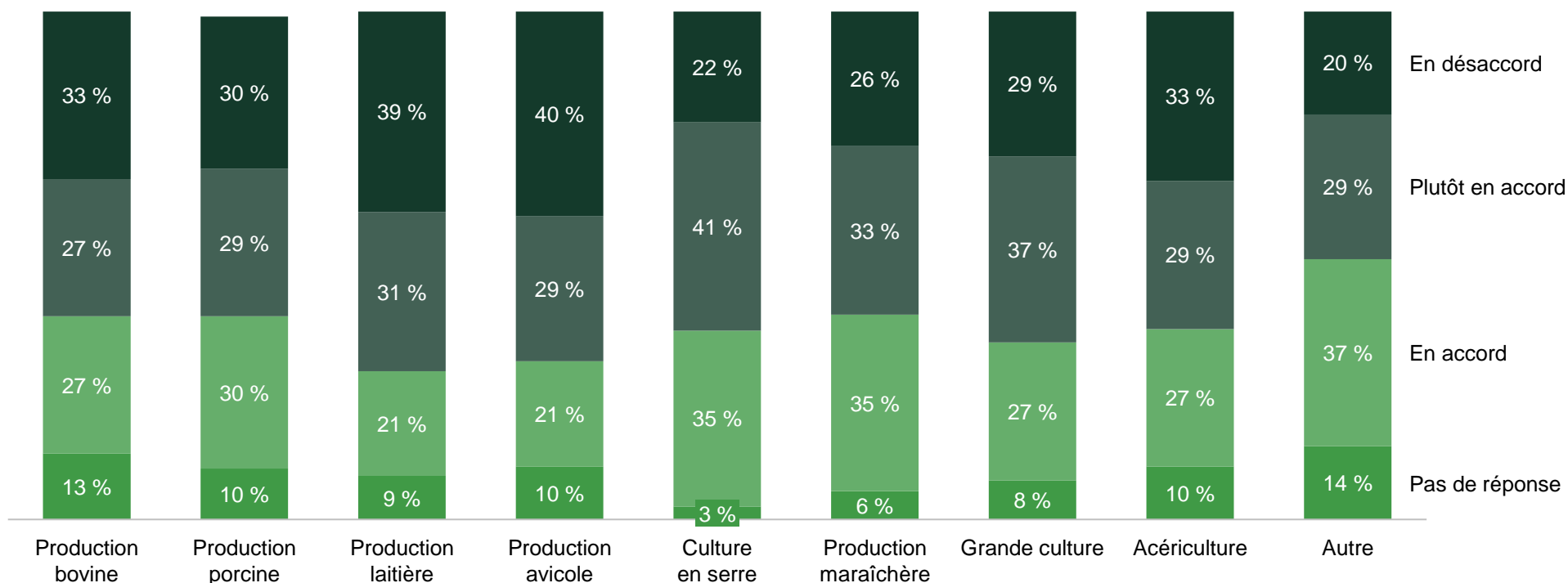
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

40 % des entreprises agricoles ont des employés ayant une volonté limitée de réduire leur impact environnemental

Maturité environnementale

Proportion des entreprises sondées dont la majorité des employés ont une volonté de réduire leur impact environnemental et de favoriser le développement durable, et prennent des actions à ces effets

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

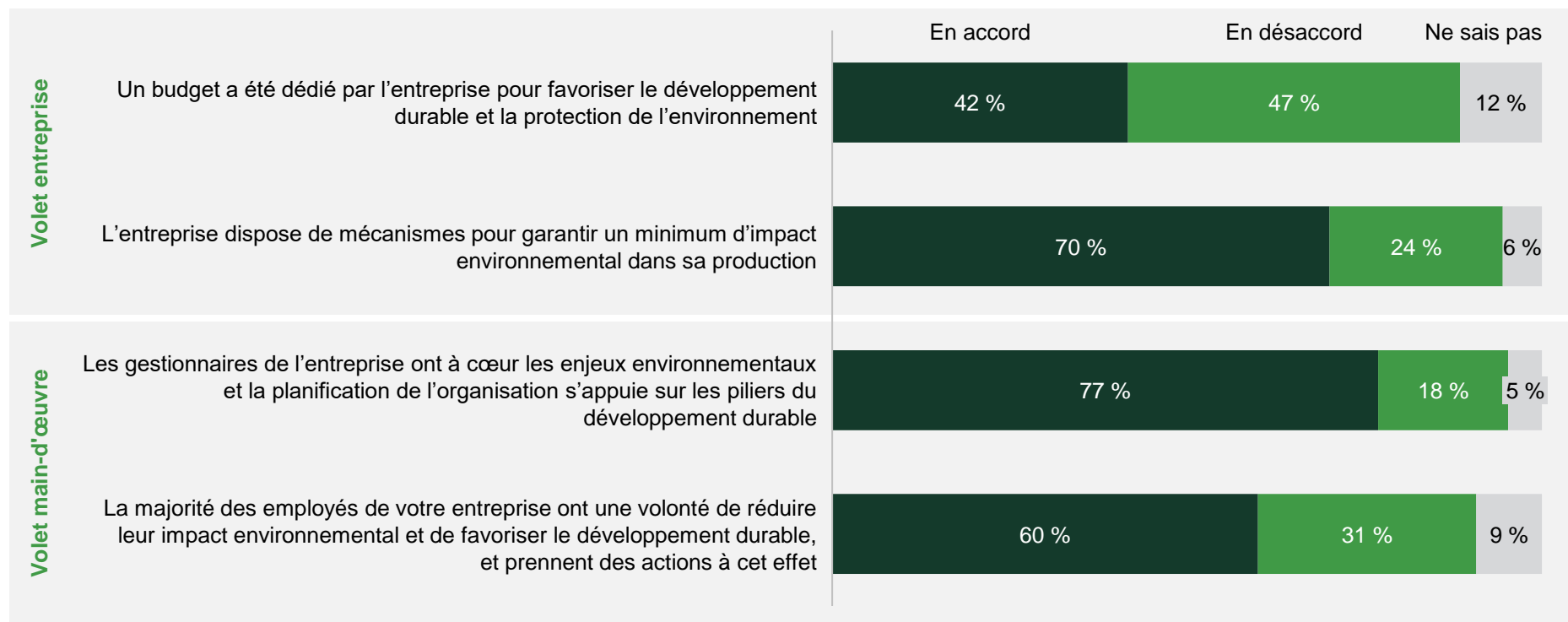
L'environnement semble être une priorité pour plus des trois quarts des gestionnaires agricoles

Maturité environnementale

Il semble y avoir une forte volonté pour les gestionnaires et, dans une moindre mesure, les employés de protéger l'environnement dans le cadre de leur travail. Toutefois, cette volonté n'est pas nécessairement traduite par des dépenses conséquentes. Moins de la moitié (42 %) des entreprises agricoles dédient un budget pour favoriser le développement durable. Des données détaillées selon les secteurs sont présentées dans les pages suivantes.

Proportion des entreprises selon les actions menées en lien avec le développement durable et la protection de l'environnement

Québec, 2024, en %



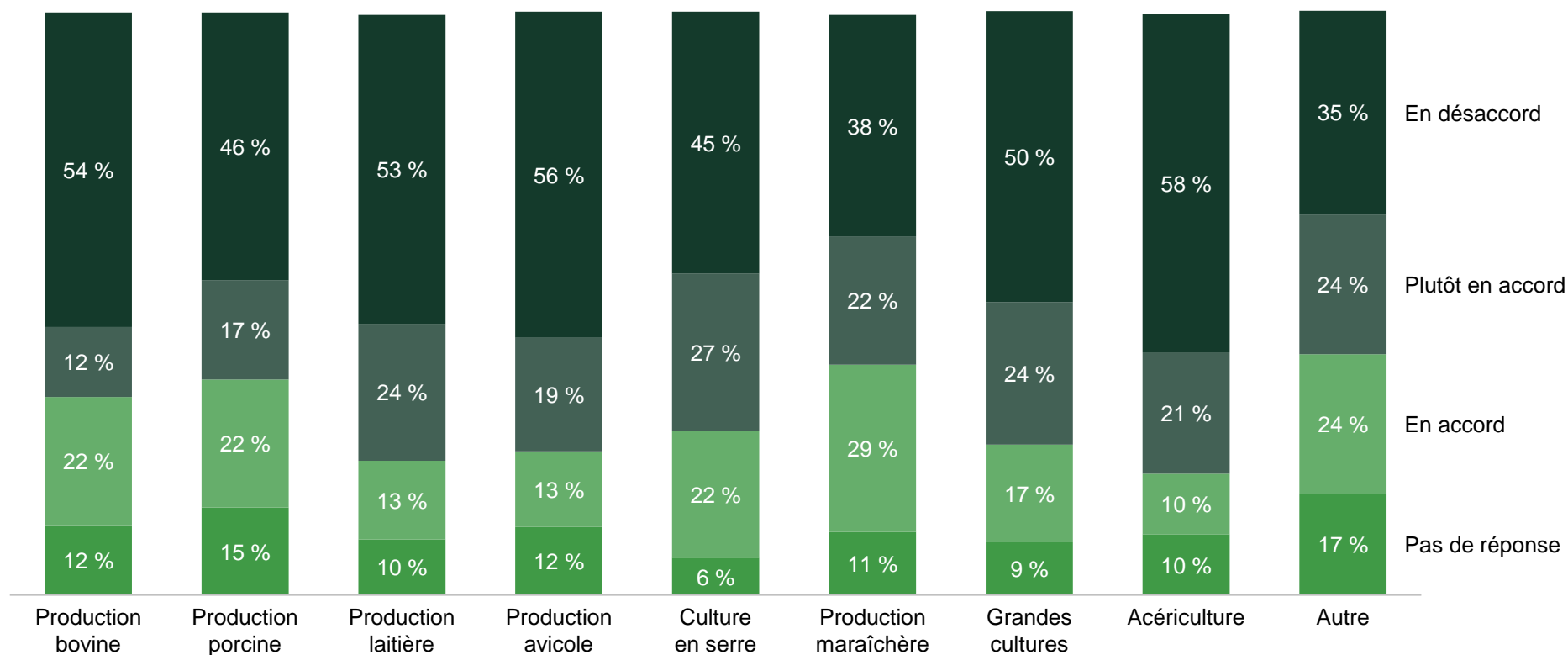
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Moins de la moitié (42 %) des entreprises agricoles dédient un budget pour favoriser le développement durable

Maturité environnementale

Proportion des entreprises sondées dédiant un budget conséquent pour favoriser le développement durable et la protection de l'environnement

Québec, 2024, en %



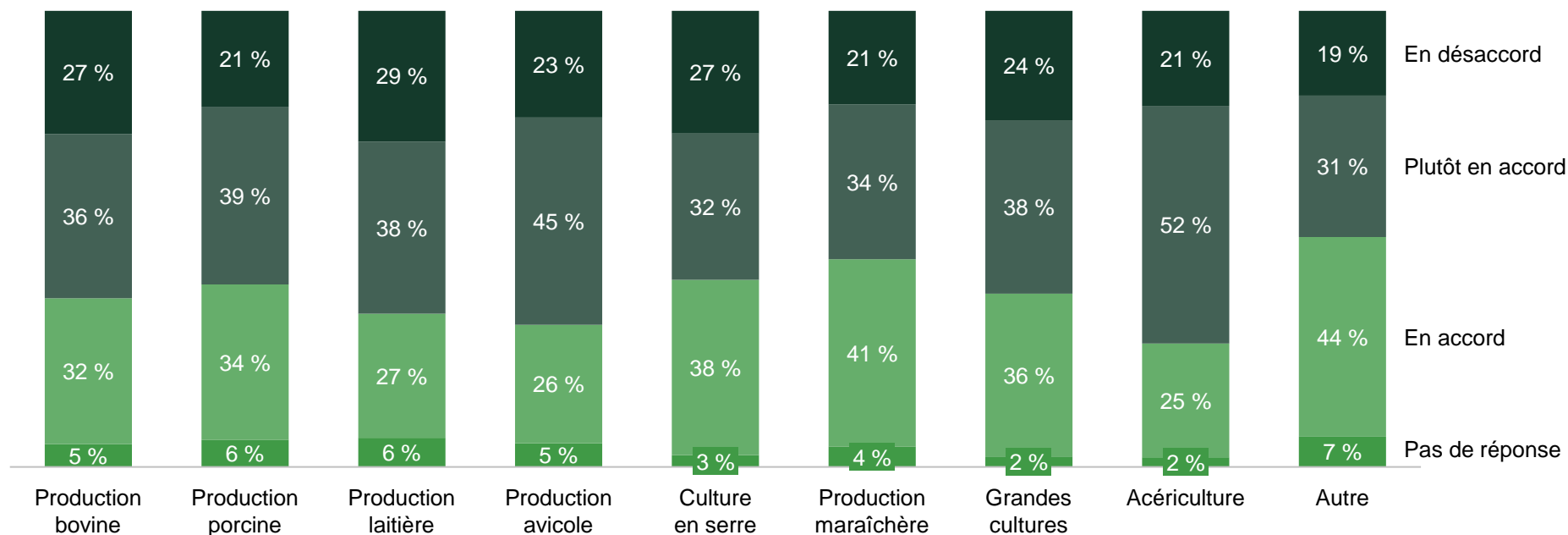
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

70 % des entreprises agricoles disposent de mécanismes garantissant un minimum d'impact environnemental

Maturité environnementale

Proportion des entreprises sondées disposant de mécanismes pour garantir un minimum d'impact environnemental dans leur production

Québec, 2024, en %



Bien que 70 % des entreprises sondées disposent de mécanismes garantissant un minimum d'impact environnemental et que l'environnement semble être une priorité pour plus de 75 % des gestionnaires, seulement 42 % des entreprises dédient un budget pour favoriser le développement durable.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Enjeux du secteur agricole



L'industrie agricole est particulièrement vulnérable à son environnement (1/2)

Changements récents dans l'industrie agricole

Crise sanitaire

La crise de la COVID-19 a fortement ébranlé l'industrie agricole. Les mesures de distanciation sociale ont contraint de nombreuses entreprises agricoles à adapter leurs opérations. La fermeture temporaire des restaurants a aussi ébranlé l'industrie, réduisant la demande pour certains produits.

Travailleurs étrangers

Les travailleurs étrangers saisonniers représentent une importante part de la main-d'œuvre de l'industrie agricole qui ne cesse d'augmenter au Québec et jouent notamment un important rôle dans l'exécution de travaux manuels.

Augmentation du coût des intrants

L'augmentation importante des prix des intrants et des charges exerce une pression sur les entreprises agricoles. Il est notamment possible d'observer une augmentation des dépenses liées au carburant pour la machinerie, qui a enregistré une croissance annuelle moyenne de 9,1 % pour la période de 2019 à 2023. Les dépenses en engrais et en chaux ont elles aussi enregistré une forte croissance annuelle moyenne pour la période de 2019 à 2023, soit de 11,5 %. Pour ce qui est de l'ensemble des dépenses d'exploitation après remises, celles-ci ont connu une croissance annuelle moyenne de 8,4 % pour cette même période. L'indice des prix des entrées dans l'agriculture permet d'évaluer et de mieux visualiser l'évolution des coûts des intrants (indice avec base 2012 = 100). En 2024, cet indice était de 142,9 pour le Québec et de 155,3 pour le Canada. À titre comparatif, au premier trimestre de l'année 2020, cet indice était de 112 pour le Québec et de 116,7 pour le Canada. Les prix des intrants sont particulièrement sensibles au contexte géopolitique mondial. Effectivement, la guerre en Ukraine a, par exemple, significativement impacté le prix des engrais, exerçant d'importantes pressions sur les producteurs agricoles.

Sources : Fédération de la relève agricole du Québec, Statistique Canada (Tableaux 18-10-0258-01 et 18-10-0258-01), Éleveurs de porcs du Québec, analyse RCGT.

L'industrie agricole est particulièrement vulnérable à son environnement (2/2)

Changements récents dans l'industrie agricole

Taux d'intérêt

L'augmentation des taux d'intérêt impacte aussi négativement les producteurs agricoles québécois. En effet, le taux directeur de la Banque du Canada a connu une importante croissance durant les dernières années, menaçant donc la rentabilité des entreprises agricoles en augmentant leurs dépenses d'intérêts et leurs difficultés financières.

Restrictions réglementaires

Il existe un nombre important de permis que doivent posséder les entreprises du secteur agricole afin de pouvoir exercer leurs activités. Le système de la gestion de l'offre permet au gouvernement de gérer la production de certains produits agricoles afin de concorder avec les besoins du marché du pays, contrôlant donc la production à l'aide de quotas. Ceci permet d'instaurer une certaine stabilité des prix, permettant aux entreprises agricoles de bénéficier d'une meilleure stabilité financière en plus de garantir un approvisionnement régulier aux consommateurs. Toutefois, les restrictions réglementaires apportent aussi une nécessité de se conformer qui peut nécessiter l'implication de ressources supplémentaires pour les entreprises agricoles.

Changements climatiques

Les producteurs agricoles doivent de plus en plus se préoccuper des changements climatiques. Effectivement, ils sont dorénavant contraints à de plus fréquentes conditions météorologiques extrêmes. Ces conditions météorologiques intenses peuvent venir menacer leurs récoltes et apportent une importante instabilité aux producteurs.

Sources : Fédération de la relève agricole du Québec, Statistique Canada (Tableaux 18-10-0258-01 et 18-10-0258-01), Éleveurs de porcs du Québec, analyse RCGT.

Plusieurs enjeux sectoriels affecteront les entreprises agricoles pour les années à venir

Enjeux sectoriels

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon les enjeux prévus au cours des prochaines années

Québec, 2024, en %



La résilience face aux risques financiers, qui incluent notamment l'augmentation du coût des intrants et les problématiques d'endettement, préoccupe 7 entreprises sur 10 dans le secteur agricole, ce qui place cet enjeu au premier rang des préoccupations de cette industrie.

La résilience face aux risques associés aux changements climatiques est également un enjeu important pour les années à venir. Près de la moitié des entreprises sondées ont souligné qu'elles prévoyaient vivre des enjeux en lien avec cette problématique.

En contrepartie, 2 % des entreprises sondées ont souligné ne prévoir aucun enjeu pour les années à venir.

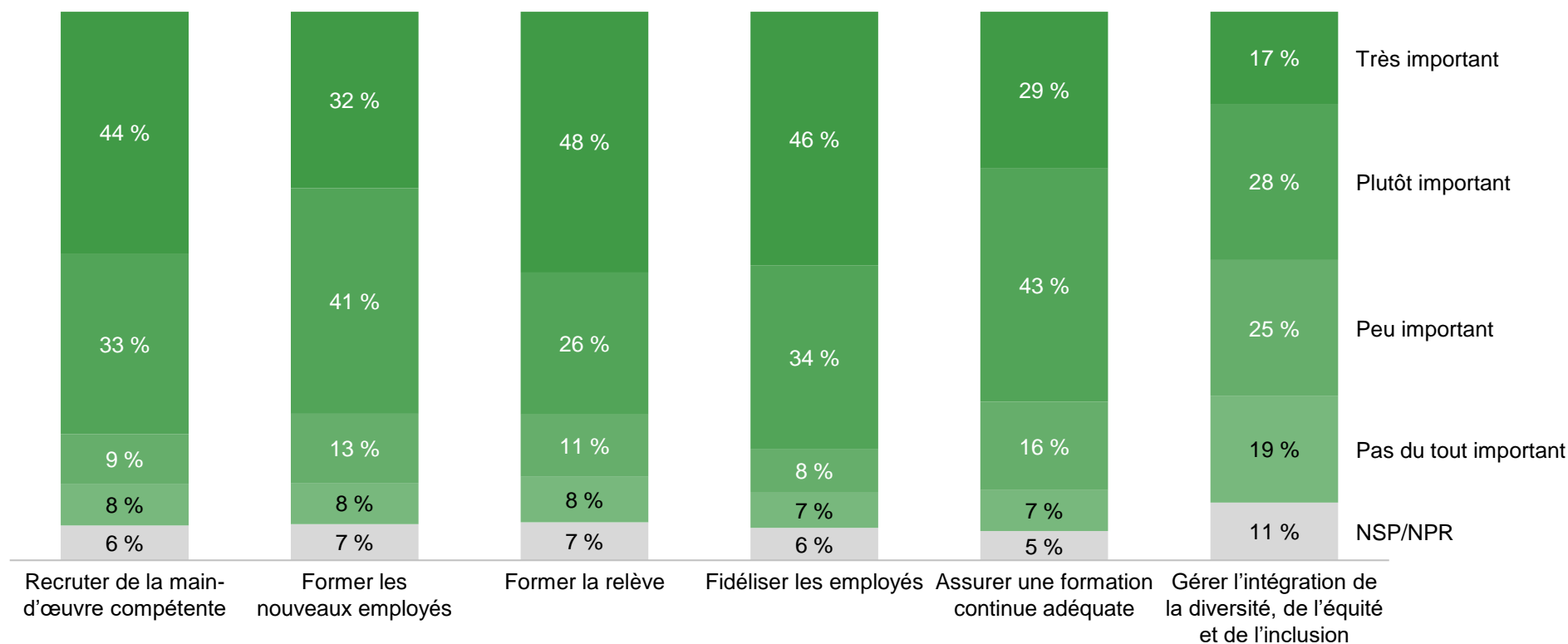
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

L'enjeu le plus important en termes de gestion des ressources humaines est la fidélisation des employés

Enjeux en lien avec la gestion des ressources humaines

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon l'importance des enjeux de gestion des ressources humaines

Québec, 2024, en %



Proportion des entreprises qui jugent que l'enjeu sera important au cours des prochaines années



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Notoriété d'AGRicarrières



Au total, 35 % des entreprises connaissent les services d'AGRicarrières

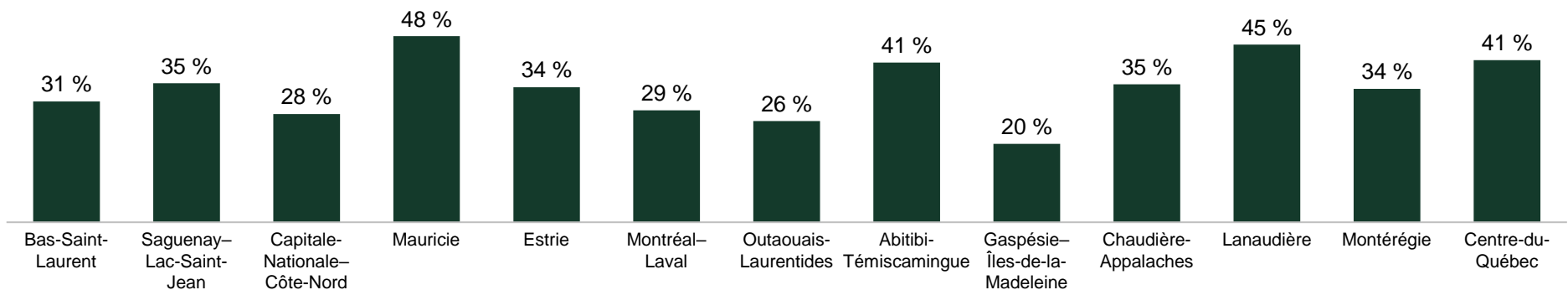
Notoriété d'AGRicarrières

30 %

des entreprises répondantes utilisent les services des centres d'emploi agricole de leur région.

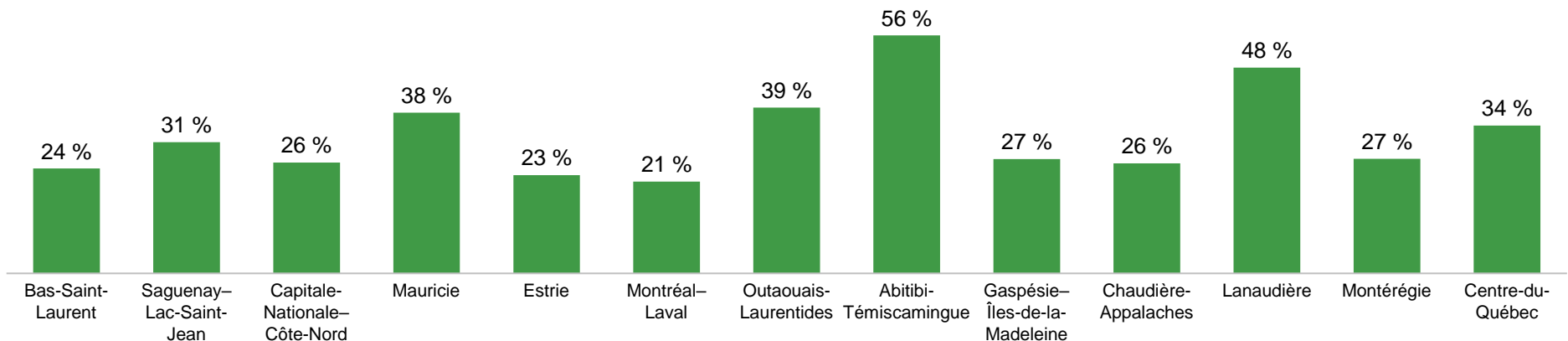
Proportion des entreprises qui connaissent les services et programmes offerts par AGRicarrières selon la région

Québec, 2024, en %



Proportion des entreprises qui utilisent les services des centres d'emploi agricole selon la région

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Constats et recommandations



L'analyse de données et les groupes de discussion ont permis de mettre en lumière certains constats

Principaux constats

Industrie agricole	<ul style="list-style-type: none">• Le Québec joue un rôle important dans l'industrie agricole du Canada. Il s'agit de la province canadienne accueillant le plus grand nombre d'entreprises du secteur.• Plusieurs producteurs agricoles ont vécu des difficultés financières au cours des dernières années, ce qui influence la rentabilité de leur entreprise. Peu d'entreprises du secteur ont enregistré et/ou prévoient une augmentation de leur rentabilité pour les trois prochaines années, représentant une faiblesse de cette industrie.
Portrait des employés et étudiants	<ul style="list-style-type: none">• 44 % de la main-d'œuvre en élevage et cultures agricoles sont des travailleurs étrangers temporaires.• L'intérêt de travailler avec les animaux et les plantes est le principal élément ayant donné envie aux employés de faire ce travail.• La moitié des étudiants sondés occupe déjà un emploi dans le domaine agricole.
Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none">• 86 % des entreprises agricoles sondées n'ont pas de service de gestion des ressources humaines, ce qui s'explique notamment par la petite taille des entreprises de l'industrie.• La majorité des entreprises prévoit que leur personnel demeurera stable pour les trois prochaines années.• 47 % des entreprises agricoles entrevoient des difficultés de recrutement pour les trois prochaines années.• Les deux tiers des employés actuellement en poste se voient dans la même entreprise d'ici un an.• Selon la perspective de l'entreprise, la débrouillardise et la productivité seraient les principales caractéristiques que recherchent les employeurs auprès de leurs employés potentiels.
Attentes des employés et étudiants	<ul style="list-style-type: none">• Du point de vue des employés, l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle est le principal critère de choix d'un employeur, suivi par l'adéquation entre les valeurs de l'employé et celles de l'entreprise.• Pour les étudiants, la capacité à déléguer les tâches de manière équitable et l'encouragement au développement professionnel sont des caractéristiques importantes d'un supérieur immédiat.
Formation	<ul style="list-style-type: none">• 73 % des travailleurs déclarent que leur formation les a préparés adéquatement à leur emploi actuel.• La formation en supervision et gestion des ressources humaines est jugée primordiale pour les gérants de l'industrie selon près du deux tiers des entreprises répondantes.
Notoriété d'AGRIcarrières	<ul style="list-style-type: none">• Au total, 35 % des entreprises connaissent les services d'AGRIcarrières.• 30 % des entreprises répondantes utilisent les services des centres d'emploi agricole de leur région.
Opportunités à saisir	<ul style="list-style-type: none">• L'amélioration des conditions de travail, l'amélioration technologique et l'adoption d'une agriculture durable sont toutes des pratiques ayant le potentiel de bénéficier les entreprises de ce secteur.• De plus, il semblerait pertinent pour les entreprises d'investir davantage dans la formation de leur personnel.

Les entreprises agricoles auront à faire face à plusieurs défis au cours des prochaines années

Défis pour les années à venir

Contexte économique

- Traverser les difficultés financières actuellement engendrées par l'augmentation rapide du coût des intrants et de la hausse du coût du financement
- Gérer la compétition qu'apportent les autres secteurs manufacturiers qui ont une capacité à payer des salaires plus élevés
- Naviguer dans l'incertitude et tenir compte du contexte géopolitique
- Gérer la présence d'importantes barrières à l'entrée limitant l'apparition de nouveaux acteurs. Celles-ci comportent notamment la difficulté de se distinguer et les prix élevés des terres
- Pallier la pénurie de logements, notamment en ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires

Intégration technologique

- Gérer l'intégration de la technologie et des processus d'automatisation
- Assurer le développement technologique de la main-d'œuvre, notamment en octroyant la formation requise

Relève et main-d'œuvre

- Assurer la relève pour la gestion de productions agricoles majeures
- Pallier la faible présence de main-d'œuvre déjà formée
- Gérer l'intégration des travailleurs étrangers dans les entreprises agricoles québécoises
- Réintéresser les travailleurs locaux au domaine agricole
- Redorer l'image de l'industrie agricole
- Gérer les différences générationnelles entre les travailleurs
- Assurer une meilleure rétention de la main-d'œuvre
- Pallier la faible participation des étudiants dans le milieu agricole, notamment pour le DEP en agriculture

Écoresponsabilité

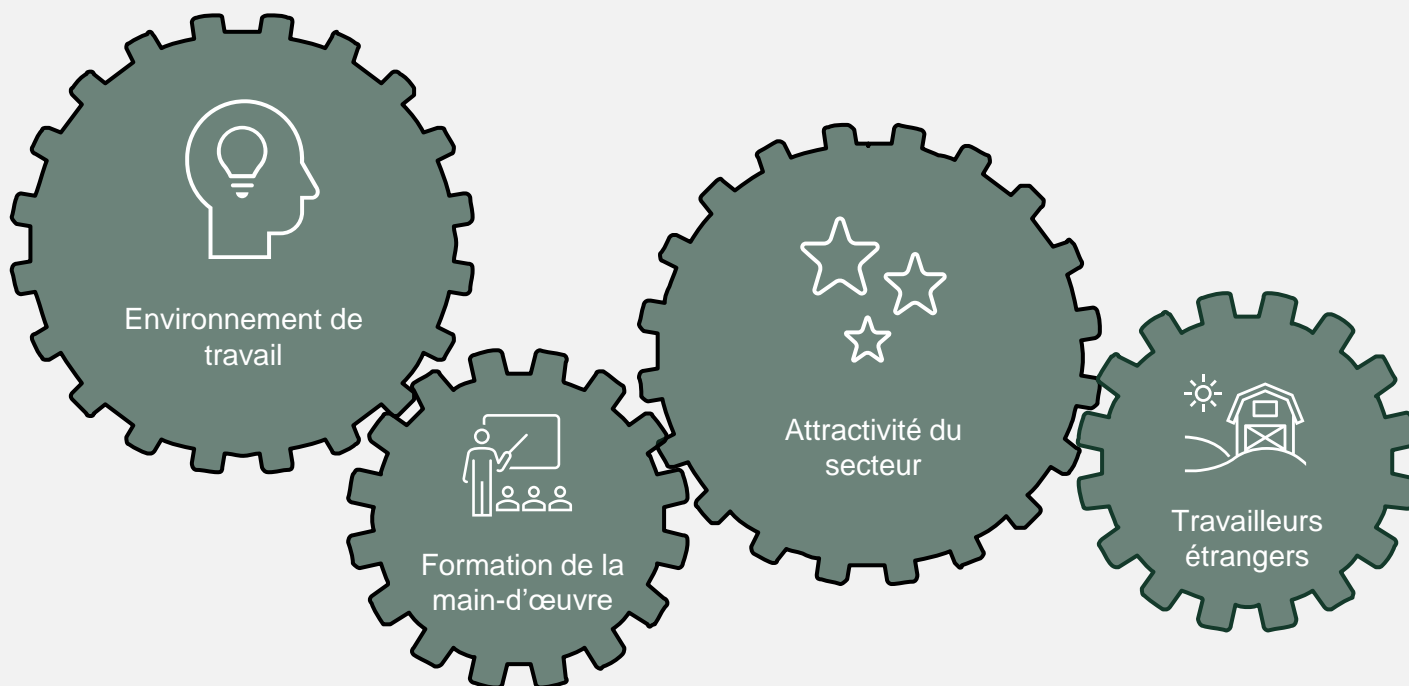
- Répondre aux préoccupations environnementales de la clientèle et des employés de l'industrie
- Pallier les risques liés aux changements climatiques

Sources : Groupes de discussions.

Quatre axes d'intervention pourront soutenir la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie agricole

Sommaire des axes d'intervention pour AGRlcarrières

Parmi les chantiers d'amélioration sur lesquels AGRlcarrières peut travailler au cours des prochaines années, quatre axes d'intervention prioritaires ont été identifiés par les représentants de l'industrie :







Les actions propres à chacun des axes d'intervention sont présentées aux pages suivantes.

Sources : Groupes de discussion avec l'industrie agricole, analyse RCGT.

AGRIcarrières peut jouer un rôle pour améliorer les conditions de travail de l'industrie agricole





Recommandations

	Actions à mettre en œuvre	Description
 Environnement de travail	Offrir un maillage entre les jeunes travailleurs et les travailleurs expérimentés	Le transfert de connaissances entre les travailleurs plus expérimentés et les nouveaux travailleurs est primordial pour la formation de la relève et de la main-d'œuvre du secteur. AGRICarrières pourrait offrir un programme de mentorat qui permettrait de créer des liens entre deux générations qui se côtoient sur le marché du travail.
 Formation de la main-d'œuvre	Sensibiliser les entreprises agricoles à l'importance d'améliorer les conditions de travail	L'amélioration des conditions de travail telles que les congés de maladie, les assurances collectives et les programmes de retraites, permettrait une meilleure rétention de la main-d'œuvre. Le fait d'offrir des produits gratuits ou un logement aux travailleurs pourrait également être une avenue pour réduire le taux de roulement des entreprises agricoles.
 Attractivité du secteur	Accompagner les entreprises agricoles pour l'intégration de la technologie	L'utilisation de la technologie permet d'améliorer les conditions de travail des employés et de réduire les besoins en main-d'œuvre. Un accompagnement ciblé par AGRICarrières pourrait être développé, potentiellement en collaboration avec le gouvernement du Québec, pour favoriser l'implantation d'automatisation dans les entreprises agricoles.
 Travailleurs étrangers		

Sources : Groupes de discussion avec l'industrie agricole, analyse RCGT.

L'offre de formation d'AGRlcarrières peut être adaptée pour mieux répondre à la réalité de l'industrie agricole





Recommandations

	Actions à mettre en œuvre	Description
 Environnement de travail	Offrir davantage de formations sur la technologie	Ce type de formation permettrait à la main-d'œuvre de suivre les différents avancés technologiques, de rester à jour et d'augmenter la productivité de l'entreprise. Il pourrait par exemple être pertinent d'offrir des formations sur la robotisation.
 Formation de la main-d'œuvre	Proposer plus de soutien aux étudiants dans le domaine de l'agriculture, notamment aux étudiants du DEP en agriculture	La quantité d'étudiants dans le domaine de l'agriculture est particulièrement faible. De plus, une importante proportion de ceux-ci décide de se réorienter vers d'autre domaine. Il serait donc important d'offrir plus de soutien aux étudiants en agriculture. Additionnellement, offrir des stages aux étudiants dès la première année pourrait apporter un côté concret particulièrement intéressant pour les étudiants.
 Attractivité du secteur	Pallier les lacunes dans le cursus scolaire agricole	Les établissements scolaires accordent une grande importance relative aux techniques de production. Il semble y avoir certaines lacunes sur le plan de la gestion financière et de l'administration dans le cursus scolaire. AGRlcarrières pourrait travailler en collaboration avec les établissements d'enseignement pour bonifier l'offre de formation à cet effet.
 Travailleurs étrangers	Promouvoir l'offre d'accompagnement pour la gestion des ressources humaines aux superviseurs	Des superviseurs mieux outillés dans la gestion des ressources humaines permettraient d'améliorer la rétention de la main-d'œuvre au sein des entreprises. Des formations en gestion des ressources humaines adaptées à la réalité agricole sont offertes par AGRlcarrières via AgriRH. Leur promotion auprès des entreprises pourrait stimuler la demande.
	Mettre de l'avant l'importance de la formation culturelle	L'importante quantité de travailleurs étrangers temporaires dans cette industrie est accompagnée d'importantes différences culturelles entre les travailleurs. Les formations culturelles permettraient donc une meilleure cohésion, communication et même productivité au sein des entreprises.
	Proposer des formations simples et adaptables selon les besoins du public	Cela est particulièrement important, puisque certains travailleurs sont peu éduqués. Par exemple, il pourrait être pertinent de personnaliser les formations selon les différentes catégories de travailleurs.

Sources : Groupes de discussion avec l'industrie agricole, analyse RCGT.

L'offre de formation d'AGRlcarrières peut être adaptée pour mieux répondre à la réalité de l'industrie agricole (suite)

Recommandations

	Actions à mettre en œuvre	Description
 Environnement de travail	Publiciser la formation offerte par AGRlcarrières	AGRlcarrières offre un éventail de formations en agriculture. Leur promotion auprès des entreprises agricoles et des employés pourrait stimuler la demande pour celles-ci.
	Offrir des formations plus précises et adaptées aux particularités des entreprises	Par exemple, il serait pertinent d'offrir des formations sur la manipulation de chariots élévateurs et sur l'utilisation de différents logiciels tels que Case et John Deer.
	Offrir des services de formateurs sur la route au niveau linguistique et de la sécurité au travail	Pour certains types d'emplois, la formation est difficile à offrir en raison des horaires de travail déjà chargés. Pour répondre à cet enjeu, la formation pourrait se faire via des unités mobiles de formation qui se déplacent directement dans les entreprises. Par exemple, ce type de formation serait intéressant pour les métiers de soudage, électromécanique, etc.
 Formation de la main-d'œuvre	Poursuivre les efforts de promotion du PAMT et de FermEmploi	Le PAMT et FermEmploi permettent aux travailleurs d'acquérir rapidement des compétences dans le domaine agricole et d'évoluer dans un contexte réel de travail. Cette formation constitue un moyen facile et efficace pour former le personnel. Un effort de promotion auprès des entreprises agricoles et des futurs travailleurs doit être fait.
 Attractivité du secteur		
 Travailleurs étrangers		





Sources : Groupes de discussion avec l'industrie agricole, analyse RCGT.

AGRlcarrières doit poursuivre ses efforts visant à améliorer l'attractivité du secteur agricole

Recommandations

« Si on ne naît pas sur une ferme, on ne sera jamais agriculteurs. Il faut travailler à changer ça. »





- Producteur maraîcher

	Actions à mettre en œuvre	Description
 Environnement de travail	Poursuivre les efforts actuels visant à intéresser la jeune génération au domaine agricole	L'utilisation des réseaux sociaux peut s'avérer une méthode intéressante pour joindre les travailleurs potentiels plus jeunes et leur communiquer les opportunités de travail dans le domaine agricole. Le fait de miser sur le retour à la terre et les bienfaits de travailler en nature ou avec les animaux pourrait intéresser une génération plus jeune.
 Formation de la main-d'œuvre	Organiser des activités en collaboration avec le milieu scolaire pour redorer l'image de l'industrie agricole	Améliorer et redonner un vent de fraîcheur à l'image de l'industrie agricole permettrait d'attirer davantage de travailleurs, augmentant ainsi la main-d'œuvre disponible. Un effort supplémentaire doit être fait auprès des postes qui afficheront de forts besoins au cours des prochaines années, notamment auprès des métiers suivants : électromécaniciens, superviseurs d'équipes, etc.
 Attractivité du secteur	Réintéresser les travailleurs locaux dans une perspective d'emplois à long terme en misant notamment sur les avantages que peut apporter le travail agricole	Des campagnes de communication à cet effet doivent mettre de l'avant les avantages spécifiques du travail agricole. Plus particulièrement, la proximité du plein air, la possibilité de travailler avec les animaux, ainsi que la contribution à la production alimentaire locale peuvent être des arguments attrayants pour certains travailleurs. En soulignant ces aspects positifs, les entreprises agricoles peuvent attirer des personnes qui recherchent un emploi en harmonie avec leurs valeurs et leurs intérêts personnels. La stabilité de l'emploi est un facteur d'attraction pour les travailleurs locaux. En offrant des contrats à long terme et des possibilités d'avancement, les entreprises agricoles peuvent attirer des travailleurs locaux qui recherchent une sécurité d'emploi.
 Travailleurs étrangers	Faire connaître AGRlcarrières et son offre de services auprès des entreprises agricoles	Parmi les répondants du sondage mené dans le cadre de la présente étude, 35 % des entreprises connaissent les services d'AGRlcarrières. Un travail supplémentaire pourrait être fait pour développer une proximité plus étroite avec les entreprises du secteur.
	Améliorer l'attractivité du secteur auprès de travailleurs issus des minorités	Les travailleurs issus des minorités visibles sont sous-représentés dans ce secteur, d'où l'importance de travailler en collaboration avec ceux-ci. Les groupes autochtones constituent notamment un bassin de main-d'œuvre intéressant.

Sources : Groupes de discussion avec l'industrie agricole, analyse RCGT.

L'intégration de la nouvelle réalité des travailleurs agricoles doit faire partie des actions d'AGRlcarrières

Recommandations

	Actions à mettre en œuvre	Description
 Environnement de travail	Poursuivre les efforts actuels visant la francisation des travailleurs étrangers temporaires	AgriFrancisation est l'un des programmes développés par AGRlcarrières. Il vise l'amélioration du niveau de français des travailleurs agricoles. Les efforts relatifs à ce programme doivent être maintenus, considérant l'importance des travailleurs étrangers temporaires dans la main-d'œuvre agricole au Québec.
 Formation de la main-d'œuvre	Instaurer un programme de partage des travailleurs étrangers temporaires entre les entreprises agricoles	Le partage des travailleurs étrangers temporaires entre plusieurs employeurs apporte des avantages, autant pour les entreprises agricoles que pour les employés. Plus spécifiquement, il est possible de maximiser l'utilisation des compétences et des capacités de ces travailleurs. Cela permet de répondre aux besoins saisonniers ou ponctuels de différentes exploitations agricoles sans avoir à recruter de nouveaux travailleurs pour chaque période de pointe. Pour les travailleurs, ce programme pourrait leur permettre d'acquérir une expérience diversifiée, tout en comblant les périodes moins occupées.
 Attractivité du secteur	Intégrer les travailleurs étrangers dans la vie communautaire	Il est primordial d'intégrer adéquatement les employés, notamment les travailleurs étrangers dans la vie communautaire afin de fidéliser la main-d'œuvre de ce secteur. AGRlcarrières doit ainsi poursuivre ses efforts de promotion auprès des entreprises agricoles afin de leur faire connaître les différents organismes d'accueil et des immigrants en région. AGRlcarrières peut également collaborer pour organiser des activités communautaires, des événements culturels et des ateliers de sensibilisation qui aideront les travailleurs étrangers temporaires à mieux comprendre la société québécoise et à s'y intégrer.
 Travailleurs étrangers		

Sources : Groupes de discussion avec l'industrie agricole, analyse RCGT.

Annexes



Évolution des exportations du bioalimentaire

Annexes

Évolution des exportations du bioalimentaire

Québec, 2012-2022, en millions \$

Produits	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Viande porcine	1 402	1 357	1 536	1 412	1 586	1 636	1 603	1 755	2 100	1 885	1 705
Préparations de cacao	546	638	761	1 033	1 175	1 146	1 076	1 167	1 200	1 179	1 265
Fruits, légumes et leurs préparations	483	499	529	674	690	743	799	843	882	935	1 106
Oléagineux	945	619	678	604	564	656	711	480	885	943	917
Préparations alimentaires diverses	395	468	481	578	566	538	606	617	739	775	913
Miel, érable et sucre	389	423	466	550	564	583	583	589	691	731	811
Produits céréaliers	251	290	358	412	467	499	535	600	587	642	696
Boissons	157	235	272	251	312	357	368	485	526	530	601
Produits oléagineux	273	136	200	211	227	223	202	214	231	388	489
Viande de volaille et œufs	198	236	264	344	347	315	325	346	361	404	473
Poissons et fruits de mer	257	235	267	278	337	454	409	427	337	477	420
Céréales	48	140	318	138	218	233	238	199	203	226	367
Café, thé et produits dérivés	122	92	104	159	237	336	183	205	182	190	309
Aliments pour animaux	116	124	134	167	188	215	212	158	165	197	247
Produits divers	83	92	122	134	184	189	161	148	157	188	237
Viande bovine	92	73	94	123	148	138	160	160	131	152	222
Produits laitiers	84	100	111	82	75	173	141	151	176	135	190
Pommes de terre	23	29	40	45	36	38	37	40	57	69	117
Animaux vivants	106	134	141	155	129	78	52	55	55	88	103
Autres produits bioalimentaires	178	165	159	173	183	179	182	186	176	184	224
Total industrie bioalimentaire	6 147	6 084	7 034	7 524	8 231	8 726	8 581	8 825	9 840	10 318	11 410

Sources : MAPAQ, analyse RCGT.

Évolution des importations du bioalimentaire

Annexes

Évolution des importations du bioalimentaire

Québec, 2012-2022, en millions \$

Produits	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Boissons	1 272	1 389	1 473	1 487	1 467	1 554	1 602	1 682	1 717	1 686	1 859
Fruits, légumes et leurs préparations	1 113	1 152	1 266	1 484	1 492	1 463	1 532	1 584	1 597	1 621	1 835
Préparations de cacao	463	533	679	731	825	724	756	817	857	887	884
Café, thé et produits dérivés	208	190	246	259	302	350	333	348	390	428	763
Poissons et fruits de mer	419	426	467	441	444	513	553	575	550	563	737
Miel, érable et sucre	359	321	519	474	649	551	549	489	493	485	695
Produits céréaliers	299	335	331	331	314	339	370	368	372	381	461
Produits oléagineux	230	224	297	231	168	167	223	190	256	259	415
Produits divers	129	151	196	220	266	290	322	323	292	327	359
Produits laitiers	276	288	318	295	285	248	254	297	311	322	358
Préparations alimentaires diverses	129	131	138	151	170	194	240	224	243	242	258
Oléagineux	60	70	98	135	114	112	153	89	102	114	245
Céréales	47	60	125	142	96	61	66	88	93	101	181
Aliments pour animaux	89	81	99	100	69	78	80	91	93	102	127
Viande porcine	43	43	68	68	84	72	86	64	75	125	126
Viande bovine	54	46	81	118	87	79	89	62	104	81	108
Animaux vivants	38	40	46	56	54	44	38	46	54	67	86
Viande de volaille et œufs	35	42	44	66	75	61	55	57	41	48	58
Pommes de terre	10	10	11	15	15	14	11	11	12	13	15
Autres produits bioalimentaires	104	104	110	117	125	127	119	118	130	160	183
Total industrie bioalimentaire	5 377	5 635	6 611	6 921	7 101	7 041	7 431	7 524	7 782	8 012	9 756

Sources : MAPAQ, analyse RCGT.

Portrait des entreprises sondées : répartition des entreprises agricoles répondantes selon la région

Annexes

Un sondage a été mené auprès de près de 1 200 entreprises agricoles au Québec

En considérant les données du dernier recensement agricole où le Québec dénombrait 29 380 entreprises agricoles, il est possible d'estimer que l'échantillon représente 4,1 % des entreprises québécoises œuvrant dans ce secteur d'activité.

Près du tiers des entreprises répondantes sont situées en Montérégie, ce qui représente un total de 273 entreprises ayant pris part au sondage.

Le nombre d'employés embauchés par les entreprises ayant pris part au sondage totalisait une moyenne annuelle de 8 419 employés au cours des 12 derniers mois.

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon la région

Québec, 2024, en nombre, en %

Région	Nombre recensé	Population	% de réponse
Montérégie	273	6 762	4,0 %
Chaudière-Appalaches	179	6 090	2,9 %
Centre-du-Québec	145	3 321	4,4 %
Estrie	122	3 009	4,1 %
Bas-Saint-Laurent	94	2 017	4,7 %
Outaouais-Laurentides	93	2 220	4,2 %
Lanaudière	75	1 539	4,9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	62	1 329	4,7 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	58	1 126	5,2 %
Mauricie	40	1 000	4,0 %
Abitibi-Témiscamingue	27	588	4,6 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15	224	6,7 %
Montréal-Laval	14	155	9,0 %

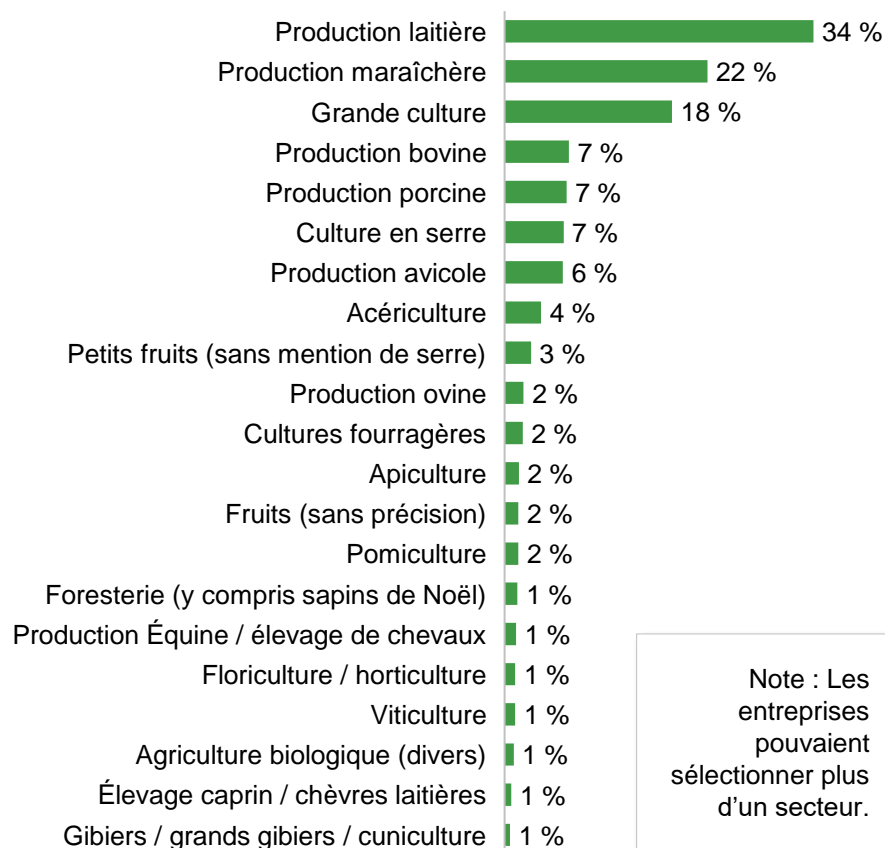
Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

Portrait des entreprises sondées : répartition des entreprises selon le secteur d'activité

Annexes

Répartition des entreprises agricoles répondantes selon le secteur d'activité

Québec, 2024, en %



Le tiers des entreprises répondantes œuvrent dans le secteur de la production laitière.

Certaines régions ont une surreprésentation des entreprises agricoles en production laitière. À titre d'exemple, au Bas-Saint-Laurent, plus de la moitié des entreprises répondantes au sondage déclarent être actives dans ce sous-secteur.

Au deuxième rang se retrouve le sous-secteur de la production maraîchère dans lequel sont actives 22 % des entreprises répondantes. Les régions avec le plus grand nombre d'entreprises répondantes dans ce secteur, en proportion, sont les suivantes : Montréal et Laval (50 % des entreprises) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (40 % des entreprises).

Par ailleurs, moins de 1 % des entreprises répondantes ont déclaré être actives dans les secteurs de l'aquaculture et la pisciculture, la culture de champignons ou l'élevage d'alpagas. Ceux-ci n'ont donc pas été présentés dans le graphique.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des entreprises agricoles, analyse RCGT.

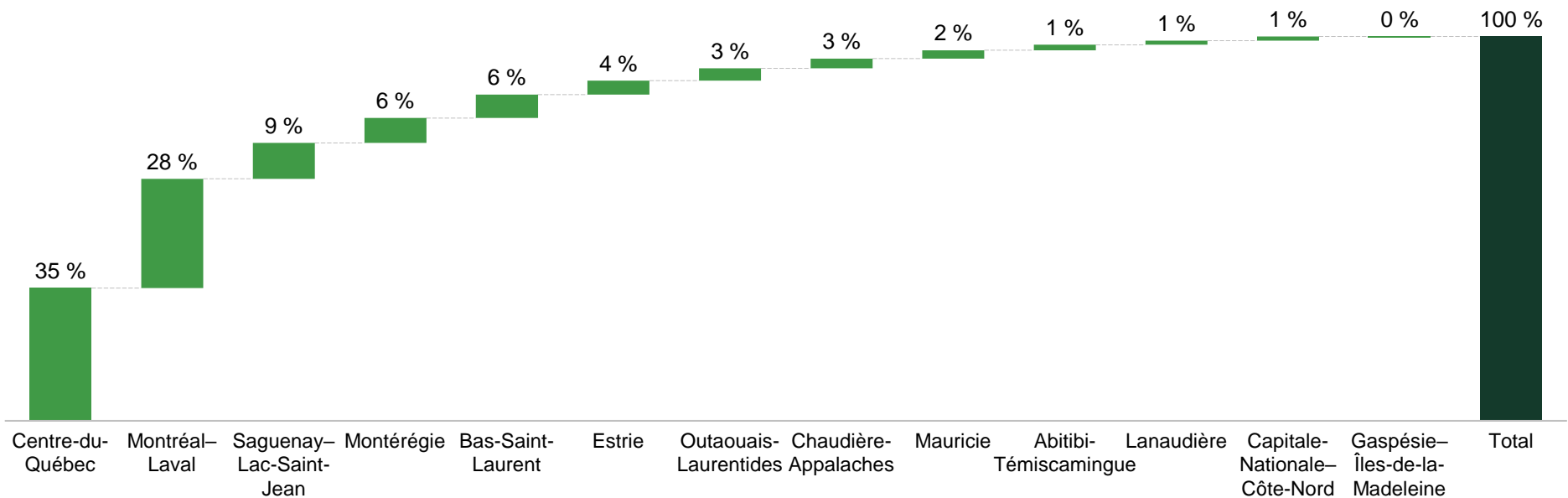
Portrait des travailleurs sondés : répartition des travailleurs agricoles répondants selon la région

Annexes

Huit répondants sur dix ont choisi de répondre au sondage dans la version espagnole, ce qui illustre une forte proportion de travailleurs provenant de l'extérieur du Québec. Effectivement, c'est une faible majorité des répondants qui ont choisi de répondre au questionnaire en français. De plus, la majorité des travailleurs sondés habitent dans les régions du Centre-du-Québec et de Montréal et Laval.

Répartition des travailleurs agricoles répondants selon la région

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Portrait des travailleurs sondés : type de poste occupé

Annexes

Effectivement, 52 % de la main-d'œuvre agricole sondée occupe un poste d'ouvrier agricole comparativement à seulement 6 % qui occupent le poste de gérant.

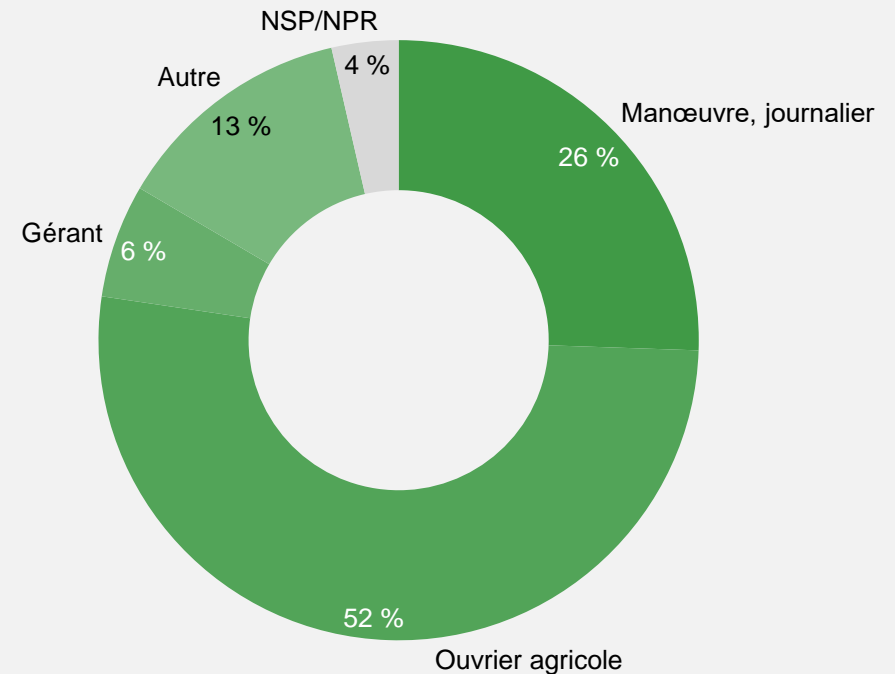
La proportion d'ouvriers agricoles subit d'importants changements entre les régions. Par exemple, la région d'Abitibi-Témiscamingue est la région détenant la plus haute proportion de travailleurs occupant le poste d'ouvrier agricole avec plus de 75 % des travailleurs. À titre de référence, les entreprises sondées dans cette région sont principalement actives dans les secteurs suivants : production laitière, production maraîchère, production bovine et grande culture.

Cependant, ce ne sont que 14 % des travailleurs sondés qui occupent un poste d'ouvrier agricole dans la région de Chaudière-Appalaches.

La production maraîchère est le sous-secteur détenant la plus grande proportion de travailleurs ouvriers agricoles. En effet, plus de 64 % des travailleurs sondés de ce sous-secteur occupent un poste d'ouvrier agricole.

Répartition des travailleurs agricoles selon le type de poste occupé

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Portrait des travailleurs sondés : type d'emploi occupé

Annexes

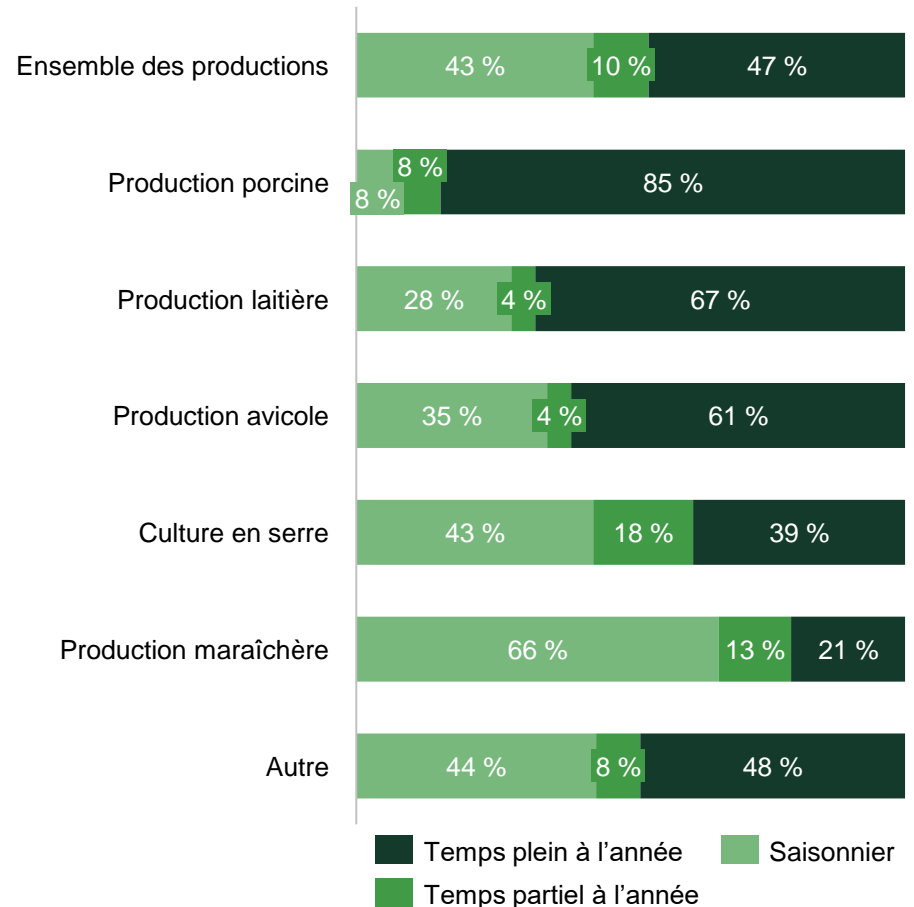
Effectivement, plus de 66 % des travailleurs sondés dans le secteur de la production maraîchère sont des employés saisonniers. Cette situation diffère de celle du sous-secteur de la production porcine, où simplement 8 % des travailleurs sondés sont des employés saisonniers.

Dans l'ensemble de la main-d'œuvre sondée, 43 % des travailleurs sont des employés saisonniers. Plus précisément, ce sont plus de 56 % des travailleurs sondés de la région de Montréal et Laval qui sont des employés saisonniers comparativement à 0 % pour les régions de l'Estrie et de Lanaudière.

Les employés à temps plein représentent la plus grande catégorie de travailleurs avec plus de 47 % des travailleurs sondés dans l'ensemble des productions du Québec. La totalité de la main-d'œuvre sondée provenant de Lanaudière est constituée d'employés à temps plein, comparativement à la région de l'Abitibi-Témiscamingue où ce type de travailleurs représentent seulement 25 % des travailleurs sondés.

Répartition des employés ayant pris part au sondage selon le type d'emploi occupé

Québec, 2024, en %



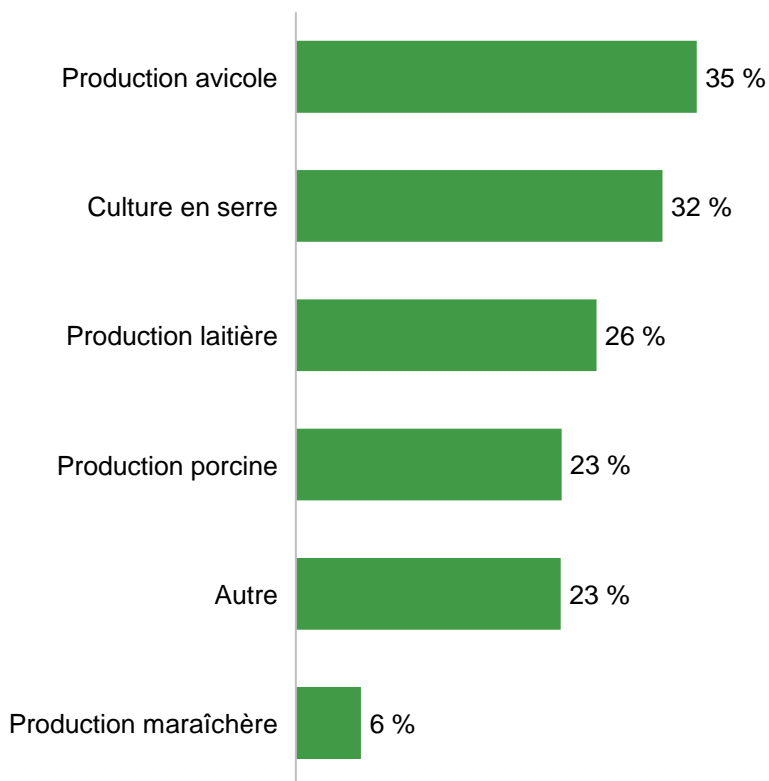
Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Portrait des travailleurs sondés : taux de syndicalisation déclaré par les employés

Annexes

Proportion des employés ayant pris part au sondage qui sont syndiqués selon le type de production

Québec, 2024, en %



Bien que la majorité des travailleurs sondés déclarent ne pas être syndiqués, la proportion de travailleurs syndiqués varie considérablement en fonction des régions. Alors que près de la moitié des travailleurs ayant pris part au sondage sont syndiqués au Bas-Saint-Laurent, cette proportion passe à seulement 10 % pour la région de l'Estrie.

La production maraîchère est le sous-secteur avec la plus grande proportion de travailleurs non syndiqués avec plus de 94 % des travailleurs sondés. Ce phénomène peut s'expliquer par la nature du travail plus saisonnier en comparaison avec des emplois dans l'élevage par exemple.

C'est la production avicole qui représente la sous-industrie avec la plus grande proportion de travailleurs syndiqués. Effectivement, c'est plus de 35 % de ses travailleurs sondés qui sont syndiqués.

Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

Portrait des travailleurs sondés : répartition des employés agricoles répondants selon le sexe

Annexes

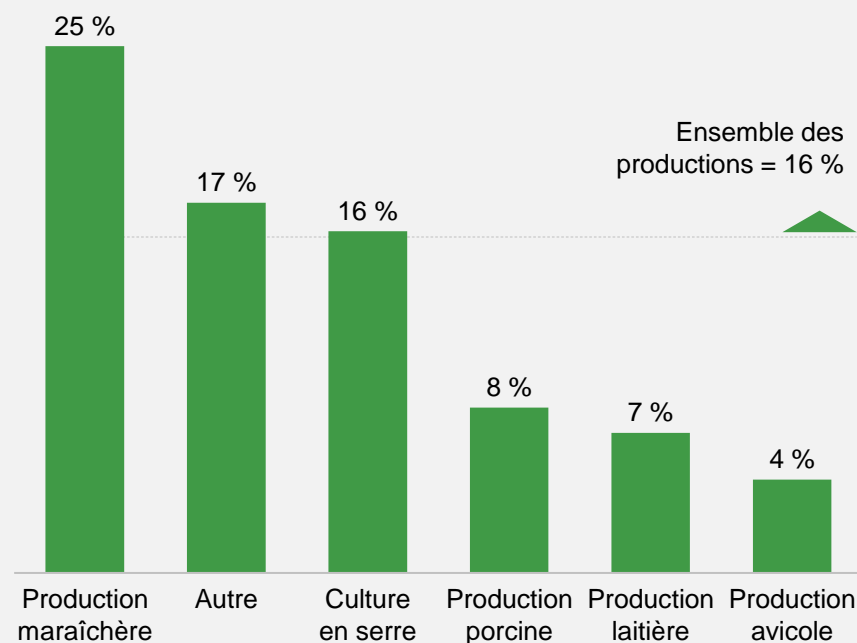
La main-d'œuvre des entreprises agricoles sondées semble être dominée par les hommes. Effectivement, plus de 84 % de la main-d'œuvre sondée dans le cadre de l'étude sont de sexe masculin. La répartition des travailleurs selon le sexe varie grandement entre les régions. Effectivement, à titre indicatif, 86 % de la main-d'œuvre sondée dans la région de Chaudière-Appalaches sont des femmes, comparativement à 5 % au Centre-du-Québec. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, aucune femme n'a pris part au sondage des travailleurs.

Le sous-secteur enregistrant la plus haute proportion de travailleurs agricoles de sexe féminin est le secteur de production maraîchère où presque le quart de la main-d'œuvre sondée dans ce secteur est des femmes, soit 25 %.

C'est le sous-secteur de la production avicole qui enregistre la plus faible proportion de travailleurs féminins, avec seulement 4 % de main-d'œuvre de sexe féminin.

Proportion des travailleurs agricoles de sexe féminin selon le type de production

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des travailleurs agricoles, analyse RCGT.

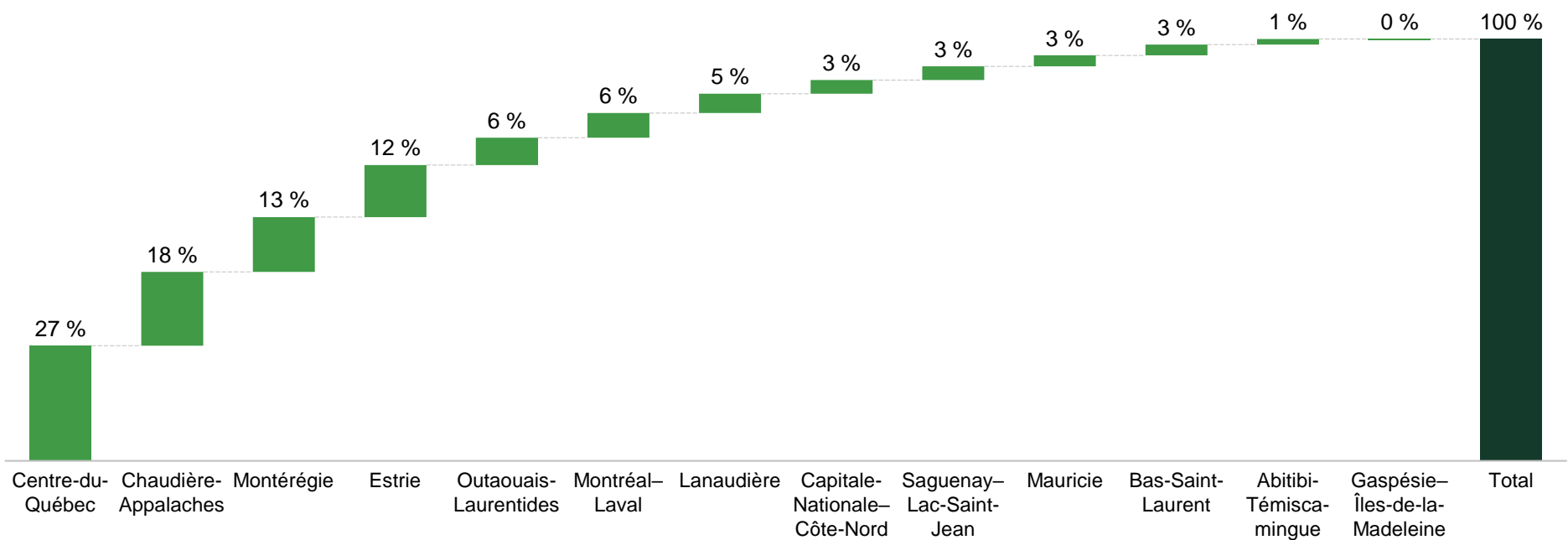
Portrait des étudiants sondés : répartition des étudiants sondés selon la région

Annexes

La participation de 154 étudiants a permis de documenter les enjeux spécifiques aux étudiants en agriculture. Le Centre-du-Québec (27 %), Chaudière-Appalaches (18 %) et Montérégie (13 %) sont les principales régions habitées par les étudiants ayant répondu au sondage.

Répartition des étudiants sondés selon la région

Québec, 2024, en %



Sources : Sondage mené par Léger auprès des étudiants en agriculture, analyse RCGT.